ASSEMBLÉE NATIONALE

N° 1563-20120615

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1563-20120615

Rapports des activités des sections et délégations de l'Assemblée nationale pour les relations avec les autres parlements ou organisations interparlementaires

Année financière 2011-2012

Déposés le 15 juin 2012

APF

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE
SECTION DU QUÉBEC

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) pour l'année 2011-2012.

La Section du Québec adhère pleinement aux objectifs de l'APF visant à représenter, auprès des instances exécutives francophones, les intérêts et les aspirations des peuples de la Francophonie ainsi qu'à favoriser la coopération et à renforcer la solidarité au sein de la communauté francophone.

Elle participe ainsi au renforcement de l'État de droit, de la démocratie, des droits de la personne et des institutions parlementaires au sein de l'espace francophone, notamment en appuyant la mise en œuvre de la Déclaration de Bamako. Cette priorité se traduit par un appui marqué au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et par une participation assidue aux travaux de l'APF et à ses activités de coopération.

...2

Au cours de l'année 2011-2012, les membres de la Section du Québec ont ainsi participé à vingt activités au cours desquelles ils ont pu poursuivre les objectifs énoncés précédemment :

- la réunion de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (Bruxelles, Belgique, 29 au 31 mars 2012) ;
- la réunion de la Commission des affaires parlementaires (Vancouver, 19 au 21 mars 2012) ;
- la réunion du Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires (Athènes, Grèce, 13 au 16 mars 2012) ;
- la réunion de la Commission politique (Lomé, Togo, 13 au 16 mars 2012) ;
- le premier cycle de formation à l'intention des fonctionnaires parlementaires d'Afrique francophone : administration et organisation du travail parlementaire (Ouagadougou, Burkina Faso, 5 au 10 mars 2012) ;
- la réunion du Bureau (Phnom Penh, Cambodge, 8 au 10 février 2012) ;
- le séminaire parlementaire « Décentralisation, genre et développement et droit de pétition » (Bangui, République centrafricaine, 13 et 14 décembre 2011) ;
- la 5e session ordinaire du Comité intergouvernemental pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris, France, 5 au 7 décembre 2011) ;
- la visite de la présidente du Sénat de la République du Gabon, Mme Rose Francine Rogombé (Québec, 3 novembre 2011) ;
- le séminaire d'information et de sensibilisation du Réseau des femmes sur la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) (Budapest, Hongrie, 26 et 27 octobre 2011) ;
- le 64e Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) (Ottawa, 29 septembre au 1er octobre 2011) ;
- la 36e Assemblée générale annuelle de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) (Ottawa, 24 septembre 2011) ;
- la XXVIIe Assemblée régionale Amérique (Regina, 22 au 26 août 2011) ;

- la visite du sénateur Éric Lafleur, président de la section de la Louisiane (Québec, 16 août 2011) ;
- la visite du lieutenant-gouverneur de l'État de la Louisiane, M. Jay Dardenne (Québec, 5 août 2011) ;
- la XXXVIIe Session de l'APF (Kinshasa, République démocratique du Congo, 4 au 8 juillet 2011) ;
- la 3e session ordinaire de la Conférence des parties à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris, France, 14 au 17 juin 2011) ;
- la réunion de la Commission de la coopération et du développement et du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA (Phnom Penh, Cambodge, 23 au 27 mai 2011) ;
- la réunion de la Commission politique (Liège, Belgique, 2 au 4 mai 2011) ;
- la réunion de la Commission des affaires parlementaires (Clermont-Ferrand, France, 5 au 7 avril 2011).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous demeurons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

HENRI-FRANÇOIS GAUTRIN
Député de Verdun
Président délégué de la
Section du Québec de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie

BERTRAND ST-ARNAUD
Député de Chambly
Vice-président de la
Section du Québec de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie

p. j. Fiches synthèses (20)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Clermont-Ferrand (France)
- 5 au 7 avril 2011

PARTICIPANTS

- Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière, rapporteure de la Section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP)
- M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Marrakech (mars 2010), le mandat conjoint d'étudier le phénomène du nomadisme politique dans l'espace francophone. Après la présentation du thème lors de la réunion de Dakar (juillet 2010), les co-rapporteurs présentaient un premier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2011.

THÈMES

- Le nomadisme politique
- La coopération interparlementaire
- Parlement, presse, médias et démocratisation
- La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires
- Les missions d'observation des élections
- Les séminaires parlementaires et les stages de formation
- Le programme NORIA
- Le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.
- Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du phénomène du nomadisme politique dans les parlements francophones.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, de ce premier rapport d'étape sur le phénomène du nomadisme politique en Francophonie a suscité de nombreux commentaires, plusieurs des parlementaires présents ayant connu, au sein de leur Parlement, les effets du changement d'allégeance partisane de collègues en cours de mandat électoral.
- Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les 13 parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
- La députée québécoise a pu s'enquérir des résultats des 11 missions d'information et de contacts de l'OIF auxquelles l'APF a participé, tenues ces derniers mois au Niger (2) et en Haïti (2) ainsi qu'au Bénin, au Burkina Faso, aux Comores, en Côte d'Ivoire, en République Centrafricaine, au Rwanda et au Tchad.
- La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie, notamment en termes de formation et de développement d'outils informatiques.
- La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et échanger avec ses collègues sur les perspectives d'avenir pour cette simulation parlementaire créée à Québec en 2001.
- La Commission a préparé l'audition du secrétaire général de la Francophonie qui aura lieu lors de la Session de Kinshasa en juillet 2011. La question proposée par la rapporteure de la Section du Québec a été retenue par la Commission.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 476,49 $
- Transport	2 361,94 $
Total	**4 838,43 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

3e SESSION ORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Siège de l'UNESCO, Paris (France)
- 14 au 17 juin 2011

PARTICIPANTS

- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et représentante de l'APF
- M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller à la Direction des relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Conférence des Parties est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.* Lorsqu'un État ratifie la Convention, il devient membre de la Conférence des Parties.
- La Conférence des Parties est l'organe plénier et suprême de la Convention. Elle se réunit en session ordinaire tous les deux ans.
- Les fonctions de la Conférence des Parties sont, entre autres, d'élire les membres du Comité intergouvernemental, de recevoir et d'examiner les rapports des Parties à la Convention, d'approuver les directives opérationnelles préparées, à sa demande, par le Comité intergouvernemental, et de prendre toute autre mesure qu'elle juge nécessaire pour promouvoir les objectifs de la présente Convention.
- La 2e session de la Conférence des Parties s'est tenue au siège de l'UNESCO, à Paris, les 15 et 16 juin 2009.
- L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) participe aux sessions de la Conférence des Parties en tant qu'observateur et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
- La députée de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a agi à titre de représentante de l'APF lors de la 3e session de la Conférence des Parties.

CONTEXTE (SUITE)

- La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF effectue un suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Ce mandat est attribué à la Section du Québec, qui présente son rapport statutaire de suivi lors des réunions de la CECAC.
- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie, qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- L'ANQ et l'APF ont organisé, en partenariat avec l'UNESCO, la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC, Québec, 2 et 3 février 2011), dont les objectifs étaient d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention 5 ans après son adoption, ainsi que de réaffirmer et d'actualiser l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la diversité des expressions culturelles.
- La CIDEC s'est clôturée avec l'adoption, par les parlementaires de la Francophonie, de la *Déclaration de Québec*, qui se décline en une série d'engagements concrets visant à favoriser et soutenir l'application de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

THÈMES

- Adoption des directives opérationnelles relatives à l'échange, l'analyse et la diffusion de l'information (article 19 de la Convention)
- Adoption des directives opérationnelles relatives au partage de l'information et transparence (article 9 de la Convention)
- Adoption des directives opérationnelles relatives à l'éducation et la sensibilisation du public (article 10 de la Convention)
- Pertinence et faisabilité de la nomination des personnalités publiques chargées de promouvoir la Convention
- Stratégie de levée de fonds pour le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC)
- Soumission et diffusion des rapports périodiques quadriennaux des Parties à la Convention
- Futures activités du Comité intergouvernemental et promotion des objectifs et principes de la Convention dans d'autres enceintes internationales.

OBJECTIFS ET ENJEUX	- Représenter l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) lors de la session de la Conférence des Parties. - Préparer la mise à jour du rapport statutaire de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF sur le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.* - Présenter les résultats de la Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles (CIDEC – Québec 2011) et le contenu de la *Déclaration de Québec.* - Appuyer toute proposition répondant aux attentes et positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- La députée de l'ANQ et représentante de l'APF a assisté aux travaux de la Conférence des Parties afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.* - La députée de l'ANQ et représentante de l'APF s'est exprimée devant la Conférence des Parties afin de présenter les résultats de la CIDEC, d'informer les délégués nationaux de l'adoption de la *Déclaration de Québec* par les parlementaires de la Francophonie, et de faire état des principaux engagements qui y ont été enchâssés. - La députée de l'ANQ et représentante de l'APF a distribué des copies de la *Déclaration de Québec* en français, en anglais et en espagnol, et a invité les délégués nationaux à prendre connaissance de son contenu. - La députée de l'ANQ et représentante de l'APF s'est montrée favorable à l'adoption d'une proposition de résolution, présentée par le groupe des ambassadeurs francophones de l'UNESCO, visant à établir un mécanisme permettant une opérationnalisation de l'article 21 (promotion des objectifs et principes de la Convention dans d'autres enceintes internationales), et répondant aux positions et demandes traditionnelles de l'APF en cette matière. - La présence de la députée de l'ANQ et représentante de l'APF a permis une réaction rapide et favorable de l'APF, par voie de communiqué, à l'adoption de la résolution initiant le mécanisme d'opérationnalisation de l'article 21. - La députée de l'ANQ et représentante de l'APF a pu bénéficier d'une information de première main pour la mise à jour du rapport statutaire de la CECAC sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention (2005).
COÛT[1]	- Per diem et autres frais 2 442,12 $ - Transport 2 853,08 $ **Total** **5 295,20 $**

[1] L'APF a remboursé la moitié des dépenses de Mme Poirier.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU BUREAU ET XXXVIIE SESSION DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Kinshasa (République démocratique du Congo)
- 4 au 8 juillet 2011

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et rapporteure du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Germain Chevarie, député des Iles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur de la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière et rapporteure de la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- M. Gilles Robert, député de Prévost et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- M. Daniel Cloutier, conseiller spécial du président de l'APF et responsable du Service des affaires bilatérales et européennes
- Mme Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la région Amérique de l'APF.

CONTEXTE

- Seule activité annuelle au cours de laquelle les parlementaires de l'APF se réunissent en Assemblée plénière, la Session constitue à la fois l'aboutissement des travaux effectués par les quatre commissions permanentes et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. C'est durant cette Session que sont notamment adoptés les rapports et les résolutions préparés et présentés par les commissions et le Réseau.

CONTEXTE (SUITE)

- Le Bureau représente l'organe exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'APF, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière. Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- Le président de l'Assemblée nationale du Québec a assumé la présidence de l'APF de juillet 2009 à juillet 2011, soit jusqu'à la fin de la XXXVIIe Session.
- La réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires se déroule dans le cadre de la Session. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de l'APF sur les questions intéressant spécifiquement les femmes au sein de l'espace francophone.

THÈMES

- Durant la réunion du Bureau, les thèmes suivants ont été abordés :
  - Composition de l'Assemblée
  - Rapport d'activité du secrétaire général parlementaire
  - Travaux des commissions de l'APF
  - Rapport des chargés de mission régionaux
  - Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires
  - Rapport du trésorier sur les comptes et l'exercice 2010 et sur le projet de budget rectifié pour 2011
  - Programmes de coopération interparlementaire
  - Missions d'observation électorale
  - Élections à l'APF
- Le débat général de la XXXVIIe Session de l'APF portait sur le thème « Paix, démocratie et élections ».
- Les principaux rapports et projets de résolutions émanant des commissions ainsi que du Réseau des femmes parlementaires, et présentés par la Section du Québec, portaient sur les thèmes suivants :
  - Le suivi de la mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.*
  - L'autonomisation économique des femmes.
  - Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen dans l'espace francophone.
  - La mise en oeuvre de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.*
  - La transhumance politique dans l'espace francophone.
  - Le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'*Organisation mondiale du commerce.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer la présidence et le bon déroulement des travaux du Bureau et de la Session de l'APF.
- Affirmer le leadership de l'Assemblée nationale du Québec et de la Section du Québec au sein de l'APF.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Assurer l'adoption, en commissions, au Réseau des femmes et en plénière, des rapports et résolutions présentés par les parlementaires québécois ou sur lesquels le Québec dispose d'une expertise particulière (protection et promotion du secteur culturel, des droits de la personne, des droits des femmes, négociations commerciales, coopération, etc.).
- Dans le cadre des élections, soumettre les candidatures des membres de la Section du Québec aux différents postes de responsabilité au sein du Bureau, des commissions et du Réseau des femmes de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'Assemblée nationale a présidé la réunion du Bureau. La Section du Québec a fait valoir sa position sur les questions relatives au statut de certaines sections, notamment en faveur de la suspension de la section syrienne de l'organisation et de la réintégration de celle du Niger. Le président délégué est aussi intervenu en faveur du développement des moyens de communication au sein de l'APF.
- Le président de l'Assemblée nationale a prononcé une allocution dans le cadre de la cérémonie officielle d'ouverture lors de laquelle sont aussi intervenus M. Joseph Kabila Kabange, président de la République démocratique du Congo, S.E.M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, et M. Evariste Boshab, président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo. Lors de son allocution, le président de l'Assemblée nationale a évoqué quelques grands défis auxquels est confronté l'espace francophone, tels la mortalité infantile, l'accès à éducation, l'égalité entre les hommes et les femmes et la protection des ressources en eau.
- Le président a aussi présidé l'Assemblée plénière de l'APF. La Section du Québec a participé à l'élaboration et la présentation des résolutions qui seront transmises aux chefs d'État et de gouvernement lors du prochain Sommet de la Francophonie, en particulier sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles.
- Le président délégué de la Section du Québec a prononcé une allocution dans le cadre du débat général de l'Assemblée plénière qui portait sur le thème « Paix, démocratie et élections ». Son intervention portait plus précisément sur le système électoral québécois et l'expertise du Directeur général des élections du Québec en matière de renforcement des processus électoraux en Francophonie.
- Le vice-président et rapporteur de la Commission politique a présenté un rapport sur *Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen dans l'espace francophone.* Au nom de la Section du Québec, il a en outre interrogé le secrétaire général de la Francophonie, M. Abdou Diouf, sur le projet de création du Réseau francophone de compétences électorales (RECEF) auquel est associé le Directeur général des élections du Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Le rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) a présenté un rapport de suivi sur *la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* adopté sous l'égide de l'UNESCO ainsi qu'un plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration de Québec, adoptée au terme de la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* qui a eu lieu à Québec les 2 et 3 février 2011. Le rapporteur a également présenté un projet de résolution sur le suivi de la Déclaration de Québec. Le rapport, le plan d'action ainsi que le projet de résolution ont été adoptés en plénière.
- Le vice-président de la Commission de la coopération et du développement a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur *le suivi des négociations commerciales menées dans le cadre des travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)*. Il a aussi participé aux échanges avec le secrétaire général de la Francophonie en lui soumettant une question sur les négociations commerciales internationales.
- La rapporteure de la Commission des affaires parlementaires a présenté, conjointement avec la Section du Burkina Faso, un rapport sur le thème de *la transhumance politique dans l'espace francophone*. Elle a aussi soumis une question au secrétaire général de la Francophonie sur les activités de coopération mises en œuvre par l'OIF dans le contexte du printemps arabe.
- La rapporteure au Réseau des femmes parlementaires de l'APF a présenté un premier rapport sur *l'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone*. Elle a en outre contribué aux discussions sur *la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF) et de son protocole facultatif* en présentant un rapport introductif aux échanges sur ce thème.
- À l'issue de la XXXVIIe Session de l'APF, le président de l'Assemblée nationale a été élu vice-président de l'APF. La rapporteure au Réseau des femmes a pour sa part été élue deuxième vice-présidente du Réseau tandis que les autres postes de responsabilité occupés par la Section du Québec au sein des quatre commissions ont été renouvelés.
- Les membres de la Section du Québec ont participé activement aux travaux et ont contribué concrètement à la promotion d'une perspective québécoise sur les grands enjeux de la francophonie multilatérale.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	20 125,30 $
- Transport	80 186,83 $
Total	**100 312,13 $**

[1] Les frais de transport de MM. Chagnon et Bonsaint et de Mme Whittom incluent ceux de la mission du président auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français (Paris, 11 au 14 juillet 2011).
Les frais de transport et de séjour de M. Dumont ont été assumés par la région Amérique de l'APF, comme il agissait à titre de secrétaire administratif régional.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA COOPÉRATION ET DU DÉVELOPPEMENT ET DU RÉSEAU PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Phnom Penh (Cambodge)
- 23 au 27 mai 2011

PARTICIPANTS

- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine et vice-président de la Commission de la coopération et du développement
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales

CONTEXTE

- La Commission de la coopération et du développement est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, à savoir une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.
- La Commission de la coopération et du développement examine les questions relatives au développement humain (santé, population et pauvreté), au développement durable (environnement, énergie et agriculture) et au développement économique, sous l'angle de la coopération, de la démocratie et de la solidarité.
- La dernière réunion de la Commission a eu lieu à la veille de la XXXVIe Session de l'APF, à Dakar en juillet 2010.
- La Section du Québec occupe un poste de vice-président et de rapporteur dans cette Commission.
- Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA a été créé en 2000, avec la collaboration du bureau régional de l'Afrique du centre et de l'ouest de l'ONUSIDA, lors de la XXVIe Session qui s'est tenue à Yaoundé, au Cameroun.
- Les objectifs principaux du Réseau sont d'encourager la création d'un environnement législatif et juridique qui protège les victimes et favorise une réponse au VIH, militer en faveur du financement suffisant de la réponse au VIH et informer les parlementaires sur le virus et sur leur rôle pour enrayer l'épidémie.

CONTEXTE (SUITE)

- Depuis sa création, le Réseau se réunit annuellement et a présenté quatre résolutions dans le cadre des sessions de l'APF. La plus récente rencontre du Réseau a eu lieu à Casablanca, au Maroc, du 28 au 31 mars 2010, en marge de la 5e Conférence francophone sur le VIH/SIDA.
- Un protocole d'accord entre l'APF et ONUSIDA a été signé lors de la XXXVIe Session de l'APF, à Dakar en juillet 2010, afin de jeter les bases d'une collaboration entre ces deux entités.

THÈMES

Commission de la coopération et du développement

- Le suivi des négociations commerciales internationales de l'OMC
- Les accords de partenariats économiques (APE)
- La biodiversité
- La sécurisation des titres fonciers dans l'espace Francophone
- Les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
- Le suivi du Sommet de Ouagadougou sur le développement durable

Réseau parlementaire de lutte au VIH/SIDA

- La féminisation de la pandémie exposée par ONUSIDA
- Le rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA
- Les suites au Protocole d'accord entre l'APF et ONUSIDA
- Le dernier rapport mondial d'ONUSIDA
- Le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme
- L'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte contre le VIH/SIDA.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présider les travaux de la Commission en remplacement du président de la commission qui n'a pu se rendre au Cambodge.
- Présenter un rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales sous l'égide de l'OMC.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour et sur le contenu des projets de résolutions.
- En occupant la vice-présidence, jouer un rôle de leadership dans les décisions concernant les orientations de la Commission.
- Faire valoir les pratiques intéressantes qui ont cours au Québec pour lutter contre le VIH/SIDA, notamment en ce qui a trait à la prise en compte des droits et des besoins spécifiques des femmes et des filles.
- Prendre part aux discussions sur les autres thèmes à l'ordre du jour et participer à l'élaboration d'une résolution sur la prise en considération des droits et des besoins des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la commission ont pu bénéficier de la présentation de M. Hervé Cronel, conseiller spécial du secrétaire général de l'OIF sur l'économie et le développement durable, portant sur la situation économique mondiale et les grandes tendances des économies en développement.
- Le rapport présenté par le député québécois a mené au renouvellement de l'engagement de l'APF envers le suivi des négociations commerciales à l'OMC afin d'assurer que la voix des États francophones soit entendue dans le cadre des négociations du cycle de Doha.
- Le parlementaire québécois a pu s'enquérir des enjeux et participer aux débats sur les contenus des rapports et des projets de résolutions sur la sécurisation des titres fonciers, les accords de partenariats économiques et la biodiversité.
- Le député québécois a participé à l'élaboration de la question qui sera posée au Secrétaire général de l'OIF lors de la prochaine Session de l'APF, question qui portera sur le commerce international.
- Les parlementaires ont pu auditionner le Dr. Jean-Élie Malkin, conseiller sénior au Cabinet du directeur général d'ONUSIDA, et M. Svend Robinson, conseiller spécial au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Les deux ont fait le point sur le dernier rapport mondial d'ONUSIDA, sur la progression de la pandémie et sur les stratégies mise en oeuvre par le Fonds pour maximiser l'efficacité des sommes octroyées aux pays receveurs de dons.
- Le député québécois a pu participer à l'élaboration des résolutions sur *l'éducation relationnelle, affective et sexuelle des filles et des garçons comme instrument de lutte au VIH/SIDA* et sur *le rôle de l'État dans la prise en compte des droits et des besoins spécifiques des femmes et des filles dans la lutte au VIH/SIDA.*
- Le député québécois a pu faire valoir les avantages de l'utilisation des méthodes d'analyse différenciée selon les sexes dans la lutte contre le VIH/SIDA autant dans la prestation des soins de santé que dans l'élaboration des politiques publiques visant notamment la prévention.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 408,35 $
- Transport	16 410,10 $
Total	**19 818,45 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Liège (Belgique)
- 2 au 4 mai 2011

PARTICIPANTS

- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur à la Commission politique de l'APF
- M. Maxime Carrier-Légaré, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.

THÈMES

- Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen au sein de l'espace francophone
- Les situations politiques dans l'espace francophone
- Comment faire face aux défis démographiques du 21e siècle
- Ressources naturelles et conflits.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
- Présenter le rapport de la Section du Québec sur « L'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone ».

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Quelque 20 sections provenant de 4 continents ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Dans le cadre de la présentation de son rapport sur « L'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone », le député de l'ANQ a exposé une recherche comparative portant sur le mandat et les compétences de 11 ombudsmans/médiateurs oeuvrant au sein de la Francophonie. Il a également fait la promotion des activités du Protecteur du citoyen du Québec. Cette présentation a été suivie d'échanges portant notamment sur le rôle de l'ombudsman dans la protection et la promotion des droits de la personne. Il a été convenu que la Commission politique auditionnera ultérieurement le Président de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations. Le député de l'ANQ a insisté sur l'importance de la présomption d'innocence et sur le rôle des institutions judiciaires dans les processus de sortie de crises. Tout en rappelant l'attachement que le Québec accorde aux droits de la personne, le député de l'ANQ s'est dit préoccupé par la situation de ces droits dans certains pays de l'espace francophone. Il a notamment proposé que la Région Afrique de l'APF soit saisie de cette question.
- Le député de l'ANQ a proposé de renforcer les échanges d'information entre le parlement européen et l'APF. Il a également incité l'APF à constamment améliorer sa plate-forme communicationnelle web 2.0.
- Le député de l'ANQ a pu échanger avec des élus locaux sur le système politique belge et plus particulièrement sur la situation politique actuelle du pays.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 834,19 $
- Transport	3 600,23 $
Total	**5 434,42 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE MONSIEUR JAY DARDENNE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Québec (Québec)
- 5 août 2011

PARTICIPANTS

- M Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Section du Québec de l'APF
- M. François Gendron, vice-président de l'Assemblée nationale
- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- Mme Marie Malavoy, députée de Taillon et membre de la Section du Québec de l'APF
- Mme Johanne Whittom, directrice du Cabinet du président de l'Assemblée nationale
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la Région Amérique de l'APF.

CONTEXTE

- Le lieutenant-gouverneur (ou vice-gouverneur) de la Louisiane, M. Jay Dardenne, a été reçu en entretien par le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon. Il était accompagné de M. Philippe Gustin, directeur du Centre international de Lafayette et secrétaire administratif de la Section de la Louisiane de l'APF.
- M. Dardenne, un élu républicain, ancien parlementaire (sénateur) de la législature de la Louisiane, effectuait une visite à Québec, du 3 au 6 août, à l'invitation du MRI. Il venait d'abord à Québec en sa qualité de responsable du triple-ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de l'État de la Louisiane, à l'occasion des Fêtes de la Nouvelle-France qui se tenaient le vendredi 5 août, un volet Louisiane impliquant plusieurs activités. Le lieutenant-gouverneur est francophile et s'intéresse à la Francophonie et à l'APF.
- Au programme de la visite de M. Dardenne à l'Assemblée nationale le vendredi 5 août figurait également une visite guidée de l'hôtel du Parlement.

THÈMES	- La situation actuelle en Louisiane, au plan politique (les élections) mais aussi en référence aux répercussions économiques et environnementales du déversement de pétrole sur les côtes de la Louisiane l'an dernier, à la suite de l'explosion, survenue le 20 avril 2010, de la plate-forme pétrolière *Deepwater Horizon* de la compagnie *British Petrolium* - Les relations entre l'Assemblée nationale et la législature de la Louisiane dans le cadre de l'APF. - Les préparatifs en vue de l'accueil en Louisiane de la session 2012 de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF - La nouvelle loi sur les services en français adoptée en mai 2011 en Louisiane - La préparation du Grand Réveil acadien en Louisiane qui s'est tenu du 7 au 16 octobre 2011, dans toute la région du Sud de l'État - Les préparatifs des célébrations du Bicentenaire de l'État de la Louisiane en 2012.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Renforcer les liens entre le Québec et l'État de la Louisiane. - Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le président de l'Assemblée nationale a pu échanger avec le vice-gouverneur Dardenne sur les liens stratégiques que peuvent nouer la Louisiane et le Québec en matière de défense et de promotion du fait français dans les Amériques. - Les députés ont eu l'occasion d'échanger avec la délégation de la Louisiane sur l'actualité politique au Québec et en Louisiane.
COÛT	**Total** **389,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE DU SÉNATEUR ÉRIC LAFLEUR, PRÉSIDENT DE LA SECTION DE LA LOUISIANE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Québec, (Québec)
- 16 août 2011

PARTICIPANTS

- M Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Section du Québec de l'APF
- M. Michel Matte, député de Portneuf et membre de la Section du Québec de l'APF
- Mme Agnès Maltais, députée de Taschereau
- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg
- Mme Johanne Whittom, directrice du cabinet du président de l'Assemblée nationale
- M. Dominic Dumont, secrétaire administratif de la Région Amérique de l'APF.

CONTEXTE

- Le sénateur LaFleur a été reçu en entretien par le président Jacques Chagnon. Il était accompagné de M. Joseph Dunn, directeur du Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL). Précédemment, il avait déjeuné en compagnie des députés Agnès Maltais, Carole Poirier, Michel Matte et Michel Pigeon.
- Il était en visite au Québec à l'invitation du MRI du 14 au 18 août, dans le cadre du programme d'invitation et d'accueil de personnalités étrangères (PIAPE) du ministère. Il séjourna d'abord à Montréal les 14 et 15 août, puis à Québec les 16 et 17 août avec un retour en Louisiane le lendemain. Il se rendait par la suite à Regina le 23 août pour participer à l'Assemblée régionale Amérique de l'APF.
- M. LaFleur, un démocrate, a été d'abord été élu en 1999 comme représentant à la Chambre de l'État, puis, en 2007, comme sénateur. À ce titre, il est membre de plusieurs comités du Sénat et agit comme vice-président du comité Éducation. Monsieur LaFleur compte parmi le petit nombre d'élus de la Louisiane qui sont issus de la communauté francophone, qui parlent français et qui ont comme ambition de promouvoir les intérêts de la communauté francophone de la Louisiane. À cet égard, il a assumé un bon leadership en Louisiane pour la défense et la promotion du français, et de la culture cadienne, et a effectué des missions à l'étranger afin de développer des liens à l'international. Le sénateur avait dirigé la délégation de la Louisiane qui était invitée spéciale au Sommet de Montreux en octobre 2010.

THÈMES	- La situation actuelle en Louisiane, au plan politique (les élections) mais aussi en référence aux répercussions économiques et environnementales du déversement de pétrole sur les côtes de la Louisiane l'an dernier, à la suite de l'explosion, survenue le 20 avril 2010, de la plate-forme pétrolière *Deepwater Horizon* de la compagnie *British Petrolium*. - Les relations entre l'Assemblée nationale et la législature de la Louisiane dans le cadre de l'APF. - Les préparatifs en vue de l'accueil en Louisiane de la session 2012 de l'Assemblée régionale Amérique de l'APF. - La nouvelle loi sur les services en français adoptée en mai 2011 en Louisiane. - La préparation du Grand Réveil acadien en Louisiane qui s'est tenu du 7 au 16 octobre 2011, dans toute la région du Sud de l'État. - Les préparatifs des célébrations du Bicentenaire de l'État de la Louisiane en 2012.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Renforcer les liens entre l'Assemblée nationale et le Congrès de l'État de la Louisiane. - S'assurer d'une participation des plus actives de la Section de la Louisiane au sein de la Région Amérique de l'APF.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le président de l'Assemblée nationale a pu constater que le sénateur LaFleur est un défenseur acharné des intérêts de la minorité francophone de la Louisiane. - Le président Chagnon et le sénateur LaFleur ont échangé sur l'APF et le rôle important que la Section de la Louisiane peut y jouer. - Les députés québécois ont eu l'occasion d'échanger avec le sénateur sur l'actualité politique et parlementaire au Québec et en Louisiane.
COÛT	**Total** **684,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE SECTION ET XXVIIE SESSION DE L'ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Regina (Saskatchewan)
- 22 au 26 août 2011

PARTICIPANTS

- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun et président délégué de la Section du Québec de l'APF
- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec
- Mme Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières et membre de la Section du Québec
- Mme Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La région Amérique est l'une des quatre assemblées responsables de la mise en oeuvre des objectifs de l'APF dans le contexte particulier des régions.
- Elle existe depuis 1980 et rassemble treize sections membres formées par des assemblées législatives du Canada, des États-Unis et d'Haïti. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre depuis les débuts.
- Présidée par un chargé de mission, elle se réunit une fois par année, trace les orientations et définit les principes qui guident l'action de la région Amérique.
- Elle favorise le rayonnement et la protection de la langue et de la culture françaises dans les régions entièrement ou partiellement francophones d'Amérique.
- Par l'étude d'enjeux culturels, économiques et sociaux, et par le soutien des initiatives mises en œuvre pour y répondre, la région Amérique vise à créer une étroite collaboration entre les communautés francophones et à manifester l'appui de la francophonie parlementaire à leur égard.
- Les sessions des assemblées générales annuelles de la région Amérique se tiennent de manière rotative à l'invitation des différentes sections qui la composent. La dernière Session s'était tenue à Winnipeg (Manitoba) en août 2010.
- La Conférence des présidents de Section (CPS) de la région, qui se réunit au moins deux fois l'an, tient une réunion à l'occasion de chaque Assemblée régionale annuelle. L'ANQ assume la présidence de cette Conférence depuis juillet 2011.
- Le secrétariat de la région Amérique de l'APF est établi à l'Assemblée nationale du Québec depuis le printemps 1992.

THÈMES	- La culture comme vecteur de la Francophonie (Canada) - Projet de loi sur les services en français (Louisiane) - Une langue qui se partage, une langue qui voyage (Nouveau-Brunswick) - Analyse des médias francophones (Ontario) - Le coopératisme comme moyen de développement et de survie des communautés francophones en Amérique du Nord (Québec) - Revitalisation rurale par le terroir (Saskatchewan).
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Assurer la présidence et le bon déroulement des travaux de la CPS. - Lors de la CPS, contribuer à la définition des orientations de la région Amérique de l'APF, notamment en proposant que les débats de l'Assemblée annuelle s'articulent autour d'un thème commun, et faire valoir cette proposition auprès des parlementaires de la région Amérique présents à la Session. - Présenter la version finale du rapport sur le mouvement coopératif comme moyen de développement et de survie des communautés francophones en Amérique du Nord. - Promouvoir les expériences novatrices et l'expertise des parlementaires québécois, et de la société québécoise en général, relativement aux sujets à l'étude. - Contribuer à l'approfondissement des liens entre les parlementaires québécois et leurs homologues francophones dans le but d'accroître la visibilité de la francophonie d'Amérique.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- La Section du Québec a présenté son rapport final sur le mouvement coopératif. Ce dernier a donné lieu à l'adoption d'une résolution par laquelle les parlementaires s'engagent à appuyer le développement des mouvements coopératifs dans les communautés dévitalisées, notamment en encourageant les jeunes de leurs milieux désireux d'acquérir une expertise en création et gestion des coopératives. - La Section du Québec a contribué à l'élaboration et à l'adoption d'une résolution à l'effet que les membres de l'Assemblée régionale Amérique traitent, lors de la prochaine Assemblée annuelle et à titre expérimental, d'un seul thème d'intérêt commun. Ce thème pourra faire l'objet de présentations de la part des sections membres, lesquelles pourront l'aborder selon leur réalité propre et l'angle souhaité.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- À la proposition de la Section du Québec, le thème « L'impact de la connaissance du français sur l'économie locale dans les Amériques » sera abordé lors de la prochaine Assemblée annuelle qui aura lieu en 2012, à l'invitation de la Section de la Louisiane.	
COÛT	- Per diem et autres frais	3 984,25 $
	- Transport	3 980,33 $
	Total	**7 964, 58 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

36e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (FCFA)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Ottawa (Ontario) - 24 septembre 2011
PARTICIPANT	- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la Section du Québec de l'APF.
CONTEXTE	- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF prend régulièrement part à l'Assemblée générale annuelle de la FCFA, dans le cadre des activités régionales de l'APF. La FCFA est un organisme qui se veut le porte-parole principal des 2,5 millions de francophones vivant au Canada hors Québec.
THÈME	- Renforcer la Francophonie canadienne dans le paysage politique actuel.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Sensibiliser les leaders de la Francophonie canadienne à l'existence de l'APF, au bien-fondé des objectifs qu'elle poursuit et à ses réalisations. - Poursuivre la concertation avec les organismes de la Francophonie en vue de promouvoir le rayonnement de la langue française dans les Amériques. - Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique. - Faire connaître l'institution de l'ANQ auprès des leaders de la Francophonie canadienne.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de l'ANQ, qui à l'instar de son collègue ontarien Jean-Marc Lalonde, représentait la Région Amérique de l'APF, a pu tisser des liens avec des francophones de différentes communautés du Canada et faire connaître nos institutions parlementaires.
- Le député de l'ANQ a été sensibilisé aux grands défis et enjeux auxquels font face les francophones des Amériques, telle que la prestation de services de santé et d'éducation de qualité en langue française.
- La participation de l'Assemblée nationale a servi à rappeler l'importance primordiale que le Québec attache à la Francophonie sur ce continent.
- Le Prix Boréal remis par la FCFA vise à souligner la contribution essentielle d'une personne ou d'un groupe qui œuvre au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadienne du Canada. En 2011, le Prix Boréal a été décerné le 22 septembre à M. Benoît Pelletier, professeur de droit civil à l'Université d'Ottawa et ex-politicien. M. Pelletier a également été le conférencier invité lors de l'Assemblée générale.

COÛT

- Per diem et autres frais	40,00 $
- Transport	217,80 $
Total	**257,80 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

64e CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Ottawa (Ontario)
- 29 septembre au 1er octobre 2011

PARTICIPANTE

- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et membre de la Section du Québec de l'APF.

CONTEXTE

- Depuis 1989, la Section du Québec de l'APF délègue un ou deux parlementaires au Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui y participent au sein d'une délégation de la région Amérique de l'APF. L'ACELF constitue un réseau d'échanges entre les intervenantes et intervenants en éducation francophone de partout au Canada et elle favorise la réflexion et diffuse des résultats de recherche en éducation de langue française. Ce congrès permet aux participants de rencontrer des membres de la francophonie pancanadienne oeuvrant dans ce domaine.

THÈMES

- Thématique générale : Une francophonie sans frontières
- Ateliers : 33 ateliers articulés autour de 5 axes thématiques :
  1. Une francophonie sans frontières linguistiques
  2. Une francophonie sans frontières culturelles
  3. Une francophonie sans frontières communautaires
  4. Une francophonie sans frontières technologiques
  5. Une francophonie sans frontières sectorielles (partenariat)

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Appuyer la promotion de la langue française en Amérique en assurant une présence de la Francophonie parlementaire lors de ce congrès d'envergure.
- Faire connaître l'APF et ses objectifs auprès de partenaires de la Francophonie pancanadienne.
- Développer une meilleure connaissance mutuelle et resserrer les liens avec les représentants des communautés francophones hors Québec en vue de contribuer au renforcement du fait français en Amérique.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La députée de l'ANQ, qui à l'instar du sénateur Michel Rivard, de la Section du Canada, représentait la Région Amérique de l'APF, a participé à des ateliers qui lui ont notamment permis de s'enquérir des dernières tendances en matière d'éducation intégrant les nouvelles technologies de l'information, et tout particulièrement l'aide aux devoirs à l'heure du Web 2.0.
- La députée a de plus été sensibilisée à l'effet sur les systèmes scolaires du profil changeant de la population francophone du Canada (données démographiques relatives à immigration) ainsi qu'à l'effet sur les communautés de l'usage du français comme langue de transaction ou comme langue identitaire.
- La députée a également été sensibilisée aux défis des élèves nouveaux arrivants dans un milieu francophone minoritaire, dont les expériences d'accueil, d'intégration scolaire et d'établissement dans leur nouveau milieu sont généralement difficiles, notamment sur les plans socio-émotif, scolaire et culturel.
- La députée a pu faire valoir l'intérêt de la région Amérique de l'APF à explorer des pistes de collaboration avec l'ACELF afin de promouvoir leurs activités auprès des parlementaires des Amériques.
- La députée a pu réitérer l'engagement du Québec envers la promotion et le soutien aux initiatives visant la protection du français en milieu minoritaire.

COÛT	**Total**	**0,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

SÉMINAIRE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DU RÉSEAU DES FEMMES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF) SUR LA CONVENTION SUR L'ÉLIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES (CEDEF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Budapest (Hongrie)
- 26 et 27 octobre 2011

PARTICIPANTE

- Mme Carole Poirier, députée d'Hochelaga-Maisonneuve et membre de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

CONTEXTE

- Depuis 2004, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF met en œuvre un programme de séminaire en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). L'objectif général de ces séminaires est d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre possible de femmes parlementaires francophones au contenu de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) et aux moyens de la mettre réellement en application dans leurs États respectifs. Depuis 2007, les séminaires du Réseau des femmes portent également sur un second thème, en lien avec la CEDEF et choisi par la section hôte.
- La CEDEF, adoptée en 1979, est l'instrument normatif international le plus important à avoir été adopté à ce jour par les Nations Unies, dans le domaine des droits des femmes.
- La Section du Québec de l'APF occupe actuellement le poste de deuxième vice-présidente au Réseau des femmes parlementaires de l'APF et est rapporteure sur le thème de la CEDEF.

THÈMES

- La mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) et de son protocole facultatif
- Les femmes dans la vie politique, dans la vie civile et dans la vie familiale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre aux femmes parlementaires hongroises d'approfondir leurs connaissances de la CEDEF et renforcer ainsi leur capacité à veiller à sa mise en œuvre.
- Appuyer les femmes parlementaires hongroises dans leur engagement politique pour une société démocratique, juste et équitable.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie et en particulier au sein du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, instance mise sur pied sous l'impulsion de la Section du Québec de l'APF.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Pendant deux jours, les parlementaires hongroises ont pu entendre des interventions de différentes conférencières, parlementaires et expertes, sur des thèmes généraux et plus spécifiques à la CEDEF.
- Les expertes ont insisté sur le rôle primordial que doivent jouer les parlementaires dans le processus de contrôle de leur gouvernement et dans le processus d'élaboration de lois nationales conformes à la CEDEF. Elles ont de plus présenté le processus d'enquête établi par la CEDEF en citant plusieurs exemples ainsi que les amendes prévues pour les États reconnus coupables.
- La députée de l'Assemblée nationale a fait une présentation sur les actions récemment posées au Québec pour encourager l'implication des femmes en politique et pour favoriser un partage plus égalitaire du pouvoir, tant dans le domaine politique, économique que social. Elle a par ailleurs partagé son expérience en matière de mentorat en politique et sensibiliser les parlementaires participantes à l'importance de s'impliquer ainsi auprès des femmes susceptibles de s'engager dans les différentes sphères décisionnelles.
- La députée de l'Assemblée nationale a contribué au succès du séminaire en participant activement aux échanges.

COÛT[1]

- Per diem et autres frais	125,00 $
- Transport	97,05 $
Total	**222,05 $**

[1] Le billet d'avion et les frais de séjour de Mme Poirier ont été assumés par l'APF.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE DE LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, MME ROSE FRANCINE ROGOMBÉ

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Québec (Québec)
- 3 novembre 2011

PARTICIPANTS

- **Délégation québécoise**
- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Section du Québec de l'APF
- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF et rapporteur à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de l'APF
- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et 2e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Germain Chevarie, député des Iles-de-la-Madeleine, vice-président et rapporteur à la Commission de la coopération et du développement de l'APF
- Mme Sylvie Roy, rapporteure à la Commission des affaires parlementaires de l'APF
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales
- Mme Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF
- Mme Claire Laliberté, conseillère en protocole.

Délégation gabonaise

- Mme Rose Francine Rogombé, présidente du Sénat
- Mme Martine Bondo, sénatrice
- M. Adrien Mbumbe King, sénateur
- M. Charles René Mba, sénateur
- Mme Georgette Koko, sénatrice
- M. Félix Owansango Deacken, secrétaire général du Sénat
- M. Christian Baptiste Quentin, directeur de cabinet
- Mme Jeanne Berthe Mavoungou, conseillère à la présidente
- M. Guy Roger Ombanda-Lendira, conseiller en communication de la présidente

PARTICIPANTS (SUITE)	- M. Marcel Dikouba, directeur du Protocole - M. Raphaël Ombembe Ntaogne, directeur des aides de camp - Mme Angèle Traoret, directrice de la communication - M. François Ebibi Mba, Chargé d'affaires à l'Ambassade du Gabon au Canada.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec entretient des relations avec le Parlement du Gabon exclusivement dans le cadre des travaux de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). La Section du Gabon de l'APF est active au sein de l'organisation. Le président de l'Assemblée nationale du Gabon, M. Guy Nzouba Ndama, a été président de l'APF de 2007 à 2009 et détient actuellement un poste de président d'honneur au Bureau, organe exécutif de l'APF. - La présidente du Sénat de la République du Gabon était de passage au Canada à l'invitation de son homologue du Sénat canadien. Elle a profité de cette occasion pour effectuer différentes rencontres à Ottawa, à Québec, à Trois-Rivières et à Montréal. C'est dans ce contexte qu'elle a sollicité une visite à l'Assemblée nationale.
THÈMES	- L'importance qu'accorde l'ANQ à la Francophonie et sa contribution aux travaux des différentes instances de l'APF - Les travaux en cours à l'APF en matière de renforcement des institutions parlementaires et démocratiques dans l'espace francophone - L'actualité politique et parlementaire au Québec et au Gabon.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone. - Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie, plus particulièrement en matière de promotion de la démocratie parlementaire dans les pays en consolidation démocratique.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le président de l'Assemblée nationale s'est entretenu avec la délégation gabonaise dans le cadre d'une rencontre officielle qui a été suivie d'un déjeuner auquel ont participé des députés membres de la Section du Québec de l'APF. - Les députés québécois ont pu réaffirmer l'importance qu'accorde l'Assemblée nationale à la Francophonie ainsi qu'à ses actions en matière de renforcement de la démocratie parlementaire dans l'espace francophone. - Les députés québécois ont eu l'occasion d'échanger avec les membres de la délégation gabonaise sur les principaux enjeux de l'heure en Francophonie, ainsi que sur l'actualité politique et parlementaire au Québec et au Gabon.
COÛT	**Total** **1 648 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

5e SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Siège de l'UNESCO, Paris (France)
- 5 au 7 décembre 2011

PARTICIPANTS

- M. Bertrand St-Arnaud, vice-président de la Section du Québec de l'APF et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF
- M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller à la Direction des relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- Le Comité intergouvernemental est l'un des deux organes institués par la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*. Le Comité intergouvernemental est composé de représentants de 24 États Parties à la Convention, élus pour un mandat de quatre ans par la Conférence des Parties, à laquelle le Comité est redevable.
- Le Comité intergouvernemental se réunit une fois par an en session ordinaire au siège de l'UNESCO à Paris.
- Les fonctions du Comité sont, entre autre, d'encourager et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention, de préparer des directives opérationnelles pour la mise en œuvre des provisions de la Convention, de transmettre à la Conférence des Parties les rapports périodiques quadriennaux des Parties, et d'établir des procédures et autres mécanismes de consultation visant à promouvoir les objectifs et les principes de la Convention dans les autres forums internationaux.
- L'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) participe aux sessions du Comité intergouvernemental en tant qu'observateur et dispose, à ce titre, d'un droit de parole.
- Le député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a agi à titre de représentant de l'APF lors de la 5e session du Comité intergouvernemental.

CONTEXTE (SUITE)

- La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF effectue un suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.* Ce mandat est attribué à la Section du Québec, qui présente son rapport statutaire de suivi lors des réunions de la CECAC.
- La mise en œuvre de la Convention représente un enjeu prioritaire pour les parlementaires de la Francophonie, qui ont joué un rôle déterminant dans le processus ayant mené à son adoption et son entrée en vigueur.
- L'ANQ et l'APF ont organisé, en partenariat avec l'UNESCO, la *Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles* (CIDEC, Québec, 2 et 3 février 2011), dont les objectifs étaient d'effectuer un suivi de la mise en œuvre de la Convention 5 ans après son adoption, ainsi que de réaffirmer et d'actualiser l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la diversité des expressions culturelles.
- La CIDEC s'est clôturée avec l'adoption, par les parlementaires de la Francophonie, de la *Déclaration de Québec*, qui se décline en une série d'engagements concrets visant à favoriser et soutenir l'application de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.*
- Lors de la XXXVIIe Session de l'APF, qui s'est tenue à Kinshassa (République démocratique du Congo) du 5 au 8 juillet 2011, les parlementaires de la Francophonie ont, dans la foulée de la *Déclaration de Québec*, adopté un Projet de plan d'action visant la promotion et l'application concrète de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone.

THÈMES

- Fonds international pour la diversité culturelle: décision par le Comité sur les projets présentés pour l'année 2011 et discussion sur l'évaluation de la phase pilote du Fonds
- Préparation des rapports périodiques quadriennaux
- Discussion sur l'état de lieu de l'article 21 (Concertation et coordination internationales)
- Discussion concernant la création d'un emblème pour la Convention.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Représenter l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) lors de la session du Comité intergouvernemental.
- Préparer la mise à jour du rapport statutaire de la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'APF sur le suivi de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.*
- Présenter aux membres du Comité intergouvernemental le projet de plan d'action visant la promotion et l'application concrète de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone, adopté par l'APF lors de sa XXXVIIe Session.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Prendre acte et faire une évaluation des discussions sur l'état des lieux de l'article 21, lesquelles résultent de l'application de la résolution adoptée par la Conférence des Parties en ce qui a trait aux relations entre la Convention et les autres traités internationaux.
- Appuyer toute proposition répondant aux attentes et positions de l'APF en ce qui a trait à la mise en œuvre de la Convention.
- Affirmer le leadership de la Section du Québec de l'APF au sein de la Francophonie parlementaire en matière de diversité des expressions culturelles, un enjeu de premier ordre pour le Québec et l'ANQ.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a assisté aux travaux du Comité intergouvernemental afin de prendre connaissance des enjeux les plus actuels de la mise en œuvre de la *Convention de l'UNESCO (2005) sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.*
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF s'est exprimé devant le Comité intergouvernemental afin d'informer les délégués nationaux de l'adoption du plan d'action visant la promotion et l'application concrète de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans l'espace francophone.
- En outre, le député de l'ANQ et représentant de l'APF a invité les délégués nationaux à prendre connaissance du contenu de la *Déclaration de Québec*, disponible en français, anglais et espagnol sur le site Internet de l'UNESCO.
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a également fait part aux délégués nationaux de la satisfaction de l'APF à l'égard du suivi effectué par le Comité relativement à la promotion des objectifs et principes de la Convention dans d'autres enceintes internationales (article 21), comme demandé par la Conférence des Parties. Le représentant de l'APF a toutefois formulé le souhait que ce suivi soit une première étape vers la mise en place d'un mécanisme de consultation élargi et systématisé, prévoyant la participation des parlementaires et de la société civile, afin promouvoir la Convention au sein des autres enceintes internationales.
- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a finalement recommandé au Comité d'implanter un dispositif permettant de signaler l'existence de négociations internationales susceptibles d'entrer en contradiction avec les principes de la Convention, arguant qu'un tel mécanisme aurait un impact sur d'éventuels engagements de libéralisation en matière de biens et services culturels.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Le député de l'ANQ et représentant de l'APF a pu bénéficier d'une information de première main pour la mise à jour du rapport statutaire de la CECAC sur le suivi de la mise en œuvre de la Convention (2005).	
COÛT [1]	- Per diem et autres frais	2 263,39 $
	- Transport	2 845,33 $
	Total	**5 108,72 $**

[1] L'APF a remboursé la moitié des dépenses de M. St-Arnaud.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE SUR LA DÉCENTRALISATION, LE DROIT DE PÉTITION ET LE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - Bangui (République centrafricaine) - 13 et 14 décembre 2011
PARTICIPANT	- M. François Arsenault, directeur des travaux parlementaires de l'ANQ
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale centrafricaine a demandé à l'APF d'organiser un séminaire parlementaire de formation sur trois thèmes spécifiques à l'intention des membres de deux commissions parlementaires. - L'APF a demandé à l'Assemblée nationale du Québec de désigner un fonctionnaire pour traiter du thème du droit de pétition. - Un député français, M. René Dosière, et une députée camerounaise, Mme Marie-Rose Nguini Effa, ont respectivement traité des thèmes de la décentralisation et du genre et du développement.
THÈMES	- La décentralisation - Le droit de pétition - Le genre et le développement.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires en Francophonie multilatérale. - Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains et de l'APF. - Sensibiliser les parlementaires centrafricains à la question des pétitions, à sa mise en œuvre et faire état de l'expérience du Québec sur cette question.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation de l'ANQ sur les pétitions portait sur les origines du droit de pétition, sur les bases juridiques ainsi que sur la procédure de mise en œuvre au Québec.
- Cette présentation a été très bien reçue par les parlementaires centrafricains et a suscité un vif intérêt autant auprès des parlementaires que des fonctionnaires de l'APF.
- Au terme des échanges sur cette question, les parlementaires centrafricains ont adopté des résolutions souhaitant la mise en œuvre de mécanismes et de promotion du droit de pétition dans leur pays.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	376,13 $
- Transport	51,23 $
Total	**427,36 $**

[1] Le billet d'avion et les frais de séjour de M. Arsenault ont été assumés par l'APF.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Phnom Penh, (Cambodge)
- 8 au 10 février 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, président de la Section du Québec de l'APF et vice-président de l'APF
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.

CONTEXTE

- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, résolutions prises et recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne l'activité des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

THÈMES

- Travaux des commissions
- Rapports des chargés de mission régionaux
- Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2012
- Examen de la situation dans divers pays
- Financement de la Francophonie internationale
- XXXVIIIe Session de l'APF
- Suivi des programmes de coopération interparlementaire
- Suivi des missions d'observation électorale de la Francophonie
- Projet de calendrier des activités prévues pour 2012
- Plan de communication
- Ordre de la Pléiade.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur la question du statut de certaines sections de l'APF à l'étude.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance des programmes de coopération de l'APF pour la promotion de la démocratie parlementaire et, si nécessaire, proposer des mesures pour bonifier et développer ces programmes.
- Contribuer à la recherche d'une solution pour rallier la majorité des membres du Bureau sur le projet d'étude, au sein de l'APF, du financement de la Francophonie internationale.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance pour les parlements membres de l'APF de maintenir leur cotisation à l'organisation et d'inciter leur gouvernement respectif à maintenir, pour leur part, leur cotisation à l'Organisation internationale de la Francophonie.
- Faire connaître et promouvoir le Forum mondial sur la langue française, un évènement de l'Organisation internationale de la Francophonie en collaboration avec le gouvernement du Québec qui aura lieu dans la ville de Québec, du 2 au 6 juillet 2012.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le Bureau a adopté une *Déclaration sur les situations politiques dans l'espace francophone* portant sur la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar et la Syrie. Le Bureau s'est également intéressé à la situation politique dans d'autres pays de la Francophonie, notamment la Mauritanie, le Niger, la Tunisie, l'Égypte et Haïti.
- Le Bureau a accepté le principe de la levée de la suspension de la section ivoirienne qui ne pourra toutefois intervenir que lorsque celle-ci sera officiellement constituée. Il a, par ailleurs, recommandé le maintien de la suspension des sections de la Guinée, de Madagascar et de la Syrie.
- Le Bureau a pris acte des activités de coopération récentes de l'APF et de celles prévues au calendrier pour la prochaine année. Il a, en outre, accepté la proposition de tenir le prochain Parlement francophone des jeunes (PFJ) en marge des Jeux de la Francophonie 2013 qui auront lieu à Nice. L'utilisation du Fonds spécial d'aide de l'APF pour Haïti et la mise en œuvre d'actions de coopération au bénéfice du Parlement haïtien ont également fait l'objet de débats.
- La Section du Québec a contribué à l'élaboration d'une solution pour rallier les membres du Bureau sur le projet d'étude, au sein de l'APF, du financement de la Francophonie internationale. La mise en œuvre de ce projet a été confiée à la Commission des affaires parlementaires de l'APF dont le président fera rapport lors de la prochaine réunion du Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres du Bureau ont convenu, sur proposition de la Section du Québec, qu'une correspondance du secrétaire général parlementaire serait transmise à l'ensemble des présidents de section de l'APF afin d'encourager les parlements à maintenir leur cotisation à l'organisation et à inciter leur gouvernement respectif à faire de même pour leur cotisation à l'Organisation internationale de la Francophonie.
- La Section du Québec a pu faire la promotion du Forum mondial sur la langue française qui aura lieu à Québec, du 2 au 6 juillet 2012, et réitérer son appui au Secrétariat de l'APF pour le bon déroulement des projets de l'organisation dans le cadre de cet évènement majeur.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section de la Belgique (Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) à tenir la prochaine Assemblée plénière de l'APF à Bruxelles, durant la semaine du 8 juillet 2012.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT[1]

- Per diem et autres frais	4 021,07 $
- Transport	21 092,60 $
Total	**25 113,67 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon et de Mme Whittom incluent ceux de la 29e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada (Edmonton, 2 au 5 février 2012).

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

PREMIER CYCLE DE FORMATION À L'INTENTION DES FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES D'AFRIQUE FRANCOPHONE : ADMINISTRATION ET ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE (APF – UNIVERSITÉ SENGHOR)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Ouagadougou (Burkina Faso)
- 5 au 10 mars 2012

PARTICIPANT

- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec.

CONTEXTE

- Dans le cadre du renforcement de la synergie entre l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et les opérateurs de la Francophonie dont l'intérêt a été réaffirmé lors du dernier Sommet à Montreux, l'APF et l'Université Senghor d'Alexandrie ont mis sur pied un cycle de formation à l'intention des fonctionnaires parlementaires d'Afrique francophone.
- Ce programme a pour objectif de permettre aux fonctionnaires et administrateurs parlementaires de renforcer les compétences indispensables à une meilleure maîtrise de leur fonction, et ce, de façon à améliorer le soutien qu'ils peuvent apporter aux parlementaires.
- Cette formation était animée par des universitaires et des fonctionnaires parlementaires de haut niveau. Le secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec a été invité par l'APF à y participer à titre de formateur.

THÈMES

- Régimes politiques africains comparés
- Les fonctions parlementaires en Afrique : production législative
- Les fonctions parlementaires en Afrique : contrôle de l'exécutif
- Déontologie du travail parlementaire
- Statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires
- Rédaction de documents : propositions de lois ou d'amendements
- Rédaction de documents : notes, rapports, synthèses
- Le travail des commissions
- La préparation et le déroulement de la séance plénière : le travail en séance
- Les relations extérieures du parlement : gouvernement, conseil constitutionnel, international, médias.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Assurer une présence active de l'Assemblée nationale auprès de ses partenaires de la Francophonie, notamment sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie représentative dans l'espace francophone en partageant l'expertise et le savoir-faire québécois, plus particulièrement en faveur du renforcement des capacités et des compétences des fonctionnaires et administrateurs parlementaires.
- Promouvoir l'expertise de l'Assemblée nationale en matière de coopération interparlementaire auprès de ses partenaires africains et de l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Près de 30 fonctionnaires parlementaires provenant des Assemblées nationales du Burkina Faso, du Niger et du Togo ont participé à cette activité d'une durée de six jours.
- Cette formation a été pour eux l'occasion de renforcer leurs connaissances institutionnelles, politiques et administratives des différents systèmes parlementaires, d'optimiser leurs capacités opérationnelles en matière d'organisation du travail parlementaire ainsi que d'améliorer leur capacité rédactionnelle en ce qui concerne l'élaboration de documents officiels.
- Le secrétaire général de l'Assemblée nationale a pu partager l'expertise et le savoir-faire québécois en matière d'organisation du travail des commissions parlementaires et de la séance plénière. Il a également fait une présentation sur les statuts et carrières des fonctionnaires parlementaires.
- Les interventions du secrétaire général ont été très appréciées par l'ensemble des participants et ont suscité un grand intérêt.
- À l'issue des travaux, les participants se sont vus remettre par l'Université Senghor un diplôme « Administration et organisation du travail parlementaire ».
- Par ses interventions, le secrétaire général a ainsi pu faire rayonner les bonnes pratiques de la démocratie représentative québécoise et, en cela, contribuer à la construction d'une image positive du Québec auprès de ses partenaires de la Francophonie.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	175,00 $
- Transport	0,00 $
Total	**175,00 $**

[1] Le billet d'avion et les frais de séjour de M. Bonsaint ont été assumés par l'APF.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Lomé (Togo)
- 13 au 16 mars 2012

PARTICIPANTS

- M. Henri-François Gautrin, député de Verdun, président délégué de la Section du Québec de l'APF, vice-président et rapporteur à la Commission politique de l'APF
- Mme Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.

CONTEXTE

- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
- La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.

THÈMES

- Le rôle des ombudsmans, des médiateurs et des protecteurs du citoyen au sein de l'espace francophone
- Les situations politiques dans l'espace francophone
- Comment faire face aux défis démographiques du 21e siècle
- Ressources naturelles et conflits
- Révision des dispositions réglementaires concernant le statut des sections de l'APF
- Préparation de l'audition du secrétaire général de la Francophonie.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.
- Faire connaître l'institution de l'ombudsman ou médiateur, notamment celle du Protecteur du citoyen du Québec, et promouvoir la mise en place de telles institutions au sein des États membres de la Francophonie ou leur renforcement là où elles existent déjà.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- A l'invitation du président de l'Assemblée nationale du Togo, près d'une trentaine de parlementaires de l'APF, représentant les quatre régions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Le député de l'Assemblée nationale a présenté un rapport sur « L'institution de l'ombudsman dans l'espace francophone : un rôle-clé en faveur du renforcement de l'État de droit ». Les participants ont ainsi pu échanger sur le rôle de l'ombudsman dans la protection et la promotion des droits de la personne, ainsi que sur les caractéristiques qui concourent à l'autonomie et à l'indépendance de cette institution.
- Le député de l'Assemblée nationale a en outre proposé quelques éléments pour une résolution sur ce thème qui sera présentée pour adoption lors de la prochaine réunion, en juillet 2012. Il a notamment proposé que l'APF demande aux gouvernements des États membres de la Francophonie qui ne l'ont pas encore fait de mettre en place des ombudsmans, médiateurs et autres institutions nationales de défense des droits de l'Homme ou de les renforcer là où ils existent déjà. Il a aussi proposé que l'APF demande à ces mêmes gouvernements de respecter et de renforcer l'autonomie et l'indépendance de cette institution, de manière à ce qu'elle ait un pouvoir réel d'examiner et d'intervenir sur toutes questions relevant de son domaine de compétences.
- Cette présentation a été suivie de l'audition de la Médiatrice du Burkina Faso et représentante de l'Association des ombudsmans et médiateurs de la Francophonie (AOMF). Cette dernière a présenté aux parlementaires les principales missions et activités de l'AOMF ainsi que sa coopération avec l'OIF, en particulier pour la mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle et d'accompagnement des ombudsmans et de leurs collaborateurs.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations sur lesquelles le député de l'ANQ a pu présenter la position de la Section du Québec, notamment sur celle concernant la situation en Syrie. Soutenant les aspirations légitimes du peuple syrien, les parlementaires ont demandé la levée immédiate de toute réserve aux efforts diplomatiques internationaux visant à faire cesser la répression du régime syrien. L'APF avait déjà suspendu, lors de sa session de Kinshasa, le parlement syrien, membre de l'organisation depuis 1980. - Les membres de la Commission politique ont par ailleurs décidé de lancer une étude sur la révision des dispositions réglementaires concernant le statut des sections de l'APF à laquelle la Section du Québec s'est engagée à contribuer. Cette révision devrait entre autres permettre d'étudier la possibilité d'intégrer au Règlement des dispositions relatives au statut de « mise sous observation à titre préventif » d'une section. - Enfin, le député de l'Assemblée nationale a présenté un projet de question qui sera posé par la Commission politique lors de l'audition du secrétaire général de la Francophonie, en juillet 2012, question en faveur d'un renforcement du rôle de l'AOMF au sein des institutions de la Francophonie.
COÛT	- Per diem et autres frais 1 894,48 $ - Transport 16 006,45 $ **Total** **17 900,93 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synoptique

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Athènes (Grèce)
- 13 au 16 mars 2012

PARTICIPANTS

- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau, 2e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- M. Olivier Lemieux-Périnet, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF se réunit une fois par année, à l'instar des commissions permanentes de l'APF, afin d'élaborer des stratégies, de planifier ses activités ainsi que d'étudier et de commenter les rapports en cours. Cette rencontre permet également de préparer la réunion du Réseau des femmes qui a lieu en marge de la session annuelle de l'APF, à tous les mois de juillet.
- Le Réseau des femmes a pour but de promouvoir une meilleure participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle et ce, tant au niveau national que dans l'ensemble de l'espace francophone. Il tend également à renforcer la place et le rôle des femmes dans les parlements membres et dans les organisations internationales, à favoriser les échanges d'expérience, à encourager la solidarité entre femmes parlementaires, et enfin surtout, à contribuer à la défense des droits de la personne, particulièrement ceux des femmes et des enfants.

THÈMES

- L'autonomisation économique des femmes
- La violence faite aux femmes et aux enfants dans l'espace public
- Le rôle des femmes dans la promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel
- La lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso
- La situation de la santé maternelle et infanto-juvénile au Burkina Faso

THÈMES (SUITE)

- La mise en œuvre de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF) dans les États des sections membres, associées et des observateurs de l'APF.
- Préparation de l'audition du Secrétaire général de la Francophonie
- Préparation de l'Avis de l'APF au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de Kinshasa.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de l'Assemblée nationale auprès des partenaires de la Francophonie, plus précisément sur les questions relatives à la participation des femmes à la vie politique, économique, sociale et culturelle ainsi qu'à la défense des droits de la personne, en particulier des femmes et des enfants.
- Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les thèmes et prises de position du Réseau des femmes.
- Sensibiliser les femmes parlementaires aux enjeux importants liés à l'autonomisation économique des femmes et susciter des échanges sur les bonnes pratiques et expériences en la matière.
- Favoriser la mise en oeuvre d'actions concrètes par les institutions de la Francophonie en faveur de l'autonomisation économique des femmes.
- Faire la promotion et le suivi de la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, ainsi que de son protocole facultatif.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La députée québécoise a présenté un rapport sur le thème de l'autonomisation économique des femmes dans lequel elle a notamment fait état des informations recueillies dans le cadre d'un appel de contributions lancé auprès de l'ensemble des sections de l'APF à l'automne dernier. Les participantes ont ainsi pu échanger sur leurs expériences ainsi que sur les actions posées au sein de leur État respectif en faveur de l'autonomisation économique des femmes.
- Dans le cadre de ce rapport, la députée québécoise a présenté un projet de résolution qui sera étudié lors de la prochaine réunion du Réseau des femmes, en juillet 2012. Ce projet de résolution prévoit entre autres un engagement de l'APF à développer ses actions visant à favoriser l'autonomisation économique des femmes et, à cet effet, à étudier la possibilité de mettre en œuvre des séminaires du Réseau des femmes parlementaires sur ce thème.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- La députée québécoise a animé des échanges sur le suivi de la *Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et de son protocole facultatif. Le Comité a souhaité être informé, lors de sa prochaine réunion, de la nature des réserves à la Convention émises par certains États membres de la Francophonie, réserves par lesquelles des États se soustraient à certaines dispositions de la Convention. - La députée de la Section du Québec a présenté un projet de question qui sera posé par le Réseau des femmes lors de l'audition du Secrétaire général de la Francophonie, en juillet 2012. Plus précisément, ce projet de question porte sur la place qu'entend donner l'OIF aux actions menées en faveur de l'autonomisation économique des femmes et, en particulier, aux actions spécifiquement dédiées au développement et au soutien du secteur de la micro-finance. - La députée québécoise a fait valoir la position de la Section du Québec sur les différents sujets traités par le Comité directeur, notamment sur la nouvelle façon d'aborder les thématiques au sein du Réseau, soit en les décomposant en plusieurs sous-thèmes qui feront chacun l'objet d'un bref rapport, permettant ainsi de couvrir de manière plus détaillée certaines questions qui préoccupent les femmes.
COÛT	- Per diem et autres frais 2 236,81 $ - Transport 15 441,40 $ **Total** **17 678,21 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Vancouver (Colombie-Britannique)
- 19 au 21 mars 2012

PARTICIPANTS

- Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, rapporteure de la Section du Québec à la Commission des affaires parlementaires (CAP)
- M. Dominic Dumont, conseiller en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Commission des affaires parlementaires a pour mandat d'examiner les questions parlementaires d'intérêt commun, les orientations générales de la coopération interparlementaire, les questions juridiques dans l'espace francophone, les droits et libertés et le développement de la démocratie.
- Les sections du Québec et du Burkina Faso se sont vues confier, à la réunion de Marrakech (mars 2010), le mandat conjoint d'étudier le phénomène du nomadisme politique dans l'espace francophone. Les co-rapporteurs présentaient un troisième et dernier rapport d'étape sur le sujet à cette réunion intersessionnelle du printemps 2012.

THÈMES

- Le nomadisme politique
- Discrimination et élections libres, justes et transparentes dans l'espace francophone : état des lieux, enjeux et perspectives
- Communication de M. Pierre de Bané sur la nécessité de mieux connaître l'OIF, ses missions, ses programmes, son financement, sa coopération avec l'APF et l'étude d'un mémoire et d'une motion à ce sujet
- La vie des assemblées dans l'espace francophone : recueil des procédures et des pratiques parlementaires
- Les missions d'observation des élections
- Les séminaires parlementaires et les stages de formation
- Le programme NORIA
- Le Parlement francophone des jeunes et les parlements nationaux des jeunes.
- Préparation de l'audition de M. Abdou Diouf.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer une présence active de l'ANQ auprès des partenaires de la Francophonie, plus particulièrement sur les questions relatives au soutien à l'État de droit et à la consolidation des institutions parlementaires et électorales en Francophonie multilatérale.
- Promouvoir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire, particulièrement auprès de ses partenaires africains, toujours présents aux réunions de cette commission.
- Par la présentation du rapport préparé par les sections du Québec et du Burkina Faso, sensibiliser les parlementaires aux enjeux du phénomène du nomadisme politique dans les parlements francophones.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation conjointe, par la députée québécoise et le député burkinabé, de ce troisième et dernier rapport d'étape sur le phénomène du nomadisme politique en Francophonie a suscité de nombreux commentaires fort pertinents, plusieurs des parlementaires présents ayant connu, au sein de leur Parlement, les effets du changement d'allégeance partisane de collègues en cours de mandat électoral.
  Ce rapport d'étape rend compte de la situation à cet égard dans les 19 parlements de l'espace francophone qui ont jusqu'ici répondu au questionnaire transmis l'an dernier à toutes les sections de l'APF.
- La députée québécoise a pu s'enquérir des résultats des 5 missions d'information et de contacts de l'OIF auxquelles l'APF a participé, tenues ces derniers mois aux Seychelles et en Côte-d'Ivoire (législatives), au Cameroun (présidentielle), en RDC (législatives et présidentielle) et en Tunisie (élection de l'assemblée constituante).
- La députée québécoise a également pu en apprendre davantage sur les 4 séminaires parlementaires de l'APF tenus depuis juillet 2011 ainsi que sur les diverses expériences de coopération interparlementaire multilatérales et bilatérales en Francophonie, notamment en termes de formation et de développement d'outils informatiques.
- La députée québécoise a aussi pu prendre connaissance des derniers développements relativement au dossier du Parlement francophone des jeunes et échanger avec ses collègues sur les perspectives d'avenir pour cette simulation parlementaire créée à Québec en 2001.
- La Commission a préparé l'audition du secrétaire général de la Francophonie qui aura lieu lors de la Session de Bruxelles en juillet 2012.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 846,60 $
- Transport	2 064,57 $
Total	**3 911,17 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES (CECAC) DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
- Bruxelles (Belgique)
- 29 au 31 mars 2012

PARTICIPANTS

- M. Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, vice-président de la Section du Québec de l'APF, rapporteur à la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles de (CECAC) l'APF
- M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller à la Direction des relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
- La CECAC examine les questions relatives à la diversité des expressions culturelles, au rayonnement de la langue française, à l'éducation, à la formation, aux technologies de l'information et des communications et à l'audiovisuel.
- La dernière réunion de la CECAC a eu lieu à la veille de la 37e Session plénière de l'APF, à Kinshasa (République démocratique du Congo) en juillet 2011.
- La Section du Québec occupe un poste de rapporteur au sein de cette Commission.

THÈMES	- Le suivi de la Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles - Le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales - Les enjeux des systèmes éducatifs dans nos sociétés en pleine mutation socio-économique et culturelle - L'éducation au développement durable - Le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/SIDA - Antagonisme et complémentarité entre Francophonie culturelle et Francophonie économique - La propriété intellectuelle et les nouvelles technologies dans la Francophonie.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Présenter un rapport de suivi de la Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. - Présenter la contribution de la Section du Québec à l'étude sur les enjeux des systèmes éducatifs dans nos sociétés en pleine mutation socio-économique et culturelle. - Présenter la contribution de la Section du Québec à l'étude sur l'éducation au développement durable. - Faire valoir la position de la Section du Québec sur les thèmes à l'ordre du jour. - Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Près d'une trentaine de parlementaires, issus de vingt-deux sections de l'APF et représentant les quatre régions de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la CECAC. - Le député de l'Assemblée nationale a présenté un rapport de suivi de la Déclaration de Québec sur l'engagement des parlementaires de la Francophonie envers la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le député de l'Assemblée nationale a détaillé les actions engagées par l'APF à la suite de l'adoption de la Déclaration de Québec. Il a également présenté les faits saillants de la cinquième session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Le député de l'Assemblée nationale a en outre proposé d'auditionner, lors de la prochaine réunion de la CECAC, M. Bernard Boucher, professeur associé à l'Université Senghor d'Alexandrie et spécialiste des politiques culturelles. Le professeur Boucher a notamment réalisé des travaux sur l'état de la situation des politiques culturelles dans la Francophonie, de même que sur les éléments d'une politique culturelle type.
- Le député de l'Assemblée nationale a finalement recommandé qu'au sein des parlements membres de l'APF, la commission compétente en matière culturelle puisse auditionner le ou la ministre de la Culture à propos de la mise en œuvre, au niveau national, de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette recommandation a été accueillie favorablement par le président de la CECAC et sera acheminée à l'ensemble des sections de l'APF.
- Le député de l'Assemblée nationale a fait sa présentation en présence du Directeur de la Langue française et de la Diversité culturelle et linguistique à l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Frédéric Bouilleux. Ce dernier a réagi à la présentation du député de l'Assemblée nationale en annonçant la tenue de quatre sessions de formation pour les parlementaires, qui s'inscriront dans le cadre du programme d'appui au renforcement des politiques et industries culturelles des pays du Sud déployé par l'OIF. Les séances de formation se tiendront au Gabon, au Sénégal, au Burkina Faso et au Niger. Cette annonce constitue une réponse positive de l'OIF à une demande formulée par l'APF dans la foulée de la mise en œuvre de la Déclaration de Québec.
- La CECAC s'est réunie au Parlement européen afin de discuter de l'application du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales. Les parlementaires ont souligné les initiatives mises de l'avant par la Francophonie afin de promouvoir le français dans les instances internationales. Ils se sont également dits préoccupés par l'absence de directives à l'attention des diplomates et du personnel des pays de la Francophonie concernant la mise en œuvre du Vade-mecum. Les membres de la CECAC ont recommandé que de telles directives soient édictées.
- Dans le cadre d'un débat portant sur les systèmes éducatifs dans nos sociétés en pleine mutation socio-économique et culturelle, le député de l'Assemblée nationale du Québec a présenté les spécificités du système d'éducation québécois, de même que les diverses mesures mises en œuvre afin d'appréhender les défis sociaux et technologiques rencontrés par les intervenants oeuvrant au sein du système d'éducation du Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Par ailleurs, la présidente déléguée de la section française, Mme Henriette Martinez, a partagé les conclusions d'un rapport intitulé « Francophonie culturelle, Francophonie économique : antagonisme ou complémentarité ». Les conclusions de ce rapport mettent en lumière la nécessité pour la Francophonie d'investir le secteur économique en s'appuyant sur les nombreuses ressources dont cette dernière dispose.
- Enfin, dans l'esprit de la déclaration du Secrétaire général de la Francophonie, S.E.M. Abdou Diouf, au Forum préparatoire à la Conférence Rio +20, la CECAC a longuement débattu sur l'éducation au développement durable. Ce débat a été enrichi par les contributions de plus de douze sections et par l'audition de quatre experts qui ont mis l'accent sur la nécessité de transformer la stratégie éducative. Au terme de ce débat, tenu sous la direction du vice-président de la CECAC, M. Yves Reinkin, les membres de la Commission ont décidé de proposer à la Session plénière de l'APF une résolution recommandant aux chefs d'État de la Francophonie de mettre un accent particulier sur l'éducation au développement durable dans les programmes éducatifs nationaux.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 113,95 $
- Transport	2 911,03 $
Total	**5 024,98 $**

APC

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) pour l'année 2011-2012.

L'APC regroupe plus de 175 parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés, provenant de 53 des 54 pays qui forment le Commonwealth. L'APC a pour but de réunir les parlementaires du Commonwealth autour de la poursuite des idéaux de la démocratie parlementaire et de ses institutions. L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en est membre à part entière depuis 1933.

La Région canadienne de l'APC constitue l'une des 9 régions géographiques de l'APC. Composée des 14 assemblées législatives fédérale, provinciales et territoriales canadiennes, elle assure le maintien des relations entre ces dernières, notamment par la tenue de conférences régionales annuelles, de colloques et de conférences des présidents d'Assemblée. Outre ces activités, l'ANQ participe activement à celles de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth ».

Au cours de l'année 2011-2012, la Section du Québec de l'APC a pris part à sept activités:

- le 61e Séminaire de Westminster sur les pratiques parlementaires et la procédure (Londres, 5 au 9 mars 2012);
- la 29e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada (Edmonton, Alberta, 2 au 5 février 2012);

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

- le 22e Séminaire parlementaire du Commonwealth (New Delhi, Inde, 24 au 29 novembre 2011);
- le 33e Colloque régional canadien de l'APC (Fredericton, Nouveau-Brunswick, 3 au 6 novembre 2011);
- la 57e Conférence parlementaire du Commonwealth (Londres, Royaume-Uni, 21 au 28 juillet 2011);
- la 49e Conférence régionale canadienne de l'APC (Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, 13 au 19 juillet 2011);
- le Programme de sensibilisation des femmes parlementaires du Commonwealth - Région canadienne (Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, 14 au 19 avril 2011).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

FATIMA HOUDA-PEPIN
Première vice-présidente de
l'Assemblée nationale
Présidente déléguée de la Section du
Québec de l'APC

YVES-FRANÇOIS BLANCHET
Député de Drummond
Vice-président de la Section du Québec
de l'APC

p. j. Fiches synthèses (7)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DES FEMMES PARLEMENTAIRES DU COMMONWEALTH – RÉGION CANADIENNE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- 14 au 19 avril 2011

PARTICIPANTE

- Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac et membre du Comité directeur de la Région canadienne du réseau « Femmes parlementaires du Commonwealth » (FPC).

CONTEXTE

- Le réseau FPC regroupe les élues membres des parlements du Commonwealth dans le but de mettre en commun et de promouvoir des initiatives en vue d'améliorer la représentativité des femmes dans la sphère politique.
- L'Assemblée nationale est très active au sein du réseau FPC de la Région canadienne. Elle en a en effet assumé la présidence entre juillet 2006 et juillet 2008.
- Cette activité du réseau FPC s'inscrit dans le cadre du Programme de sensibilisation à l'engagement politique auprès des femmes canadiennes.
- Les objectifs du Programme de sensibilisation sont notamment d'informer les femmes des rôles joués par les parlementaires dans leur collectivité et au sein de leur Parlement, d'encourager l'implication politique et scolaire des jeunes et de partager l'expérience des élues relative aux campagnes électorales.
- Cette édition du Programme de sensibilisation s'inscrivait dans le cadre d'une école de leadership mise sur pied par la *PEI Coalition for Women in Government*.
- La députée québécoise représentait alors la présidente de la Région canadienne du réseau FPC.

THÈMES

- La place des femmes en politique
- Les médias sociaux
- La communication avec les médias
- Comment faire campagne
- Femmes élues, candidates et collaboratrices de campagne
- Les gratifications de la vie politique.

OBJECTIFS ET ENJEUX	- Sensibiliser les jeunes femmes canadiennes à l'importance de l'engagement politique. - Mettre en commun et partager des expériences relatives à la pratique de la politique par les femmes. - Développer des outils et des méthodes pour inciter les femmes à se lancer en politique active. - Faire connaître l'expérience québécoise en matière de promotion de la participation des femmes aux processus décisionnels.
COMMENTAIRES/CONCLUSION	- La participation de la députée québécoise à cette activité aura permis de transmettre de l'information et de partager des expériences concrètes avec de potentielles candidates à des élections ou des femmes désirant s'impliquer davantage en politique et dans des postes de responsabilité. - Cette activité a également donné l'occasion aux dirigeantes du réseau FPC de s'entretenir et de faire valoir leurs expériences auprès de représentantes de l'*Aboriginal Women's Association*, d'étudiants de la *Charlottetown Rural High School*, ainsi que d'anciens participants au *Rotary Youth Parliament*. - En plus d'élargir son réseau de contacts au sein du réseau FPC et auprès de femmes dirigeantes de l'Île-du-Prince-Édouard, la députée québécoise a par ailleurs pris part à des ateliers visant à familiariser les femmes parlementaires avec diverses stratégies de communication, l'utilisation des médias sociaux, le recrutement de candidates potentielles et l'organisation de campagnes électorales.
COÛT [1]	**Total** **0,00 $**

[1] Les frais de mission de Mme L'Écuyer ont été assumés par la région canadienne de l'APC.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

49e CONFÉRENCE RÉGIONALE CANADIENNE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- 13 au 19 juillet 2011

NOTE

Une version préliminaire de cette fiche se trouve sur le site Internet de l'Assemblée nationale (section *International*) et la version finale fera l'objet d'un dépôt ultérieur.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

57e CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Londres (Royaume-Uni)
- 21 au 28 juillet 2011

NOTE

Une version préliminaire de cette fiche se trouve sur le site Internet de l'Assemblée nationale (section *International*) et la version finale fera l'objet d'un dépôt ultérieur.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

33e COLLOQUE RÉGIONAL CANADIEN DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH (APC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Fredericton (Nouveau-Brunswick)
- 3 au 6 novembre 2011

NOTE

Une version préliminaire de cette fiche se trouve sur le site Internet de l'Assemblée nationale (section *International*) et la version finale fera l'objet d'un dépôt ultérieur.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

22e SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - New Delhi (Inde) - 24 au 29 novembre 2011
PARTICIPANT	- M. Yves-François Blanchet, député de Drummond et vice-président de la Section du Québec de l'APC.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des quelque 175 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des États qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933. - À l'occasion du Séminaire parlementaire du Commonwealth, près de 40 parlementaires se réunissent afin d'échanger sur la procédure et les réalités parlementaires qui caractérisent les différentes sections qui y participent.
THÈMES	- *The Commonwealth and the Role of the CPA* - *The Parliamentary and Political Scene in India* - *The Role of the Presiding Officer, the parliamentary Staff and the Standing Orders* - *The MP and the Political Party* - *Parliamentary Ethics, Transparency and Accountability* - *Parliamentary Committees and the Committee System* - *The Relationship Between Parliament and the People* - *Financial Scrutiny of the Executive* - *Parliament, the Executive and the Public Service* - *Services for MPs* - *Right to Information* - *Parliament, Gender and Human* - *Parliament and HIV/AIDS*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire une présentation sur le thème « *The MP and the Political Party* ».
- Se familiariser avec les thèmes du séminaire en relation avec le système parlementaire québécois.
- Se familiariser avec les rouages de l'APC et les relations interparlementaires au sein des États du Commonwealth.
- Renforcer le réseau de contacts de la Section du Québec de l'APC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Axé sur la formation de députés, ce séminaire a permis au représentant de l'ANQ de mieux comprendre les grands enjeux du système parlementaire britannique.
- L'ANQ s'est distinguée par sa présentation sur « *The MP and the Political Party* ». Ce sujet a suscité de riches échanges entre les participants au colloque.
- Un des thèmes qui a particulièrement retenu l'attention de la délégation québécoise portait sur l'éthique, la transparence et la reddition de compte.
- Ce séminaire a également permis au représentant de l'ANQ de faire la connaissance des principaux dirigeants de l'APC. L'ANQ est particulièrement active dans cette organisation et sera l'hôte en juillet 2012 de la Conférence régionale canadienne de l'APC.

COÛT

- Per diem et autres frais	435,75 $
- Transport	5 221,04 $
Total	**5 656,79 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

29e CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS D'ASSEMBLÉE DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Edmonton (Alberta)
- 2 au 5 février 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président.

CONTEXTE

- La Conférence des présidents d'Assemblée du Canada se réunit une fois l'an.
- Elle est ouverte aux membres de la présidence et aux greffiers (secrétaires généraux) de chacune des sections de la région et au président de la Section fédérale.
- Les discussions portent sur des sujets d'intérêt pour la présidence et sur la procédure parlementaire. Exceptionnellement, une réunion du Conseil régional canadien de l'APC se tient dans le cadre de la présente Conférence.
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a été l'hôte de cette Conférence en janvier 2008.
- Dix des 15 présidents d'Assemblée du Canada ont été élus dans cette fonction depuis la tenue de la dernière Conférence, à Iqaluit, en janvier 2011.

THÈMES

- Bref tour d'horizon des enjeux majeurs dans chaque juridiction
- Les associations et les activités interparlementaires
- Les défis qui attendent un nouveau président
- Le rôle de soutien du greffier auprès du président.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les faits saillants et les caractéristiques principales de l'ANQ, au bénéfice des présidents de Chambre, *a fortiori* ceux nouvellement élus, ainsi que de leurs greffiers.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Faire état de la vision de l'ANQ quant à l'importance de la diplomatie parlementaire et promouvoir l'implication des assemblées législatives canadiennes au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et plus particulièrement au sein de la région Amérique.
- Mieux comprendre les enjeux qui ont cours au sein des assemblées législatives canadiennes, notamment ceux qui seront abordés à l'occasion des discussions sur les thèmes de la Conférence.
- Favoriser le partage et l'échange de bonnes pratiques avec les membres de la présidence des assemblées législatives canadiennes sur la pratique et la procédure parlementaires, notamment dans le cadre des échanges sur les thèmes retenus.
- Consolider le réseau de contacts de l'ANQ auprès des présidents, vice-présidents et greffiers des autres assemblées canadiennes.
- Promouvoir une participation nombreuse et active des autres sections de la région canadienne de l'APC à la 50e Conférence régionale dont l'ANQ sera l'hôte du 15 au 21 juillet 2012, et solliciter leur contribution en vue du choix des thèmes qui y seront abordés.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La participation de l'ANQ à cette conférence lui aura permis de prendre le pouls de l'actualité et des enjeux parlementaires des autres assemblées législatives canadiennes.
- Elle aura également donné l'occasion au président de l'ANQ de partager et de faire valoir sa vision de la diplomatie parlementaire et de démontrer, au moyen d'exemples concrets, en quoi elle peut être profitable, tant pour l'institution, les députés que leurs commettants.
- Les participants québécois ont pu prendre part aux discussions, aux échanges et aux débats relatifs aux rôles de la présidence et aux défis inhérents à cette fonction, et ainsi partager leurs expériences respectives.
- Cette rencontre, dont les présidents participant occupaient en bonne partie cette fonction depuis quelque temps seulement, a été l'occasion pour la délégation québécoise d'encourager la contribution des assemblées législatives canadiennes à l'APF.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Elle aura également permis de promouvoir la participation de délégations des assemblées législatives provinciales, territoriales et fédérale à la prochaine activité de la région canadienne de l'APC, soit à la 50e Conférence régionale qui se tiendra à Québec, en juillet.	
COÛT [1]	- Per diem et autres frais	3 887,94 $
	- Transport	2 730,39 $
	Total	**6 618,33 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon et de Mme Whittom ont été imputés à la réunion du Bureau de l'APF (Phnom Penh, 8 au 10 février 2012).

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

61e SÉMINAIRE DE WESTMINSTER SUR LES PRATIQUES PARLEMENTAIRES ET LA PROCÉDURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Londres (Royaume-Uni)
- 5 au 9 mars 2012

PARTICIPANT

- M. Daniel Bernard, député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue.

CONTEXTE

- Le Séminaire de Westminster est organisé une fois l'an à l'invitation de la Section du Royaume-Uni de l'APC. Il consiste en un programme d'ateliers, de rencontres et de visites ayant pour but de faire connaître le fonctionnement des institutions parlementaires du Royaume-Uni, et le parlementarisme de type britannique en général.
- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a pris part à ce séminaire à trois reprises auparavant, soit en 2005, en 2009 et en 2010.

THÈMES

- *The Legislative Process*
- *The Role of an MP*
- *The Role of the Opposition*
- *Running Parliament*
- *Bicameralism: The Work of a Second Chamber*
- *Party discipline within Parliament*
- *The Working Parliament*
- *The Committee System*
- *UK Devolution*
- *Holding the Prime Minister to Account*
- *The Role of Media in Parliamentary Oversight*
- *Parliamentary Questions and Motions*
- *Broadcasting Parliament*
- *Women in Politics and Parliament*
- *Standards and Privileges*
- *The Role of the Speaker*
- *The Role of the Leader of the House*
- *Parliament and Non Governmental Organisations (NGOs)*
- *Parliamentary Information Services*
- *Young People and Parliament – Engaging the next generation.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique.
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun et dans la perspective du renforcement du réseau de relations interparlementaires de l'ANQ.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth.
- Le représentant de la Section du Québec a eu l'occasion, au contact de parlementaires d'autres régions de l'APC, de partager et de faire valoir les spécificités de la pratique du parlementarisme de type britannique à l'ANQ.
- Dans le cadre d'un atelier, il a pu présenter en quoi le nombre restreint d'élus siégeant à l'ANQ, en comparaison avec d'autres parlements du Commonwealth, influençait l'exercice du rôle de whip, entre autres en ce qui concerne la convivialité des échanges, la proximité avec les députés, le déroulement des caucus et le respect de la ligne de parti.
- Le représentant de l'ANQ a également pu s'enquérir des débats qui ont cours en Grande-Bretagne quant à la dévolution de pouvoirs aux parlements régionaux. Des comparaisons ont ainsi pu été dressées avec la pratique du fédéralisme canadien du point de vue québécois. De même, le représentant de l'ANQ a pu souligner les parallèles entre les discussions au Québec et au Royaume-Uni concernant l'actualisation des cartes électorales, alors que les notions de représentativité et de poids relatif des comtés ruraux et urbains sont au cœur des préoccupations britanniques à ces égards.
- Lors d'un atelier sur le rôle des médias, le député québécois a souligné l'importance des radios, des télévisions et des journaux locaux dans la valorisation du travail des députés, autant au parlement que dans leur circonscription. Il a saisi l'occasion pour sensibiliser les participants au fait que, dans le contexte québécois, les médias locaux ont une influence marquante sur la visibilité et la crédibilité du député et qu'ils peuvent jouer un rôle critique dans le cadre d'une élection.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Au fil des échanges sur la télé et la web diffusion des débats dans les parlements, le député québécois a fait état de leur utilisation à l'ANQ. L'avant-gardisme dont le Québec a fait preuve dans ce domaine a été souligné et reconnu par les conférenciers.
- En matière de participation des femmes à la vie politique et parlementaire, le représentant de la Section du Québec a fait état des initiatives québécoises qui encouragent l'accès des femmes à des postes de responsabilité.
- Les participants au séminaire ont par ailleurs eu l'occasion d'échanger avec le président de la Chambre des communes et de se rendre dans les circonscriptions électorales de Bexleyheath et Crayford. Le représentant de la Section du Québec a pu prendre la mesure des changements entrepris au Parlement du Royaume-Uni afin, notamment, de valoriser le rôle des élus et d'accroître les pouvoirs et la transparence des commissions parlementaires. Il a aussi pu comparer les moyens dont disposent les députés du Royaume-Uni, notamment en ce qui a trait à l'équipement et au personnel, soulignant au passage le net avantage dont jouissent les parlementaires québécois à cet égard.
- La visite en circonscription a également permis aux participants de se familiariser avec le palier de gouvernement municipal et son système électoral.
- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs à la pratique du parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth.
- La formation ainsi acquise par le représentant de la Section du Québec lui aura permis de renforcer son rôle d'élu, tant en Chambre, en commission parlementaire que dans le cadre de son travail en circonscription, et d'approfondir sa connaissance de l'APC.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 324,69 $
- Transport	1 610,42 $
Total	**4 935,11 $**

COPA

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous fais part des activités de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) pour l'année 2011-2012.

Objectifs de la Section

À titre de représentante de l'Assemblée fondatrice de la COPA, la Section du Québec assume un rôle important dans le développement et la consolidation du seul forum parlementaire continental accessible aux assemblées parlementaires des États fédérés. En participant activement aux travaux de l'Assemblée générale, des commissions thématiques et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, en s'engageant dans les instances dirigeantes de l'organisation et en hébergeant le Secrétariat du Québec de la COPA, la Section du Québec veille à la promotion des intérêts et des secteurs d'expertise du Québec et de son Parlement auprès des assemblées parlementaires du continent américain.

Comme vous occupez la présidence de la COPA depuis le 18 novembre 2010, les membres de la Section du Québec de la COPA ont activement travaillé à l'organisation de la XIe Assemblée générale de la Confédération, de même qu'à la Xe Réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques. Ces activités se sont déroulées du 6 au 9 septembre 2011, à Québec. À cette occasion, près de 200 parlementaires ont pu échanger avec divers experts réputés à propos des quatre grands enjeux mentionnés dans le Plan du président 2010-2012.

...2.

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Ces thèmes sont :

→ la réduction de la mortalité infantile;
→ l'augmentation des taux de titulaires de diplôme d'études secondaires chez les 25 ans et plus;
→ l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes;
→ la protection des ressources en eau.

Conformément à votre objectif de dynamiser les commissions permanentes de la COPA, deux commissions se sont réunies, au cours de la dernière année, en dehors du cadre des assemblées générales. La Section du Québec a pris part à :

- la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable de la COPA à Asunción (Paraguay), du 12 au 14 mai 2011, sur les thèmes : la gestion intégrée de l'eau et la protection des ressources en eau ;

- la réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA à La Havane (Cuba), les 27 et 28 octobre 2011, sur les thèmes : la mortalité infantile et la santé maternelle; le fonctionnement des systèmes de santé des pays des Amériques; la situation de la tuberculose en Amérique latine et dans les Antilles; et les programmes de soutien pour les personnes handicapées.

De plus, la Section du Québec de la COPA a poursuivi son travail d'organisation et de développement du programme des missions d'observation électorale de la COPA en organisant une telle mission dans l'État de Mexico (Toluca, Mexique, du 29 juin au 4 juillet 2011).

Enfin, au cours de l'année 2011-2012, la Section du Québec de la COPA a également pris part aux activités suivantes :

- la 124e Assemblée de l'Union interparlementaire (Panama, 14 au 20 avril 2011) ;

- la XVe Conférence nationale de l'UNALE à Florianópolis (Brésil), du 18 au 20 mai 2011, sur les thèmes : les réformes et les perspectives futures au Brésil; survol de l'économie et de la politique au Brésil; la sécurité publique lors de l'organisation de grands événements internationaux; et la diplomatie parlementaire ;

- la mission du président auprès de l'Assemblée nationale du Panama et du Parlement latino-américain (Panama, le 5 mars 2012) ;

- les réunions des comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, tenues à San José (Costa Rica), du 6 au 8 mars 2012.

...3

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

La XIIe Assemblée générale de la COPA et la XIe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques auront lieu du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay. Cet événement conclura votre mandat à la présidence de l'organisation.

Demeurant à votre disposition pour discuter de ce rapport, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Marjolain Dufour

MARJOLAIN DUFOUR
Député de René-Lévesque
Vice-président de la Section du Québec
de la COPA

p. j. Fiches synthèses (7)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

124e ASSEMBLÉE DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE (UIP)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la présidence de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA) - Panama (Panama) - 14 au 20 avril 2011
PARTICIPANT	- M Simon Bérubé, conseiller au Secrétariat du Québec de la COPA.
CONTEXTE	- La COPA, dont la présidence est assumée par le président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), M. Jacques Chagnon, a été invitée à former une délégation d'observateurs en vue d'assister à la 124e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) qui se tenait du 14 au 20 avril 2011. - Constituée en 1889, l'UIP est l'organisation internationale des parlements. Elle œuvre pour la paix et la coopération entre les peuples et l'affermissement de la démocratie représentative. La 123e Assemblée de l'UIP, tenue à Genève, en Suisse, avait réuni quelque 460 parlementaires et plus d'un millier de délégués en provenance de toutes les régions du monde. - Fondée à l'initiative de l'ANQ en 1997, la COPA est la seule organisation interparlementaire des Amériques à réunir tous les congrès et assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, ainsi que les parlements régionaux et les organisations interparlementaires du continent américain. - En marge de l'Assemblée de l'UIP, un représentant de la COPA a été invité à s'adresser aux membres du Groupe géopolitique de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) pour l'UIP à l'occasion de leur réunion du 14 avril 2011. - L'Assemblée nationale du Québec accueillera, du 6 au 9 septembre 2011, la XIe Assemblée générale de la COPA, ainsi que la Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour de l'Assemblée de l'UIP :
  - Débat général : *Les parlementaires comptables de leur action : comment répondre aux attentes des électeurs*
  - Commission permanente de la paix et de la sécurité internationale : *Mettre en place un cadre législatif propre à prévenir la violence électorale, à améliorer le suivi des élections et à assurer une transition politique sans heurt*
  - Commission permanente du développement durable, du financement et du commerce : *Le rôle des parlements pour assurer le développement durable par la gestion des ressources naturelles, de la production agricole et de l'évolution démographique*
  - Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme : *Financement des partis politiques et des campagnes électorales : transparence et responsabilité.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Contribuer au rayonnement international de l'ANQ en assumant un leadership en matière de démocratie parlementaire et de coopération continentale.
- Consolider le positionnement stratégique de la COPA dans les relations interparlementaires mondiales.
- Représenter efficacement la COPA et présenter les grands travaux entrepris par cette organisation aux délégués présents à la 124e Assemblée de l'UIP, ainsi qu'à la réunion du GRULAC.
- Promouvoir la XIe Assemblée générale de l'organisation et la Xe Réunion annuelle du Réseau, qui se tiendront à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.
- Participer activement aux différents débats thématiques qui ont eu lieu lors de cette assemblée en y faisant valoir les intérêts des Amériques et de la COPA.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Un message du président de l'ANQ et président de la COPA, M. Jacques Chagnon, a été lu devant les délégués du GRULAC. Ce message, présentant la COPA et ses thèmes de travail, a été lu par le sénateur mexicain Eduardo Nava Bolaños, vice-président de la COPA. Une invitation a été transmise aux parlementaires des Amériques afin qu'ils assistent à la XIe Assemblée générale de la COPA et à la Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui se tiendront à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.
- La COPA et ses thèmes de travail ont été présentés à de nombreux parlementaires des Amériques qui ont également été invités à assister à ces réunions.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- À l'initiative du Secrétariat du Québec de la COPA, le sénateur mexicain Carlos Jiménez Macías, ex-président de la COPA et président du GRULAC, a prononcé une allocution à l'occasion du débat général de l'assemblée, et ce, au nom de la COPA. Il a réitéré la volonté des parlementaires des Amériques d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie des populations des Amériques, notamment grâce au travail de réflexion et aux prises de position effectués au sein de la COPA.
- Le Secrétariat du Québec de la COPA a pu établir de nombreux contacts avec des experts réputés sur les sujets d'intérêt de la Confédération. Selon les besoins, ces spécialistes pourraient éventuellement être non seulement invités à participer à l'Assemblée générale de la COPA et à la Réunion du Réseau des femmes parlementaires de septembre 2011, mais également lors des travaux subséquents de l'organisation.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 119,40 $
- Transport	3 017,97 $
Total	**5 137,37 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COPA ET PARTICIPATION D'UNE DÉLÉGATION DE LA COPA À LA XVe CONFÉRENCE ANNUELLE DE l'UNION NATIONALE DES ASSEMBLÉES LÉGISLATIVES DES ÉTATS FÉDÉRÉS DU BRÉSIL (UNALE)

Fiche synthèse

ACTIVITÉS

- Activités de la section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Asunción (Paraguay) / Florianópolis, Santa Catarina (Brésil)
- 12 au 14 mai 2011 / 18 au 20 mai 2011

PARTICIPANTS

- M. André Drolet, député de Jean-Lesage
- Mme Christiane Bérubé, coordonnatrice du Secrétariat du Québec de la COPA et secrétaire administrative de la Section du Québec de la COPA

CONTEXTE

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La Commission de l'environnement et du développement durable de la COPA est une commission thématique permanente dont la présidence par intérim est assurée par Mme Caritina Saénz Vargas, députée au Congrès fédéral mexicain.
- Mme Zulma Gómez, sénatrice et première vice-présidente de la COPA, ainsi que le Congrès de la République du Paraguay ont été les hôtes de l'événement.
- Selon le chronogramme des activités de la Commission, le thème à l'étude pour l'année 2011 est « La gestion intégrée de l'eau ». Ce thème se décline en deux sous-thèmes dont le premier sera abordé lors de la réunion d'Asunción, soit la « protection des ressources en eau ».
- Il s'agit de la première réunion de la Commission en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA.

CONTEXTE (SUITE)

XVE CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNALE

- L'UNALE est une organisation interparlementaire regroupant les assemblées parlementaires des 26 États fédérés et du district fédéral du Brésil. Elle se réunit, une fois par an, dans le cadre d'une Conférence annuelle. L'ANQ a participé aux conférences annuelles de l'UNALE de 1998 à 2002.
- Au sein de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), *l'Entente de collaboration concernant le partage des tâches des secrétariats Mexique – Brésil – Québec*, signée en mai 2002, attribue la responsabilité du secrétariat du Brésil à la Chambre des députés du Congrès fédéral du Brésil et à l'UNALE. Le secrétariat du Brésil est responsable notamment de la communication avec les parlements des régions Andine et du Cône Sud et de deux commissions de travail permanentes.
- Lors de la IXe Assemblée générale de la COPA, tenue en Argentine en septembre 2009, une résolution a été adoptée par le Comité exécutif de la COPA pour demander à l'UNALE de « reprendre en charge l'organisation du secrétariat régional du Brésil de la COPA ».
- À l'invitation du président de l'UNALE, une délégation de parlementaires de la COPA a assisté à la conférence annuelle de l'UNALE afin d'établir les nouvelles bases de la collaboration avec la COPA.

THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable :
  - Débat général : *La gestion intégrée de l'eau*
  - Thème spécifique : *La protection des ressources en eau.*
- Thèmes à l'ordre du jour de la XVe Conférence de l'UNALE :
  - Les réformes et les perspectives futures au Brésil
  - Survol de l'économie et de la politique du Brésil
  - La sécurité publique lors de l'organisation de grands événements internationaux
  - La diplomatie parlementaire.

OBJECTIFS ET ENJEUX

RÉUNION DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Présenter la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection,* adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 11 juin 2009, aux parlementaires des Amériques et leur faire part de l'expérience québécoise en matière de protection des ressources en eau.
- Promouvoir les XIe Assemblée générale de la COPA et Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui auront lieu, à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Participer activement aux différents débats qui auront lieu lors de la réunion de la Commission, en lien avec les valeurs que partage le Québec en matière d'environnement et de développement durable.
- Promouvoir et encourager la dynamisation des travaux des commissions de travail permanentes de la COPA afin de participer à la consolidation institutionnelle de l'organisation.

XVE CONFÉRENCE ANNUELLE DE L'UNALE

- Négocier la reprise des activités du secrétariat du Brésil de la COPA avec les principaux acteurs de l'UNALE.
- Promouvoir la COPA ainsi que sa XIe Assemblée générale et sa Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques qui auront lieu, à Québec, du 6 au 9 septembre 2011.
- Contribuer au rayonnement international de l'Assemblée nationale du Québec auprès de l'organisation qui réunit les parlements des États du Brésil.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant de l'ANQ a présenté la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant leur protection* lors de la réunion de la Commission de l'environnement et du développement durable, ce qui a suscité un vif intérêt de la part des parlementaires présents.
- Les représentants de l'UNALE se sont engagés à reprendre les activités du Secrétariat du Brésil de la COPA.
- Durant les deux activités, la délégation de l'ANQ a fait la promotion de la prochaine Assemblée générale de la COPA et de la Réunion du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- En plus de permettre au député de consolider la position de l'Assemblée nationale au sein de la COPA, ces événements ont permis de renforcer des liens avec des parlementaires du continent. En parallèle aux séances de travail, les membres de la délégation ont pu échanger avec leurs homologues sur plusieurs thèmes de la vie politique et parlementaire (économie, marchés émergents, environnement, etc.).

COÛT

- Per diem et autres frais	6 397,34 $
- Transport	21 941,85 $
Total	**28 339,19 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION D'OBSERVATION ÉLECTORALE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) DANS LE CADRE DE L'ÉLECTION AU POSTE DE GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE MEXICO, MEXIQUE, 3 JUILLET 2011

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Toluca (Mexique)
- 29 juin au 4 juillet 2011

PARTICIPANTS

- Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia
- M. Simon Bérubé, conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.

CONTEXTE

- Dans une lettre datée du 10 mars 2011, la COPA a reçu une invitation de la part de l'Institut électoral de l'État de Mexico (IEEM) à constituer une délégation de parlementaires observateurs pour l'élection au poste de gouverneur du 3 juillet 2011.
- Après évaluation du dossier, le président de la COPA a entrepris les démarches auprès des membres du Comité exécutif de la COPA afin de former une délégation en vue de cette mission.
- La section du Québec est titulaire de la présidence de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA, Commission dont relève l'organisation des missions d'observation électorale. L'Assemblée nationale, par l'entremise du Secrétariat du Québec de la COPA, assume les tâches de secrétariat de ladite Commission et, à ce titre, est également responsable de l'organisation de l'ensemble des aspects de ces missions.
- Il s'agit de la douzième mission d'observation électorale organisée par la COPA depuis qu'elle s'est dotée, en mai 2005, d'un cadre réglementaire pour l'organisation de telles missions.
- Cette mission est la première que la COPA organise dans le cadre d'une élection ayant lieu dans un État fédéré.

THÈMES

- Les 29 et 30 juin, ainsi que les 1er et 2 juillet 2011, les membres de la délégation ont participé à plusieurs réunions de travail auprès de représentants d'institutions et d'organismes impliqués dans le processus électoral afin d'apprécier, sur les lieux, l'état de l'organisation des élections dans l'État de Mexico.

THÈMES (SUITE)	- Le jour du vote, les membres de la délégation se sont déployés dans plusieurs régions de l'État de Mexico dans le but d'observer le déroulement des opérations électorales dans un maximum de bureaux de vote.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Appuyer le processus de démocratisation et la consolidation de l'État de droit dans l'État de Mexico par l'accompagnement de son processus électoral. - Témoigner, dans le respect de la souveraineté de l'État et dans le cadre de la législation locale en vigueur, du déroulement du scrutin. - Appuyer la COPA dans ses objectifs de contribuer à l'édification d'une communauté des Amériques fondée sur le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la démocratie, la solidarité entre les peuples, la justice sociale et l'équité entre les sexes. - Confirmer le rôle stratégique de la COPA en matière de consolidation de la démocratie. - Assurer le rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la COPA par la contribution de la Section du Québec aux travaux de la Commission de la démocratie et de la paix. - Contribuer au développement et à la promotion de l'expertise québécoise en cette matière.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les 12 parlementaires de la délégation de la COPA ont observé les opérations électorales dans plus de 160 bureaux de vote dans l'État de Mexico le 3 juillet 2011. Ils ont préalablement rencontré plusieurs acteurs impliqués dans le processus, dont les autorités électorales, les représentants des partis politiques et des représentants de la société civile. - La délégation de la COPA a constaté que les opérations de vote se sont déroulées dans le calme et le respect des règles électorales en vigueur. Les observateurs ont été impressionnés par le sens civique et le sérieux démontrés par les citoyens ainsi que par le personnel électoral dans le cadre de cette élection. - Les parlementaires ont émis des recommandations portant notamment sur la sécurité et la disposition des urnes, l'heure du début du vote, l'espace physique et la disposition du matériel dans les lieux de votation. - La représentante de l'Assemblée nationale du Québec a pu parfaire ses connaissances en matière de processus électoraux, en plus de bénéficier d'une expérience d'observation électorale dans un contexte multilatéral.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Le travail de la Section du Québec dans la mise en œuvre du programme de missions d'observation électorale de la COPA a grandement contribué à ce que cette mission puisse se déployer dans les meilleures conditions possible afin d'en garantir l'indépendance et l'impartialité.	
COÛT	- Per diem et autres frais	7 141,56 $
	- Transport	2 352,40 $
	Total	**9 493,96 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

Xe RÉUNION ANNUELLE DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la COPA
- Québec (Québec)
- 6 au 9 septembre 2011

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la COPA
- Mme Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'ANQ
- M. Daniel Ratthé, député de Blainville, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- M. Michel Pigeon, député de Charlesbourg, représentant de la première Assemblée hôte, représentant du Secrétariat du Québec de la COPA et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
- Mme Monique Richard, députée de Marguerite d'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau
- Mme Nicole Léger, whip en chef de l'opposition officielle
- M. Benoît Charette, député de Deux-Montagnes
- M. Georges Mamelonet, député de Gaspé
- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau
- M. André Drolet, député de Jean-Lesage
- Mme Véronique Hivon, députée de Joliette
- M. François Rebello, député de La Prairie
- Mme Sylvie Roy, députée de Lotbinière
- Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia
- M. Raymond Bernier, député de Montmorency
- M. Denis Trottier, député de Roberval
- M. François Bonnardel, député de Shefford
- Mme Marie Malavoy, députée de Taillon
- M. Patrick Huot, député de Vanier
- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil

PARTICIPANTS (SUITE)

- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Christiane Bérubé, coordonnatrice de l'Assemblée générale de la COPA
- Mme Natalie Fontalvo, coordonnatrice adjointe de l'Assemblée générale de la COPA
- M. Jean-François Provençal, responsable du secteur protocole et opérations
- Mme Noémie Cimon-Mattar, responsable des communications.

CONTEXTE

- Le président de l'ANQ est président de la COPA depuis novembre 2010, et ce, jusqu'en août 2012. C'est dans le cadre de ce mandat qu'il a accueilli à Québec la XIe Assemblée générale de la COPA et la Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'Assemblée générale est la seule activité annuelle au cours de laquelle l'ensemble des parlementaires de la COPA se réunit. Elle constitue l'aboutissement des travaux effectués par les six commissions thématiques et par le Réseau des femmes parlementaires au cours de l'année écoulée. En tant qu'organe délibératif de l'organisation, elle adopte les documents reflétant les prises de position de la COPA ainsi que les orientations des travaux de l'organisation pour l'année à venir.
- Le Comité exécutif de la COPA contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée générale entre ses activités annuelles. Il se réunit deux fois par année, soit durant l'Assemblée générale et une autre fois entre la tenue de deux assemblées générales.
- La Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques se déroule généralement à la veille de l'Assemblée générale. Le Réseau participe, par ses débats, à la réflexion menée au sein de la COPA sur les questions intéressant particulièrement les femmes des Amériques.
- Étant un organe autonome de la COPA, le Réseau compte sur son propre Comité exécutif qui se réunit deux fois par année, soit à la veille de la Réunion annuelle et une seconde fois entre deux réunions annuelles.
- En plus de la présidence, des députés de l'ANQ occupent les postes de responsabilité suivants au sein des instances de la COPA : représentant du Secrétariat du Québec au Comité exécutif de la COPA, président de la Commission de la démocratie et de la paix, rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, et représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au Comité exécutif du Réseau.

CONTEXTE (SUITE)

- L'ANQ héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes. Il est également responsable de l'ensemble des tâches de secrétariat liées au Réseau des femmes parlementaires des Amériques. De plus, étant l'hôte de la XIe Assemblée générale de la COPA, le Secrétariat du Québec a aussi coordonné la préparation et la réalisation de l'ensemble des travaux des réunions qui se sont tenues à Québec.
- L'une des priorités institutionnelles de la présidence 2010-2012 de la COPA étant de dynamiser le travail des commissions thématiques permanentes, notamment en favorisant la tenue de réunions entre les assemblées générales, la Commission de la démocratie et de la paix, présidée par l'ANQ, s'est réunie le 6 septembre 2011 dans le cadre d'un atelier de travail d'une journée.
- L'atelier de la Commission de la démocratie et de la paix a été organisé en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et avait pour objectif l'étude détaillée du document *« La contribution parlementaire à la démocratie : ébauche de critères pour les parlements des Amériques »*.

THÈMES

- Les travaux de la XIe Assemblée générale se sont articulés principalement autour des quatre thèmes du *Plan du président 2010-2012*, c'est-à-dire :
    1. la lutte contre la mortalité infantile;
    2. l'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires dans les États des Amériques;
    3. l'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes; et
    4. la protection des ressources en eau.
- Durant la cérémonie d'ouverture de la XIe Assemblée générale de la COPA, se sont exprimés le président de l'ANQ et la ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie du Québec. M. Oscar Arias, ancien président du Costa Rica et récipiendaire du prix Nobel de la paix, a prononcé la conférence d'ouverture des travaux intitulée : « Les parlements doivent toujours être au service des meilleures causes de l'humanité ».
- Le thème principal de la Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires était « L'engagement des femmes pour un futur meilleur : eau, pauvreté et développement durable ». La participation politique des femmes a aussi été abordée au cours de cette réunion.

THÈMES (SUITE)

- Les travaux des commissions thématiques permanentes ont porté sur les thèmes suivants :
  - Le phénomène de l'abandon scolaire dans les Amériques
  - Le rôle des chaînes de télévision parlementaire comme outils de renforcement du processus démocratique
  - Les peuples autochtones et l'éducation
  - Les missions d'observation électorale
  - Les critères de la démocratie parlementaire
  - Le phénomène des jeunes qui n'étudient pas et ne travaillent pas
  - La compétitivité économique
  - L'eau et les changements climatiques
  - L'eau, la santé et la pauvreté.
- Un atelier animé par Mme Rosette Côté, consultante et conférencière en leadership et gouvernance, et intitulé « Négocier son pouvoir avec influence » a aussi eu lieu.
- Le débat général de la séance plénière, modéré par M. Jean-Michel Leprince, reporter international à l'antenne de Radio-Canada, a eu pour thème : « La COPA : une réponse aux nouveaux défis des Amériques ».

OBJECTIFS ET ENJEUX

- **Objectifs de l'Assemblée générale**
  - Assurer la poursuite d'une discussion continentale sur les différents enjeux qui touchent les Amériques, notamment par la sensibilisation et la mobilisation des parlementaires de la COPA autour des thèmes proposés par le président.
  - Contribuer au renforcement de la coopération inter-américaine par l'émergence de partenariats internationaux et l'échange de bonnes pratiques.
  - Offrir aux parlementaires des Amériques un espace propice et des outils adéquats pour améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire afin d'intervenir plus efficacement dans divers enjeux.
  - Adopter des résolutions et des recommandations reflétant les positions et les préoccupations des parlementaires des Amériques.
  - Consolider les bases de la COPA en s'assurant d'une bonne affluence aux travaux et en intéressant des nouvelles assemblées parlementaires aux activités de l'organisation.
  - Consolider la COPA en dynamisant les travaux des commissions thématiques permanentes et en renforçant le rôle de l'organisation au sein des associations parlementaires de la région ainsi que son positionnement auprès des autres organisations internationales et interparlementaires.
  - Affirmer et renforcer le rôle de la COPA en tant qu'acteur d'importance du développement démocratique, social et économique du continent.
  - Inciter les parlementaires participants aux activités de la Confédération à effectuer un travail de suivi continu.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- **Enjeux pour l'Assemblée nationale**
  - Maintenir le leadership des parlementaires de l'ANQ au sein de la COPA, notamment en influençant positivement la normalisation des modes de fonctionnement institutionnels afin d'en faire une organisation interparlementaire toujours plus efficace.
  - Promouvoir et renforcer la démocratie parlementaire dans les Amériques, entre autres en assurant la pérennité du programme de missions d'observation électorale de la COPA.
  - Contribuer au rayonnement de la société québécoise, de son expérience et de son savoir-faire.
  - Contribuer au développement du seul forum parlementaire continental auquel les assemblées parlementaires des États fédérés peuvent participer.
  - Participer à la consolidation de la COPA comme organisation interparlementaire des Amériques.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Deux cent vingt délégués provenant de 36 parlements, d'assemblées parlementaires et d'organisations inter-parlementaires des Amériques ont participé aux travaux de la XIe Assemblée générale de la COPA et de la Xe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires.
- Les parlementaires membres de la COPA ont adopté la *Déclaration de Québec* (Annexe I) qui a pour objectif de relancer les engagements de la COPA dans les Amériques, de réitérer la spécificité et l'importance du rôle de l'organisation sur le continent et d'assurer une suivi rigoureux et continu des travaux, des résolutions et des rapports produits à l'issue des réunions.
- En plus de la *Déclaration de Québec*, les participants ont adopté 12 résolutions et deux recommandations portant sur les thèmes abordés lors de la Réunion annuelle du Réseau et lors des réunions des commissions thématiques. Pour en arriver à ces résultats, les parlementaires ont bénéficié de l'apport d'une vingtaine d'experts, provenant de diverses régions du continent, dans le cadre de tables rondes, d'ateliers, de débats et de périodes de discussion.
- Cet évènement a permis à la COPA de rassembler plusieurs assemblées et parlements qui participaient peu ou pas aux activités de l'organisation et en plus, de se rapprocher de diverses organisations internationales oeuvrant dans les Amériques.
- L'ANQ a assumé la présidence des travaux de la COPA. Le président de l'ANQ et président de la COPA a présidé la réunion du Comité exécutif ainsi que la séance plénière. Tout au long de l'évènement, il s'est entretenu avec ses homologues des divers parlements des Amériques afin de discuter des grands enjeux des Amériques et des bénéfices de la collaboration entre les parlements.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Le représentant de l'ANQ qui préside les travaux de la Commission de la démocratie et de la paix a organisé un atelier sur les critères de la démocratie parlementaire à l'issue duquel les parlementaires ont adopté une liste de critères démocratiques pour les parlements. La COPA devient ainsi la première organisation interparlementaire des Amériques à se doter d'un tel document. De plus, lors de la réunion de la Commission, il a présenté un bilan des six premières années du programme des missions d'observation électorale (MOE) de la COPA ainsi que deux recommandations sur l'envoi de MOE lors des élections en République dominicaine (mai 2012) et au Mexique (juillet 2012). - Le représentant de l'ANQ à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a convoqué et animé une table ronde sur l'abandon scolaire dans les Amériques dans l'objectif de préparer un rapport de fond sur le phénomène et sur les moyens entrepris pour contrer cette situation. Les parlementaires participants ont démontré un vif intérêt pour les solutions novatrices mises de l'avant dans plusieurs États. - La représentante de l'ANQ au Réseau des femmes a déposé un rapport final sur la participation politique des femmes dans les Amériques et a fait adopter une résolution recommandant la mise en oeuvre d'initiatives visant à promouvoir une participation accrue des femmes en politique. Elle a également parrainé un atelier de formation sur la participation politique pour les parlementaires présents. - En marge des activités, l'ANQ et sa représentante au Réseau des femmes parlementaires des Amériques ont soutenu le lancement à Québec du Comité national d'ONU-Femmes Canada afin de faire connaître cette nouvelle entité des Nations Unies dédiée à la condition féminine. Plusieurs personnalités du monde politique et économique ont assisté à ce lancement. - Cet évènement d'envergure a permis de mettre en lumière l'expertise québécoise, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'éducation et de l'économie, et de l'observation électorale, tout en contribuant au rayonnement global de la société québécoise et de sa culture.
COÛT	**Total** **289 260,32 $**

ANNEXE I

CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES
XIE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Québec, Canada
du 6 au 9 septembre 2011

Déclaration de Québec

Nous, membres de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), réunis à Québec, du 6 au 9 septembre 2011, à l'invitation de M. Jacques Chagnon, président de la COPA et de l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion de la XIe Assemblée générale :

1. ***CONSIDÉRANT*** l'attachement indéfectible de la COPA envers la démocratie et le respect de l'État de droit, le respect de la dignité et des droits de la personne, la paix, la solidarité et l'intégration entre les peuples, la justice sociale et l'égalité entre les sexes;

2. ***RAPPELANT*** que la COPA est la seule organisation réunissant les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques;

3. ***CONSIDÉRANT*** la légitimité politique des parlementaires en tant que représentants élus, et, de ce fait, porteurs des aspirations des populations;

4. ***RAPPELANT*** les rôles de législateur et de contrôleur de l'action gouvernementale que jouent les Parlements;

5. ***RAPPELANT*** que les relations interparlementaires, tout en renforçant la synergie entre les élus, permettent de proposer des solutions aux divers problèmes présents dans nos sociétés, en vue d'inspirer les décisions et les choix des parlementaires ainsi que d'influencer les gouvernements;

6. ***CONSIDÉRANT*** que l'intégration économique dans les Amériques pose des défis environnementaux, sociaux et culturels;

7. ***SOUCIEUX*** des défis actuels dans les sociétés des Amériques quant à la sécurité des citoyens et aux droits de la personne;

8. ***DÉPLORANT*** que des inégalités marquées prévalent toujours au sein des Amériques comme en font foi le premier *Rapport régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur le développement humain*, publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en 2010, ainsi que le *Rapport Croissance et inégalités* publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en octobre 2008;

9. ***RECONNAISSANT*** que le développement durable est la forme de développement à privilégier dans les Amériques et que la mise en œuvre de ses principes sous-jacents se fait en intégrant les dimensions environnementale, économique, sociale et culturelle;

10. ***CONVAINCUS*** que la diversité culturelle et linguistique qui prévaut au sein des Amériques contribue à l'enrichissement mutuel des peuples et de leurs représentants;

11. ***INSCRIVANT*** notre action dans le cadre des *Objectifs régionaux du Millénaire* et du *Plan d'action* proposé par le Président de la COPA, notamment ceux qui visent la réduction de la mortalité infantile, l'élimination de l'extrême pauvreté et la faim, la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'accès à l'eau potable, la garantie d'une éducation primaire pour tous et d'un environnement durable;

Réitérons l'importance d'associer les parlementaires régionaux et nationaux aux discussions et aux prises de position ayant un impact sur les populations des Amériques, et, à cette fin, nous nous engageons à :

12. ***AMÉLIORER*** de manière soutenue le fonctionnement démocratique des parlements, notamment en appliquant les critères de la démocratie entérinés par la COPA et en tenant des activités de formation destinées à renforcer l'expertise des parlementaires;

13. ***CONTRIBUER*** au renforcement de la démocratie en soutenant le développement du programme des missions d'observation électorale de la COPA conformément aux recommandations du bilan 2005-2011;

14. ***FAVORISER*** la tenue systématique de réunions des commissions thématiques permanentes et du Réseau des femmes entre les Assemblées générales, afin d'approfondir davantage les thématiques ciblées et de trouver les solutions les mieux adaptées aux défis qui transcendent les frontières;

15. ***ASSURER*** l'intégration du développement durable dans l'action politique et législative des parlements et dans les activités de la COPA;

16. ***FAIRE UN SUIVI*** des politiques publiques régionales et nationales dans les domaines liés aux thèmes du Président de la COPA ainsi qu'aux *Objectifs régionaux du Millénaire* et inciter nos gouvernements respectifs à travailler en vue d'atteindre ces objectifs pour 2015, plus particulièrement dans le but de :

    16.1. combattre l'abandon scolaire;
    16.2. réduire l'écart salarial entre les femmes et les hommes;
    16.3. réduire la mortalité infantile;
    16.4. garantir l'accès à l'eau potable;
    16.5. appliquer la gestion intégrée des ressources en eau;
    16.6. assurer un meilleur accès des peuples autochtones à l'éducation.

17. ***FAIRE LA PROMOTION*** de la diversité culturelle auprès de nos citoyens et de nos gouvernements, plus particulièrement en contribuant à la mise en œuvre effective de la *Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de 2005;

18. ***TRAVAILLER*** en vue de garantir l'égalité entre les sexes, principe reconnu par la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, tant au niveau des cadres législatifs que de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques;

19. ***ASSURER*** un suivi rigoureux et continu des travaux, des résolutions et des rapports produits à l'issue des assemblées générales, des réunions des commissions thématiques permanentes et du Réseau des femmes; les présenter et en faire la promotion auprès des gouvernements, des assemblées législatives, des parlements régionaux, des organisations de la société civile ainsi que lors des Sommets des Amériques;

20. ***TRANSMETTRE*** la présente Déclaration finale ainsi que les résolutions adoptées lors de cette Assemblée générale pour prise en considération par les Chefs d'État lors du VIe Sommet des Amériques, en Colombie, les 14 et 15 avril 2012;

21. ***PROMOUVOIR*** la COPA et susciter une large mobilisation des parlementaires de l'ensemble des régions et des Parlements des Amériques.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la COPA
- La Havane, (Cuba)
- 27 et 28 octobre 2011

PARTICIPANTS

- Mme Danielle Doyer, députée de Matapédia et membre de la Section du Québec de la COPA
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère de la Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA.

CONTEXTE

- La Commission de la santé et de la protection sociale de la COPA est une commission thématique permanente dont la présidence est assumée par Mme Elsa Rojas, députée à l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire de la République de Cuba.
- La Commission de la santé et de la protection sociale s'est réunie en septembre 2011 dans le cadre de la XIe Assemblée générale de la COPA qui a eu lieu à Québec. À cette occasion, un plan de travail pour la période 2011-2012 a été adopté. Ce plan comprend deux volets : la consolidation des structures de la Commission et l'étude des thématiques suivantes :
  - eau, santé et pauvreté;
  - maladies chroniques;
  - santé maternelle et mortalité infantile.
- La réunion de Cuba visait à approfondir l'étude du thème de la santé maternelle et de la mortalité infantile amorcée depuis 2010. Un projet de résolution a été étudié pour adoption lors de la prochaine Assemblée générale de la COPA.
- Il s'agissait de la première réunion de la Commission de la santé et de la protection sociale à se tenir en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA.

THÈMES	- Thème principal : « La mortalité infantile et la santé maternelle » - Autres thèmes proposés par la Section cubaine : - le fonctionnement des systèmes de santé des pays des Amériques; - la situation de la tuberculose en Amérique latine et dans les Antilles; - les programmes de soutien pour les personnes handicapées.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Présenter le fonctionnement du système de santé québécois aux parlementaires des Amériques et faire valoir l'expérience québécoise dans ce domaine. - Participer activement aux débats sur le thème de la santé maternelle et de la réduction de la mortalité infantile et proposer qu'un suivi de l'évolution de cette problématique soit assuré par la Commission, tel qu'il est suggéré dans le *Plan du président* de la COPA du président de l'Assemblée nationale du Québec. - Promouvoir et encourager la dynamisation des travaux des commissions de travail permanentes de la COPA afin de contribuer à la consolidation institutionnelle de l'organisation.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Cette première réunion de la Commission tenue en dehors du cadre des assemblées générales de la COPA a été un succès en termes de participation grâce à la présence de 29 parlementaires en provenance de 13 États des Amériques. - Les trois postes de vice-président de la Commission, qui étaient vacants, ont été comblés par des représentants de l'Argentine, du Brésil et du Suriname. - Les discussions portant sur le thème de la réduction de la mortalité infantile et de la santé maternelle ont permis de convenir que le suivi constant des femmes enceintes ainsi que leur accès à l'eau potable, à une saine alimentation et à une éducation de base sont les premiers garants de la santé de la mère et de l'enfant. Les députés ont conclu leurs discussions en étudiant le projet de résolution sur ce thème. Ils ont par ailleurs convenu de faire un suivi du thème jusqu'en 2015, alors qu'il sera possible de constater si l'Objectif du Millénaire pour le développement, visant à réduire de deux tiers la mortalité infantile des enfants de moins de cinq ans, aura été atteint dans les Amériques. - Les débats sur l'état de la situation de la tuberculose dans les Amériques et les Antilles ont porté essentiellement sur les services préventifs offerts pour les personnes à risque, dont celles atteintes par le VIH-SIDA.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Au sujet du soutien aux personnes handicapées, la députée québécoise a fait valoir certaines initiatives en vigueur au Québec dont le programme de chien d'assistance pour les personnes vivant avec des handicaps. - La députée québécoise a présenté des éléments de la dernière réforme du Code des professions dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines qui viennent améliorer l'offre de services aux citoyens. - De manière générale, les discussions sur les thématiques d'étude ont permis à la députée québécoise de mieux comprendre les avantages découlant des principes à la base du système de santé cubain, à savoir l'approche préventive et la décentralisation des services aux citoyens. - La présence à cette réunion d'une députée québécoise et d'une fonctionnaire qui a assumé les tâches de secrétariat de la Commission, contribue au maintien du leadership de l'Assemblée nationale du Québec au sein des instances de la COPA, en plus de témoigner de son engagement à participer à la dynamisation des travaux des commissions de la COPA. - Le président de l'Union des législateurs des États du Brésil (UNALE) a annoncé son intention d'inviter toutes les commissions thématiques de la COPA à tenir une réunion de travail en mai au Brésil.
COÛT	- Per diem et autres frais 1 529,60 $ - Transport 2 390,47 $ **Total** **3 920,07 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU PANAMA ET DU PARLEMENT LATINO-AMÉRICAIN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- Ville de Panama (Panama)
- 5 mars 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la COPA
- Mme Anne-Marie Larochelle, responsable du Service des Amériques et conseillère du président de la COPA

CONTEXTE

- Le président de l'ANQ assume la présidence de la COPA pour le mandat 2010-2012.
- La promotion de l'organisation et de ses travaux ainsi que la diversification de la participation aux activités de la COPA constituent des objectifs prioritaires du président.
- Cette mission s'inscrivait en marge de la réunion du Comité exécutif de la COPA, qui s'est déroulée du 6 au 8 mars 2012 à San José, au Costa Rica, et avait pour objectif de promouvoir une meilleure participation des assemblées parlementaires de l'Amérique centrale aux travaux de la COPA.
- Le président de l'ANQ et de la COPA a rencontré M. Héctor Aparicio, président de l'Assemblée nationale du Panama, ainsi que M. Élias Castillo, président du Parlement latino-américain, organisation qui regroupe les parlements nationaux de 23 États d'Amérique latine et dont le siège est situé à Panama. Il a également discuté avec des députés représentant le Panama au Parlement centraméricain.
- Constituée en 1997 à l'initiative du Québec, la COPA a pour mission de favoriser le dialogue interparlementaire par la mise en réseau des assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés des Amériques ainsi que des parlements régionaux et des organisations interparlementaires.

THÈMES

- La promotion des activités de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- La diversification de la participation aux activités de l'organisation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire connaître la COPA et encourager la participation de l'Assemblée nationale du Panama aux activités de l'organisation.
- Consolider les liens de la COPA avec les parlements d'Amérique centrale.
- Renforcer le positionnement de la COPA auprès d'autres organisations interparlementaires comme le Parlement latino-américain, une organisation qui regroupe une majorité de parlements des États d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, et le Parlement centraméricain, un forum permanent et régional constitué de députés élus de cinq États d'Amérique centrale et de la République dominicaine.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ et de la COPA a été reçu en entretien par le président de l'Assemblée nationale du Panama. En plus de promouvoir la COPA et ses travaux, il a mentionné son souhait de voir plus de parlementaires panaméens participer aux activités de la COPA. Il a également fait valoir l'importance de la représentation de la région de l'Amérique centrale au sein de cette organisation.
- Le président a également rencontré le président du Parlement latino-américain et député de l'Assemblée nationale du Panama, M. Élias Castillo. Ils ont discuté des objectifs et du fonctionnement de leur organisation respective, et proposé une participation réciproque accrue aux activités de l'une et l'autre, selon le statut prévu par le règlement de chacune.
- Le président a rencontré des députés représentant le Panama au Parlement centraméricain afin de les inciter à maintenir et à renforcer la participation de représentants de ce parlement régional aux activités de la COPA, en plus de promouvoir la participation de parlementaires de l'Amérique centrale afin que cette région soit bien représentée au sein de la COPA.
- Au cours de ces entretiens, le président a fait la promotion des quatre priorités établies dans son Plan du président 2010-2012 :
    1. La lutte contre la mortalité infantile;
    2. L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires dans les États des Amériques;
    3. L'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes; et
    4. La protection des ressources en eau.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	1 207,30 $
- Transport	3 134,53 $
Total	**4 341,83 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon et de Mme Larochelle incluent ceux de la XXIVe réunion du comité exécutif de la COPA (San José, 6 au 8 mars 2012).

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XXIVe RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES (COPA) ET RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES DES AMÉRIQUES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
- San José (Costa Rica)
- 6 au 8 mars 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et président de la COPA
- M. Majorlain Dufour, député de René-Lévesque, vice-président de la Section du Québec de la COPA et président de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA
- Mme Monique Richard, députée de Marguerite-D'Youville, représentante de la Section du Québec au Réseau des femmes parlementaires des Amériques et membre du Comité exécutif du Réseau
- Mme Francine Charbonneau, députée de Mille-Îles et membre de la Section du Québec de la COPA
- Mme Anne-Marie Larochelle, responsable du Service des Amériques et conseillère à la présidence de la COPA
- M. Simon Bérubé, secrétaire administratif de la Section du Québec de la COPA et conseiller responsable du Secrétariat du Québec de la COPA
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère responsable du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.

CONTEXTE

- Les comités exécutifs de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques veillent à la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale de la COPA et des femmes parlementaires présentes lors des réunions annuelles du Réseau, respectivement. Ils se réunissent deux fois par année, soit une fois dans le cadre de l'Assemblée générale de la COPA et une autre fois entre deux assemblées générales de l'organisation.

CONTEXTE (SUITE)

- Le président de l'ANQ assume la présidence de l'organisation pour la période 2010-2012.
- Des députés de l'Assemblée nationale occupent les postes de responsabilité suivants au sein du Comité exécutif de la COPA : président, représentant du Secrétariat du Québec et président de la Commission de la démocratie et de la paix.
- Une députée de l'Assemblée nationale occupe le poste de représentante de l'Assemblée fondatrice et hôte du Secrétariat du Réseau au sein du Comité exécutif du Réseau des femmes parlementaires des Amériques.
- L'Assemblée nationale héberge l'un des trois secrétariats de la COPA et, en vertu de l'entente de partage des tâches des secrétariats, le Secrétariat du Québec de la COPA est responsable d'appuyer les travaux de deux commissions permanentes : la Commission de la santé et de la protection sociale et la Commission de la démocratie et de la paix. Il comprend également le Secrétariat du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et assume toutes les tâches qui y sont associées.

THÈMES

- Thèmes à l'ordre du jour du Comité exécutif de la COPA :
  - Présentation du rapport de la présidence;
  - Présentation des rapports des trois secrétariats de la COPA;
  - Présentation des états financiers et des prévisions budgétaires;
  - Présentation des rapports et plans de travail des commissions thématiques permanentes;
  - Planification des activités de la COPA pour l'année 2012;
  - Suivi sur la Déclaration de Québec, adoptée à l'occasion de la XIe Assemblée générale de la COPA, tenue le 9 septembre 2011 à Québec;
  - Préparation de la XIIe Assemblée générale de l'organisation;
  - Suivi du programme des missions d'observation électorale (MOE) de la COPA et proposition de partenariat entre la COPA et l'Organisation des États américains (OÉA) au sujet des MOE.

THÈMES (SUITE)

- Thèmes à l'ordre du jour du Comité exécutif du Réseau :
  - Présentation du rapport de la présidente;
  - Présentation du rapport du Secrétariat;
  - Collaboration entre le Réseau et la Commission interaméricaine des Femmes de l'OÉA;
  - Points d'information sur les thématiques à l'étude du Réseau :
    - Pauvreté, équité salariale et autonomisation économique de la femme;
    - Eau, environnement et condition féminine.
  - Préparation de la XIe Réunion annuelle du Réseau;
  - Table ronde sur les initiatives régionales en matière de condition féminine;
  - Présentation du Bulletin du Réseau;
  - Présentation du livre « Femmes dans les Amériques »;
  - Présentation de la carte comparative des lois relatives à la lutte contre la violence et pour un meilleur accès à la justice pour les femmes dans les Amériques.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA et maintenir son leadership dans les instances où elle occupe des postes de responsabilité.
- Présider les travaux de la réunion du Comité exécutif de la COPA.
- Poursuivre la mise en œuvre du Plan du président pour le mandat de l'Assemblée nationale (2010-2012).
- Prendre part aux décisions stratégiques concernant la consolidation des finances, le renforcement des travaux des commissions, l'organisation des secrétariats et le développement de partenariats.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif de la COPA et du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, et planifier les travaux de la COPA et du Réseau pour l'année 2012, notamment la XIIe Assemblée générale de l'organisation et la XIe Réunion annuelle du Réseau qui auront lieu à Asunción, au Paraguay, en août 2012.
- Participer activement aux différents débats en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Plus de 35 parlementaires, provenant d'une dizaine de parlements, ont participé à la XXIVe réunion du Comité exécutif de la COPA, présidée par le président de l'ANQ, M. Jacques Chagnon. Cette réunion a permis aux membres du Comité exécutif de prendre des décisions clés pour le renforcement de la Confédération, telles que l'élaboration d'une entente avec l'OÉA concernant le programme des missions d'observation électorale de la COPA et la mise en œuvre d'une stratégie de consolidation des finances de l'organisation. Par ailleurs, les membres présents ont adopté un nouveau logo pour la COPA qui a été proposé par la Section du Québec.
- Les membres du Comité exécutif de la COPA ont effectué le suivi des engagements des parlementaires contenus dans la Déclaration de Québec, adoptée le 9 septembre 2011 à l'occasion de la XIe Assemblée générale de la COPA. Ils ont également adopté le calendrier des activités de l'organisation pour 2012-2013 ainsi qu'une résolution appelant les parties à la discussion pour résoudre pacifiquement le conflit des Îles Malouines.
- Le Comité exécutif de la COPA a confirmé la tenue de la XIe Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques et la XIIe Assemblée générale de la COPA qui se tiendront du 6 au 10 août 2012 à Asunción, au Paraguay.
- La représentante par intérim du Secrétariat du Québec de la COPA a pris part à la réunion des trois secrétariats et aux travaux du Comité exécutif de la COPA. Elle a présenté le rapport du Secrétariat du Québec et a défendu le point de vue de l'Assemblée nationale sur divers sujets touchant notamment la trésorerie de la COPA.
- Le président de la Commission de la démocratie et de la paix a fait rapport des activités de cette commission en plus de présenter le plan de travail pour la prochaine année. Il a invité les membres du Comité exécutif à la prochaine réunion de la Commission qui aura lieu à Santa Fe, en Argentine, les 12 et 13 avril 2012. Il y sera question, entre autres, du financement des partis politiques dans les Amériques et du bilan des six premières années du programme des missions d'observation électorale.
- Le Comité exécutif du Réseau des femmes a pris des décisions en lien avec l'organisation de sa prochaine Réunion annuelle, qui se déroulera sous le thème « Le Réseau des femmes parlementaires des Amériques à la défense des droits des femmes ». Le Comité a par ailleurs donné son accord pour amorcer une collaboration avec la Commission interaméricaine des femmes de l'OÉA, notamment pour la participation du Réseau à un forum panaméricain en juillet 2012 intitulé : « Leadership et citoyenneté intégrale des femmes pour la démocratie ».

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Lors de la réunion du Comité exécutif, la représentante de la Section du Québec au Réseau a présenté son rapport sur les travaux du Secrétariat en plus de soumettre à l'adoption des participantes un projet de motion pour commémorer la Journée internationale de la femme. La motion a par la suite été présentée au Comité exécutif de la COPA qui l'a adoptée à son tour. Par ailleurs, la représentante de la Section du Québec au Réseau a tenu une séance de travail avec ses co-rapporteures sur le thème « Pauvreté, équité salariale et autonomisation économique de la femme » afin de convenir d'un agenda de travail pour la production du rapport.
- En marge de ces réunions, le président de l'ANQ et de la COPA a été reçu en entretien par le président de l'Assemblée législative du Costa Rica, M. Juan Carlos Mendoza García, la présidente de la République, Mme Laura Chinchilla Miranda, et le vice-ministre des Relations extérieures, M. Carlos Roverssi Rojas. Il a profité de ces entretiens pour faire connaître la COPA et ses travaux, et pour faire la promotion des quatre priorités établies dans son Plan du président 2010–2012 :
    1. La lutte contre la mortalité infantile;
    2. L'augmentation des taux de titulaires de diplômes d'études secondaires dans les États des Amériques ;
    3. L'élimination de l'écart salarial entre les hommes et les femmes; et
    4. La protection des ressources en eau.
- Le président a également rencontré l'ancien président de la République du Costa Rica et récipiendaire du prix Nobel de la paix, M. Oscar Arias, afin de discuter des grands défis auxquels sont confrontés les États des Amériques.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	10 539,03 $
- Transport	5 621,01 $
Total	**16 160,04 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon et de Mme Larochelle ont été imputés à la mission du président auprès de l'Assemblée nationale du Panama et du Parlement latino-américain (Panama, 5 mars 2012).

DANREU

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec les États-Unis**

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) pour l'année 2011-2012.

La DANREU a pour mandat de mettre en oeuvre les objectifs de relations interparlementaires et internationales de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) auprès des assemblées parlementaires des États et territoires américains, ainsi qu'auprès du Congrès des États-Unis. L'ANQ entretient ainsi un important réseau de contacts avec les institutions parlementaires américaines depuis 1990. Elle est, en effet, membre international affilié des deux grandes organisations interparlementaires américaines, soit le *Council of State Governments* (CSG), et la région de l'Est de cette dernière, *l'Eastern Regional Conference* (ERC), ainsi que la *National Conference of State Legislatures* (NCSL).

Les députés québécois qui participent aux activités de ces organisations font notamment rapport sur la situation politique et institutionnelle du Québec et font valoir les préoccupations des citoyens québécois au sein des commissions thématiques. Nos activités permettent également aux membres de la DANREU de défendre et de promouvoir les intérêts du Québec au sujet de différents dossiers comme le commerce entre le Canada et les États-Unis, l'environnement et l'énergie, les questions frontalières et le transport.

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Au cours de l'année 2011-2012, la DANREU a participé à quinze activités, dont :

→ sept dans le cadre des travaux de la NCSL :
- une assemblée annuelle (San Antonio, Texas, du 8 au 11 août 2011);
- trois réunions du Comité exécutif (Boston, Massachusetts, du 5 au 7 mai 2011 - Québec, du 29 septembre au 2 octobre 2011 - Kiawah Island, Caroline du Sud, du 19 au 21 janvier 2012);
- deux réunions des commissions permanentes (Washington, DC, les 14 et 15 avril 2011 - Tampa, Floride, du 29 novembre au 2 décembre 2011);
- une formation sur l'industrie de l'énergie (Portland, Oregon, du 19 au 22 juillet 2011);

→ trois dans le cadre des travaux du CSG :
- une assemblée annuelle (Conférence nationale et Sommet nord-américain, Bellevue, Washington, du 19 au 23 octobre 2011);
- une réunion du Comité exécutif (Washington, DC, du 17 au 19 juin 2011);
- une réunion du Caucus législatif des Grands Lacs (Indianapolis, Indiana, du 15 au 17 juillet 2011);

→ quatre dans le cadre des travaux de l'ERC :
- une assemblée annuelle (Halifax, Nouvelle-Écosse, du 6 au 10 août 2011);
- une réunion du Comité exécutif (Weehawken, New Jersey, les 2 et 3 décembre 2011);
- une formation au *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* (Philadelphie, Pennsylvanie, du 18 au 22 septembre 2011);
- une réunion des comités sur l'assemblée annuelle et sur le budget (Atlantic City, New Jersey, le 9 mars 2012);

→ une participation au Sommet législatif de l'agriculture (Washington, DC, 6 au 8 janvier 2012).

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Au cours de la prochaine année, la DANREU entend maintenir son engagement au sein de ces organisations et poursuivre le renforcement des liens auprès de partenaires privilégiés.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

YVON MARCOUX
Député de Vaudreuil
Président délégué de la DANREU

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-Saint-Jean
Vice-président de la DANREU

p. j. Fiches synthèses (15)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL) (*NCSL SPRING FORUM 2011 AND STANDING COMMITTEES*)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Washington DC
- 14 et 15 avril 2011

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec
- M. Scott McKay, député de l'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), une organisation nationale américaine à laquelle participent des parlementaires des 50 États américains.
- L'ANQ participe aux réunions des instances supérieures de la NCSL depuis qu'elle est devenue membre international affilié en avril 2000. Depuis 2005, un parlementaire de l'Assemblée nationale est membre du Comité exécutif de la NCSL.
- C'est dans le cadre des réunions du *NCSL Standing Committees Forum* que deux parlementaires québécois participent en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie. Les rencontres ont lieu au printemps et à l'automne.
- L'ANQ sera l'hôte de la réunion du Comité exécutif de la NCSL du 29 septembre au 2 octobre 2011. L'ANQ avait accueilli le Comité exécutif en 2003 et c'était la première fois que cette organisation tenait une réunion à l'extérieur des États-Unis.

THÈMES

- Les relations entre les États et le gouvernement fédéral
- L'énergie et l'environnement
- Les finances publiques
- La main-d'œuvre et le travail

THÈMES (SUITE)	- Le commerce international - Les arts et la crise économique - L'agriculture.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Participer activement aux réunions de la Commission du travail et du développement économique, de la Commission de l'agriculture et l'énergie ainsi que du groupe de travail sur les relations internationales. - Défendre les intérêts du Québec, entre autres le libre-échange et les énergies renouvelables. - Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine. - Faire la promotion de l'accueil des membres du Comité exécutif à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les membres de la délégation québécoise ont participé à la première réunion du groupe de travail sur les relations internationales de la NCSL. Il a été notamment convenu que l'ANQ présente les relations interparlementaires et internationales à l'occasion de la réunion du Comité exécutif de la NCSL à Boston, Massachusetts, les 6 et 7 mai 2011. - En outre, des discussions ont eu lieu avec les membres de la délégation québécoise sur la tenue d'une réunion du Comité exécutif de la NCSL qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011. - Les membres de la délégation québécoise ont également donné des renseignements préliminaires sur la tenue à Québec en septembre 2011 de l'Assemblée générale de la Confédération parlementaire des Amériques. Notons qu'un représentant du Comité exécutif de la NCSL siège au Comité exécutif de la COPA. - Dans le cadre des travaux du groupe de travail sur les relations internationales de la NCSL, les membres de la délégation québécoise ont participé à l'élaboration d'un plan d'action et visité l'ambassade de l'Indonésie avec une délégation dirigée par le président de la NCSL. - Cette mission a également permis aux membres de la délégation québécoise de participer à plusieurs rencontres de haut niveau tenues au Congrès des États-Unis sur des questions d'agriculture et d'énergie. - En outre, les membres de la délégation québécoise ont pu échanger avec des experts sur les impacts environnementaux et les risques en matière d'extraction des gaz de schiste.
COÛT	- Per diem et autres frais 4 471,62 $ - Transport 3 070,14 $ **Total** **7 541,76 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Boston (Massachusetts) - 5 au 7 mai 2011
PARTICIPANTS	- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, président délégué de la DANREU et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Comité exécutif de la NCSL - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - L'Assemblée nationale sera l'hôte de la réunion du Comité exécutif du 29 septembre au 2 octobre 2011.
THÈMES	- Présentation de la réunion du Comité exécutif qui aura lieu à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011 - Suivi des travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances - Suivi des programmes internationaux - Suivi des travaux du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie - Suivi des travaux des groupes de travail sur l'immigration, le changement climatique et les énergies renouvelables. - Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle de 2011 et affaires courantes.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Informer les membres du Comité exécutif de l'état des préparatifs de l'ANQ en vue de la réunion du Comité exécutif qui aura lieu à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des comités ainsi qu'aux travaux des groupes de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Informer les membres du Comité exécutif de la volonté de l'ANQ de présenter le point de vue du Québec en matière d'énergie et de développement durable à l'occasion de l'Assemblée annuelle de 2011.
- Présenter la situation politique et institutionnelle au Québec et faire le point sur les relations entre le Québec et les États-Unis.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président délégué de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL a informé les membres du Comité exécutif de la NCSL des grandes lignes du programme de la réunion du Comité exécutif de la NCSL qui se tiendra à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011. Ce programme a été très bien accueilli par les membres du Comité. L'ANQ, à titre de membre international associé, avait accueilli une réunion du Comité exécutif de la NCSL en mai 2003.
- Les membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie ont poursuivi la rédaction d'un deuxième volet de leurs travaux qui porte sur l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel. À cet effet, les membres du groupe de travail ont entendu des experts, notamment sur l'implantation des voitures électriques aux États-Unis, l'énergie de biomasse et de diesel propre. Notons que ce groupe de travail se réunira dans le cadre de l'accueil du Comité exécutif de la NCSL qui aura lieu à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011.
- La présentation du représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au groupe de travail des relations internationales de la NCSL sur les relations inter-parlementaires et internationales de l'ANQ a été très bien reçue, et les membres du groupe de travail ont demandé la collaboration de la délégation québécoise pour informer les délégués internationaux sur divers aspects de la NCSL dans le cadre de l'Assemblée annuelle qui aura lieu à San Antonio au Texas du 8 au 11 août 2011. Ce groupe de travail tiendra également des réunions dans le cadre de la réunion du Comité exécutif qui aura lieu à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Cette mission a permis au représentant de l'ANQ au Comité exécutif de se familiariser avec les diverses instances de la NCSL et de mieux comprendre les défis auxquels font face les parlementaires américains à la suite des élections de mi-mandat dans les États et au Congrès, ces résultats ayant un impact significatif sur les orientations des gouvernements des États dans les secteurs névralgiques, notamment dans le secteur énergétique.	
COÛT	- Per diem et autres frais	2 046,54 $
	- Transport	1 650,39 $
	Total	**3 696,93 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU PRINTEMPS DU COMITÉ EXÉCUTIF DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Washington DC
- 17 au 19 juin 2011

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

CONTEXTE

- Le CSG est une organisation non partisane qui regroupe des représentants provenant des trois pouvoirs des États américains (législateurs, représentants gouvernementaux et judiciaires) dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques développées dans des domaines d'intérêt commun.
- L'ANQ est membre international affilié du CSG depuis 1995.
- L'ANQ possède un siège sans droit de vote au Comité exécutif de l'organisation et détient également un siège avec droit de vote au Comité de l'assemblée annuelle et à la Commission des affaires internationales.
- Exceptionnellement, l'édition 2011 de la Réunion du printemps des comités et groupes de travail du CSG est remplacée par une réunion du Comité exécutif uniquement.

THÈMES

- La gouvernance du CSG
- Le plan stratégique 2011-2012.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du Comité exécutif et intervenir dans les dossiers prioritaires pour l'ANQ.
- Le cas échéant, faire connaître la situation politique et institutionnelle récente du Québec.
- Maintenir et renforcer le réseau de contacts des députés québécois auprès des parlementaires et décideurs américains.
- Faire valoir le point de vue de l'ANQ, à titre de membre international affilié, sur la question de la gouvernance du CSG.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- La question de la gouvernance a suscité une discussion sur la composition du Comité exécutif du CSG. Des propositions sont présentement à l'étude. - L'ANQ a réitéré son intérêt à demeurer un partenaire actif du CSG au sein de ses comités et groupes de travail.	
COÛT	- Per diem et autres frais	1 283,86 $
	- Transport	1 570,69 $
	Total	**2 854,55 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU CAUCUS LÉGISLATIF DES GRANDS LACS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Indianapolis, Indiana
- 15 au 17 juillet 2011

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale et représentant de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) au Caucus législatif des Grands Lacs
- M. François Rebello, député de La Prairie et représentant de l'ANQ au Caucus législatif des Grands Lacs
- Mme Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

CONTEXTE

- Le Caucus législatif des Grands Lacs, composé de parlementaires provenant de huit États américains et des provinces canadiennes de l'Ontario et du Québec, a été créé en 2003.
- Cette organisation pluraliste et non partisane a pour mandat d'effectuer un suivi des questions environnementales et économiques qui ont une incidence sur les populations habitant la région des Grands Lacs et qui peuvent avoir un impact sur le bassin du fleuve Saint-Laurent. La Section du *Midwest du Council of State Governments* (CSG) héberge le secrétariat du Caucus législatif des Grands Lacs.

THÈMES

- Suivi de la progression de la carpe asiatique et des autres espèces invasives du bassin des Grands Lacs
- La gestion des eaux de ballast
- Les projets d'énergie éolienne dans le bassin des Grands Lacs
- La protection et la restauration des Grands Lacs.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire connaître la position du Québec et présenter les récentes initiatives législatives et réglementaires en lien avec la protection de l'environnement et du fleuve Saint-Laurent.
- S'enquérir des récents développements relatifs à la protection du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et maintenir les liens établis avec les parlementaires représentant les États américains et les provinces de cette région.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont fait part de la situation politique et institutionnelle du Québec aux parlementaires américains et ont plus particulièrement abordé la question des inondations survenues en Montérégie et leur impact sur la population québécoise.
- Les députés québécois ont également porté à l'attention du Caucus deux projets de règlement ainsi que l'entrée en vigueur de plusieurs dispositions de la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau*. Les règlements édictés concernent, d'une part, le cadre d'autorisation de certains projets de transfert d'eau hors du bassin du fleuve Saint-Laurent et, d'autre part, modifient les règles relatives à la déclaration des prélèvements d'eau.

  Quant à l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi adoptée par l'Assemblée nationale en juin 2009, celles-ci permettent au Québec d'honorer ses engagements à l'égard de *l'Entente sur les ressources en eaux durables du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent*, signée en 2005 par les gouverneurs des huit États américains riverains des Grands Lacs et les premiers ministres du Québec et de l'Ontario.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	646,79 $
- Transport	2 016,40 $
Total	**2 663,19 $**

[1] Une partie des frais relatifs à la participation de MM. Ouimet et Rebello a été remboursée par le CSG.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

FORMATION SUR L'INDUSTRIE DE L'ÉNERGIE EN AMÉRIQUE DU NORD

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Portland (Oregon)
- 19 au 22 juillet 2011

PARTICIPANT

- M. Sylvain Gaudreault, député de Jonquière.

CONTEXTE

- Organisée par la *National Conference of State Legislatures* (NCSL) et l'Université de l'État de l'Idaho, cette activité vise plus spécifiquement la formation des députés intéressés à la question de l'énergie en Amérique du Nord. Le Département de l'énergie des États-Unis et le *Pacific Northwest Economic Region* sont également impliqués dans ce projet.
- La formation, d'une durée d'un an, comprend deux rencontres (2011 et 2012) et des séances de travail dispensées sur Internet.
- Le député québécois qui aura complété cette formation se verra décerner, en 2012, une attestation de l'Université de l'État de l'Idaho.
- Depuis avril 2000, l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. C'est à ce titre qu'un député québécois a été invité à participer à cette formation.
- Les questions énergétiques étant prioritaires pour les membres de la DANREU, des parlementaires québécois sont membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la NCSL ainsi que de la Commission de l'énergie de la NCSL.

THÈMES

- *Global Energy Picture*
- *Where does North America Fit In?*
- *Canadian Energy Future*
- *Overview of Solar Market Issues*
- *Canada's Energy Situation*
- *U.S. Energy Situation*
- *Oil/Gas Tax and Royalty Rates : Competing for Shale Development*

THÈMES (SUITE)	- *Petroleum 101* - *Emergency Response Operations* - *Natural Gas Production, Transmission and Delivery* - *Price at the Fuel Pump: Facts and Myths* - *Canadian Energy Strategy* - *Electric Power Generation, Transmission and Distribution* - *Energy Sector's Greatest Challenges* - *Smart Grid: Concepts and Issues* - *Transforming Transportation: The Role of Natural Gas* - *Policies that Contribute to Success for Natural Gas as a Transportation Fuel* - *Challenges of Integrating Renewable Energy into the Grid* - *Financing Electric Projects* - *Independent Power producers* - *Financing Natural Gas Projects.*
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Développer un réseau de parlementaires aux États-Unis et au Canada qui ont une très bonne connaissance des enjeux en matière énergétique. - Mieux saisir les grands enjeux en matière énergétique au Canada et aux États-Unis. - Développer une connaissance des sujets d'actualité reliés à la question énergétique ainsi que des préoccupations des parlementaires américains et canadiens.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Qualifiée d'exceptionnelle et d'enrichissante, cette formation a permis au parlementaire de l'ANQ de prendre connaissance de multiples facettes de la question énergétique en Amérique du Nord. - Elle lui a en outre permis de connaître les grands enjeux en matière d'énergie aux États-Unis ainsi qu'au Canada, notamment en matière de transmission d'électricité provenant du Canada et d'oléoducs transnationaux. - Plusieurs parlementaires canadiens ont participé à cette activité, notamment des provinces de l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. - Cette formation s'inscrit dans l'objectif poursuivi par les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ de renforcer l'efficacité de l'institution parlementaire et des élus dans leurs fonctions de législation, de contrôle de l'action du gouvernement, de prise en considération de questions d'intérêt public et de représentation.
COÛT	- Per diem et autres frais 6 375,86 $ - Transport 1 334,11 $ **Total 7 709,97 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

51e ASSEMBLÉE ANNUELLE ET FORUM RÉGIONAL DE *L'EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG/ERC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Halifax (Nouvelle-Écosse) - 6 au 10 août 2011
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec et vice-président de la Section du Québec de l'ERC - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec de l'ERC - M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC - Mme Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
CONTEXTE	- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC. Des parlementaires québécois occupent également des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008. - La Nouvelle-Écosse est, depuis janvier 2010, la seconde province canadienne à présider l'ERC et à accueillir, hors des États-Unis, l'assemblée annuelle de cette organisation interparlementaire américaine.
THÈMES	- Les relations économiques et commerciales - Les relations canado-américaines - L'agriculture - L'énergie et l'environnement - Les transports.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir les intérêts du Québec auprès des parlementaires américains, notamment en matière de commerce, d'agriculture et de transport.
- S'enquérir de la situation économique, budgétaire et politique prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain.
- Présenter le point de vue du Québec à l'égard du périmètre de sécurité nord-américain.
- Faire connaître l'expertise et les fondements des politiques publiques du Québec dans le domaine de l'agriculture.
- Défendre les intérêts du Québec en matière de transport ferroviaire transfrontalier et favoriser la concertation des États américains et provinces canadiennes en ces matières.
- Maintenir le leadership de l'Assemblée nationale au sein des instances de gouvernance de l'ERC et contribuer à renforcer le rôle des membres internationaux affiliés au sein de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Un parlementaire québécois a présidé les travaux de la Commission Canada-États-Unis. Au cours de cette réunion, les membres ont adopté une résolution en lien avec l'adoption par les gouvernements du Canada et des États-Unis d'un plan d'action relatif à l'implantation du périmètre de sécurité nord-américain. Cette résolution encourage notamment les gouvernements fédéraux respectifs à négocier un accord qui permettra de rencontrer les exigences des deux pays en matière de sécurité, en plus d'optimiser les contrôles aux frontières et d'accroître la fluidité de la circulation des marchandises et des voyageurs entre les deux pays.
- Un député québécois a effectué une présentation du modèle de la gestion de l'offre au Québec dans le cadre de la réunion de la Commission de l'agriculture de l'ERC pour fins d'échange de bonnes pratiques en matière de politiques agricoles.
- En outre, une résolution favorisant l'adoption de procédures de pré dédouanement applicables au transport ferroviaire entre le Canada et les États-Unis a été adoptée à l'unanimité par les membres de la Commission des transports. Cette résolution propose également la désignation d'un représentant de l'ERC au sein du Groupe de travail sur le transport transfrontalier (*Transportation Border Working Group*) dont la création a été proposée par l'*Eastern Border Transportation Coalition*.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 953,98 $
- Transport	2 547,89 $
Total	**7 501,87 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- San Antonio (Texas)
- 8 au 11 août 2011

PARTICIPANTS

- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M. Scott McKay, député de L'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU
- Mme Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) participe à cette activité à titre de membre international affilié à la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. L'ANQ a obtenu ce statut en 2000.
- L'ANQ est représentée au sein de deux commissions de l'organisation : celle du travail et du développement économique ainsi que celle de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement.
- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail du Comité exécutif sur l'approvisionnement en énergie.
- Au moment de cette Assemblée annuelle, l'ANQ avait déjà débuté la préparation de la réunion du Comité exécutif de la NCSL prévue à Québec en septembre 2011.

THÈMES

- Les élections présidentielles de novembre 2012
- Travail et développement économique
- Agriculture
- Santé
- Transport
- Énergie
- Environnement
- Éducation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États et ainsi contribuer au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Inviter formellement les membres du Comité exécutif à se réunir à Québec en septembre 2011.
- Participer activement aux séances plénières et aux réunions de travail, notamment celles du Comité exécutif ainsi que celles des commissions du travail et du développement économique, et de l'agriculture, de l'énergie et de l'environnement.
- Présenter le Plan d'action du Québec en vue de l'implantation de la voiture électrique.
- Présenter le point de vue du Québec en matière d'approvisionnement en électricité aux États-Unis.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le chef de la délégation a officiellement invité, au nom du président de l'ANQ, les membres du Comité exécutif à tenir une réunion à Québec du 29 septembre au 2 octobre 2011. Le Comité exécutif réunit environ 150 parlementaires et fonctionnaires des congrès et assemblées des États des États-Unis.
- Les membres de la délégation québécoise ont participé à la réunion du Sommet sur l'énergie de la NCSL. À cette occasion, les parlementaires québécois ont notamment eu l'opportunité de se renseigner sur les grands enjeux auxquels font face les États américains en matière d'approvisionnement en énergie et ont fait une présentation sur le Plan d'action du Québec sur les véhicules électriques. En outre, il a été proposé de tenir une réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie à Québec en septembre 2011.
- Les parlementaires québécois ont par ailleurs pu échanger avec plusieurs parlementaires américains et étrangers dans le cadre de cette conférence qui regroupait plus de 4 500 délégués. La situation économique difficile à la suite de la crise financière aux États-Unis et la crise politique américaine entre Républicains et Démocrates à la suite du conflit sur le rehaussement de la dette américaine ont dominé les discussions.

COÛT

- Per diem et autres frais	10 912,53 $
- Transport	4 684,26 $
Total	**15 596,79 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ROBERT J. THOMPSON EASTERN LEADERSHIP ACADEMY DE L'*EASTERN REGIONAL CONFERENCE* DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG/ERC)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Philadelphie (Pennsylvanie) - 18 au 22 septembre 2011
PARTICIPANTS	- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et vice-président de la Commission de l'énergie et de l'environnement de l'ERC - M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne.
CONTEXTE	- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008. - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget. - La *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* a été créée en 2004 par un groupe de travail auquel participait l'ANQ afin de permettre à des parlementaires membres de l'ERC d'obtenir une formation sur le développement des capacités d'analyse, de réflexion et de leadership. - À titre de membre international affilié de l'ERC, l'ANQ est invitée à soumettre le nom de députés québécois pour participer à cette activité de formation.
THÈMES	- *Skills Session: Consensus Building & Dispute Resolution* - *Public Private Partnerships ~Policy Process Products* - *Your Personal Influence on Leadership in State Government*

THÈMES (SUITE)	- *Policy Development* - *Reflections on Presidential Leadership* - *Time and Priority Management* - *Perspectives on U. S. - Canada Relations* - *Campaign Speeches for 2011 Class President* - *Facing the Media.*
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Participer activement aux séminaires et aux activités de la *Robert J. Thompson Eastern Leadership Academy* qui ont pour objectifs de permettre aux parlementaires de l'ANQ de renforcer leur expertise par une formation de qualité sur le travail législatif et le leadership parlementaire et d'approfondir leurs connaissances du système politique des États-Unis. Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis. - Permettre aux parlementaires québécois de promouvoir les intérêts du Québec auprès de leurs homologues et des divers intervenants américains.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Cette activité, destinée à des parlementaires qui souhaitent jouer un rôle majeur au sein de leur Parlement, a permis aux députés québécois de bénéficier des conseils pratiques de plusieurs experts en communication, en gestion et en développement des compétences. - Divers ateliers et des activités de groupe ont amené les participants à perfectionner l'art de la négociation et à dynamiser le travail d'équipe. - Des conférences sur l'histoire et la politique ont permis aux participants d'approfondir leurs connaissances du système politique américain. - La formation rigoureuse acquise durant cette conférence a fait en sorte que les députés de l'ANQ ont acquis une expertise sur plusieurs volets stratégiques de l'exercice de leurs fonctions parlementaires.
COÛT	- Per diem et autres frais 660,80 $ - Transport 1 811,32 $ **Total 2 472,12 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Québec (Québec) - 29 septembre au 2 octobre 2011
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'ANQ et vice-président de la Section du Québec du Council of State Governments (CSG) et de l'Eastern Regional Conference du CSG (CSG/ERC) - M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, président délégué de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la DANREU - M. Scott McKay, député de l'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL - M. Stéphane Billette, député de Huntington et membre de la DANREU - M. Guy Ouellette, député de Chomedey Mme Anne-Marie Larochelle, responsable du service des affaires multilatérales de la Direction des relations interparlementaires et internationales de l'ANQ - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU - Mme Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU et coordonnatrice de l'accueil - M. Jean-François Provençal, chef adjoint du protocole.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains.

CONTEXTE (SUITE)

- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
- C'est la deuxième fois que la NCSL se réunit à Québec à l'invitation de l'ANQ, la première ayant été en 2003. Il s'agit des deux seules occasions où la NCSL a tenu la réunion d'une de ses instances à l'extérieur des États-Unis.
- En outre, deux groupes de travail émanant du Comité exécutif ont tenu leurs réunions dans le cadre de cette activité : le groupe de travail sur les relations internationales et le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.

THÈMES

- L'approvisionnement en énergie du point de vue du Québec :
  - La politique énergétique du Québec
  - Le Plan Nord
  - Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES
  - La transmission d'électricité vers les États-Unis (Trade and Supply)
- La situation financière et budgétaire du Québec
- Comparaison des systèmes parlementaires québécois et américain
- Les relations internationales et commerciales entre le Québec et les États américains
- Suivi des travaux du Comité exécutif, du Comité des programmes et de la planification et du Comité du budget et des finances.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement de l'ANQ au sein de la NCSL afin d'être en mesure de promouvoir les intérêts du Québec.
- Faire rayonner l'ANQ et le Québec dans ses champs de compétences, notamment en matière d'énergie.
- Présenter le système parlementaire d'inspiration britannique et mieux comprendre le système parlementaire américain.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, des comités et des groupes de travail.
- Informer les parlementaires américains sur les objectifs et les fondements de l'action internationale du Québec et présenter l'état des relations commerciales développées aux États-Unis.
- S'informer de la situation économique, budgétaire et politique des États américains et faire connaître celle du Québec.
- Informer les parlementaires américains du potentiel hydroélectrique du Québec et sa capacité d'exportation vers les États-Unis.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Qualifiée de succès majeur par les participants et les dirigeants de la NCSL, cette réunion a permis de consolider les liens entre l'ANQ et la NCSL et de mieux faire connaître les dossiers prioritaires de l'ANQ, notamment en matière d'énergie, auprès des parlementaires américains membres de la NCSL.
- Dans le cadre de la réunion du groupe de travail sur les relations internationales, les vice-présidents de la Section du Québec de la NCSL ont présenté le système parlementaire québécois aux délégués américains, afin que ceux-ci comprennent les spécificités propres au système parlementaire d'inspiration britannique.
- Les membres du groupe de travail sur les relations internationales ont profité de leur réunion pour déterminer les thèmes des prochaines rencontres. À la suggestion des membres de la délégation québécoise, les thèmes de l'exportation d'énergie et du transport par rail ont été retenus.
- Les membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie se sont familiarisés avec les enjeux québécois en matière de développement du secteur énergétique et ont été sensibilisés au potentiel hydroélectrique du Québec, notamment à sa capacité de transmission et d'exportation d'électricité. À la suite des travaux, les membres du groupe de travail ont visité le barrage Robert-Bourassa et les installations de transmission d'électricité de Radisson.
- Pour les membres de la délégation québécoise, cet accueil a été une occasion unique de faire connaître le Québec, ses institutions, ses politiques et son savoir-faire.

COÛT

TOTAL **38 073,50 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Québec (Québec) - 29 septembre au 2 octobre 2011
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'ANQ et vice-président de la Section du Québec du Council of State Governments (CSG) et de l'Eastern Regional Conference du CSG (CSG/ERC) - M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, président délégué de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL - M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la DANREU - M. Scott McKay, député de l'Assomption et vice-président de la Section du Québec de la NCSL - M. Stéphane Billette, député de Huntington et membre de la DANREU - M. Guy Ouellette, député de Chomedey - Mme Anne-Marie Larochelle, responsable du service des affaires multilatérales de la Direction des relations interparlementaires et internationales de l'ANQ - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU - Mme Valérie Meunier, secrétaire administrative adjointe de la DANREU et coordonnatrice de l'accueil - M. Jean-François Provençal, chef adjoint du protocole.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe aux activités de la NCSL à titre de membre international affilié, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 états.

CONTEXTE (SUITE)

- Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.
- C'est la deuxième fois que la NCSL se réunit à Québec à l'invitation de l'ANQ, la première ayant été en 2003. Il s'agit des deux seules occasions où la NCSL a tenu la réunion d'une de ses instances à l'extérieur des États-Unis.
- En outre, deux groupes de travail émanant du Comité exécutif ont tenu leurs réunions dans le cadre de cette activité : le groupe de travail sur les relations internationales et le groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.

THÈMES

- L'approvisionnement en énergie du point de vue du Québec :
  - La politique énergétique du Québec
  - Le Plan Nord
  - Le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de GES
  - La transmission d'électricité vers les États-Unis (Trade and Supply)
- La situation financière et budgétaire du Québec
- Comparaison des systèmes parlementaires québécois et américain
- Les relations internationales et commerciales entre le Québec et les États américains
- Suivi des travaux du Comité exécutif, du Comité des programmes et de la planification et du Comité du budget et des finances.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement de l'ANQ au sein de la NCSL afin d'être en mesure de promouvoir les intérêts du Québec.
- Faire rayonner l'ANQ et le Québec dans ses champs de compétences, notamment en matière d'énergie.
- Présenter le système parlementaire d'inspiration britannique et mieux comprendre le système parlementaire américain.
- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, des comités et des groupes de travail.
- Informer les parlementaires américains sur les objectifs et les fondements de l'action internationale du Québec et présenter l'état des relations commerciales développées aux États-Unis.
- S'informer de la situation économique, budgétaire et politique des États américains et faire connaître celle du Québec.
- Informer les parlementaires américains sur le potentiel hydroélectrique du Québec et sur sa capacité d'exportation vers les États-Unis.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Qualifiée de succès majeur par les participants et les dirigeants de la NCSL, cette réunion a permis de consolider les liens entre l'ANQ et la NCSL et de mieux faire connaître les dossiers prioritaires de l'ANQ, notamment en matière d'énergie, auprès des parlementaires américains membres de la NCSL.
- Dans le cadre de la réunion du groupe de travail sur les relations internationales, les vice-présidents de la Section du Québec de la NCSL ont présenté le système parlementaire québécois aux délégués américains, afin que ceux-ci comprennent les spécificités propres au système parlementaire d'inspiration britannique.
- Les membres du groupe de travail sur les relations internationales ont profité de leur réunion pour déterminer les thèmes des prochaines rencontres. À la suggestion des membres de la délégation québécoise, les thèmes de l'exportation d'énergie et du transport par rail ont été retenus.
- Les membres du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie se sont familiarisés avec les enjeux québécois en matière de développement du secteur énergétique et ont été sensibilisés au potentiel hydroélectrique du Québec, notamment à sa capacité de transmission et d'exportation d'électricité. À la suite des travaux, les membres du groupe de travail ont visité le barrage Robert-Bourassa et les installations de transmission d'électricité de Radisson.
- Pour les membres de la délégation québécoise, cet accueil a été une occasion unique de faire connaître le Québec, ses institutions, ses politiques et son savoir-faire.

COÛT **TOTAL** **38 073,50 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

CONFÉRENCE NATIONALE ET SOMMET NORD-AMÉRICAIN DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Bellevue (Washington)
- 19 au 23 octobre 2011

PARTICIPANTS

- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. François Rebello, député de La Prairie et vice-président de la Section du Québec du CSG
- M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.

CONTEXTE

- Le CSG est une organisation non partisane qui regroupe des représentants provenant des trois pouvoirs des États américains (législateurs, représentants gouvernementaux et judiciaires) dans le but d'échanger sur les meilleures pratiques développées dans des domaines d'intérêt commun.
- Subdivisé en quatre régions, dont l'*Eastern Regional Conference* (ERC), le CSG regroupe les parlements des 50 États des États-Unis, du District de Columbia, des cinq territoires et États associés, ainsi que l'ANQ, l'Assemblée législative de l'Ontario et le Gouvernement de l'Alberta, à titre de membres internationaux affiliés.
- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC et du CSG, respectivement depuis 1990 et 1995.
- Des députés de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et ont plein droit de vote. L'ANQ possède par ailleurs un siège au Comité exécutif du CSG et est membre de la Commission des affaires internationales.
- Exceptionnellement, cette activité a été nommée *Conférence nationale et Sommet nord-américain* et a principalement porté sur les relations entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

THÈMES

- *The Moment of Truth: Confronting Issues in America*
- *Biography of the New American Continent*
- *Global Competitiveness: How do we Create a College-Going Culture*
- *Thinking Globally, Acting Locally*
- *Looking for Medical Relief in all the Right Places*
- *Beyond NAFTA: Protecting Legitimate Trade and Travel*
- *North American Cooperation in Public Safety & Law Enforcement*
- *Jobs and Commerce: Revitalizing the North American Economy*
- *Future of North American Infrastructure*
- *Taping the Future of American Oil & Gas*
- *Governing in North America: Strengthening Global Relations Through Intergovernmental Engagement*
- *If You Build It Will They Come? A North American Perspective on Electrical Transmission Line Sitting*
- *Neighbours, Friends and Allies: North American Cooperation and the Role of the States*
- *Increasing Economic Opportunity and Civic Engagement by Educating Students to Succeed in a Changing World*
- Groupes de travail : Éducation, énergie et environnement, santé et transport
- La gouvernance du CSG.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux des instances de gouvernance et des commissions dont l'ANQ est membre. Notamment, présenter le point de vue du Québec lors des réunions du Comité exécutif du CSG.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein du CSG et contribuer au renforcement de cette institution.
- Faire connaître la situation politique et institutionnelle du Québec et s'enquérir de la situation politique prévalant aux États-Unis un an avant les élections présidentielles de novembre 2012.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'ANQ et du Québec aux États-Unis.
- Faire connaître les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ en faisant une présentation dans le cadre d'une séance de travail portant sur les relations internationales des États fédérés.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La présentation sur les relations interparlementaires et internationales de l'ANQ a été très appréciée des membres du Comité sur les relations internationales du CSG et a permis aux parlementaires américains présents de mieux connaître l'action internationale de l'ANQ.
- Axées sur l'ALENA, les plénières et les séances de travail ont permis de mieux comprendre les grands enjeux en ce qui concerne le commerce transnational ainsi que le rôle des États fédérés en cette matière.
- Les membres de la délégation québécoise qui ont participé à la réunion du groupe de travail sur l'énergie et l'environnement ont pu prendre connaissance d'un rapport portant sur les contraintes des États à l'importation de différents types d'énergie en provenance du Mexique et du Canada.

COÛT

- Per diem et autres frais	5 350,23 $
- Transport	4 962,33 $
Total	**10 312,56 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DES COMMISSIONS PERMANENTES
DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Tampa (Floride) - 29 novembre au 2 décembre 2011
PARTICIPANTS	- M. Etienne-Alexis Boucher, député de Johnson - M. Richard Daignault, secrétaire administratif de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine réunissant des parlementaires des 50 États américains. - C'est dans le cadre des réunions des commissions permanentes de la NCSL (*Standing Committees Forum)* que deux parlementaires québécois y participent en tant que membres, l'un à la Commission du travail et du développement économique, et l'autre à la Commission de l'agriculture et de l'énergie. - L'ANQ a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif de la NCSL du 29 septembre au 2 octobre 2011. Quelque 125 délégués ont participé à cette activité.
THÈMES	- Réunions du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie : • *U.S. Department of Energy's Role in State Energy Policy* • *French Nuclear Policy* • *State and Federal Roles in Supporting Successful Energy and Environmental Policies and Regulations* • *State Energy Plans* - Réunions de la Commission du travail et du développement économique : • *Trade and Federalism* • *Affirming and Strengthening President Obama's Recent Order On Safeguarding Federalism In Trade Policy* • *Export Promotion* • *Free Trade and Federalism* • *Presidential Trade Promotion Authority* • *World Trade Organization Negotiations*

THÈMES (SUITE)

- Réunion de la Commission de l'agriculture et de l'énergie :
  - *State and National Rural Development Policy*
  - *Global Warming-State actions*
  - *Water Allocation-Dispute resolution*
  - *Energy Efficiency and Renewable Energy*
  - *Energy Security*
  - *Energy Infrastructure- Supply & Demand Issues*
- La situation économique des États-Unis.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer de façon active aux réunions des commissions et des groupes de travail, dont sont membres des députés de l'ANQ. Dans cette perspective, défendre les intérêts du Québec, notamment en ce qui concerne les questions reliées au commerce et aux énergies renouvelables et, le cas échéant, intervenir pour faire connaître le point de vue du Québec sur ces questions.
- Maintenir la participation de l'ANQ au groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif des assemblées des 50 États américains qui participent aux réunions de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation québécoise ont participé à la réunion du groupe de travail sur l'approvisionnement en énergie de la NCSL. À la lumière des problèmes encourus dans les centrales nucléaires au Japon à la suite du tsunami de 2011, les membres de la délégation québécoise ont eu l'occasion de se renseigner sur les dernières évaluations des mesures de sécurité mises en place dans les centrales nucléaires aux États-Unis. Notons qu'il y a plus d'une centaine de centrales nucléaires en activité aux États-Unis et plusieurs projets de construction de nouvelles centrales sont toujours à l'étude.
- Le chef de la délégation a par ailleurs pu échanger avec plusieurs parlementaires américains dans le cadre de cette conférence qui regroupait plus de 700 délégués, dont environ 300 parlementaires américains. La situation économique difficile qui perdure dans plusieurs États à la suite de la crise financière aux États-Unis et la campagne présidentielle de 2012 qui s'amorce ont dominé les discussions.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 646,20 $
- Transport	1 915,39 $
Total	**5 561,59 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE L'*EASTERN REGIONAL CONFERENCE* (ERC)
DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Weehawken (New Jersey) - 2 et 3 décembre 2011
PARTICIPANTS	- M. François Ouimet, deuxième vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et membre du Comité exécutif de l'ERC - M. François Rebello, député de La Prairie et membre du Comité exécutif de l'ERC - Mme Christiane Bérubé, secrétaire administrative adjointe de la DANREU.
CONTEXTE	- L'ANQ est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008. - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
THÈMES	- La préparation de la prochaine Assemblée annuelle de l'ERC (Atlantic City, New Jersey, 19 au 23 juillet 2012) - La situation budgétaire de l'organisation et les cotisations des membres - Rapport des directeurs de l'ERC, du CSG et de l'*Eastern Leadership Academy* (ELA)

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Explorer les différentes possibilités pour l'ANQ de contribuer aux activités de la 52e Assemblée annuelle de l'ERC qui aura lieu à Atlantic City, New Jersey, du 19 au 23 juillet 2012.
- S'enquérir de la situation politique, économique et parlementaire prévalant au sein des provinces canadiennes et des États du Nord-Est américain.
- Consolider les liens avec les parlementaires américains et les assemblées législatives des États, contribuant ainsi au rayonnement de l'Assemblée nationale et du Québec aux États-Unis.
- Maintenir le leadership de l'ANQ au sein de l'ERC et contribuer au renforcement de cette organisation.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les membres de la délégation de l'ANQ ont activement pris part aux réunions du Comité exécutif de l'ERC, du Comité de l'Assemblée annuelle, du Comité sur le budget ainsi que du Comité sur la planification stratégique.
- Lors de la réunion du Comité sur le budget, les membres ont été informés des ajustements apportés aux cotisations payées par les provinces canadiennes affiliées à l'ERC. L'ANQ avait participé et fait entendre son point de vue au sous-comité sur les cotisations des membres internationaux affiliés plus tôt cette année.
- Au cours de la réunion du Comité sur l'assemblée annuelle de l'ERC, les membres ont accueilli favorablement la candidature du territoire associé de Puerto Rico pour accueillir la 53e Assemblée annuelle de l'ERC qui se tiendra en décembre 2013.
- Les membres de la délégation ont profité de cette réunion pour échanger avec plusieurs parlementaires américains et canadiens, dont plusieurs présidents d'assemblée sur l'actualité politique, économique et parlementaire.
- Les membres de la délégation québécoise ont par ailleurs pu acquérir davantage d'information au sujet des difficultés rencontrées par le « super comité » sur le déficit budgétaire du Congrès fédéral et les effets attendus sur les budgets des États américains.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 811,74 $
- Transport	1 783,80 $
Total	**3 595,54 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XIe SOMMET LÉGISLATIF DE L'AGRICULTURE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) pour les relations avec les États-Unis (DANREU)
- Washington DC
- 6 au 8 janvier 2012

PARTICIPANTS

- M. Stéphane Billette, député de Huntingdon et représentant de l'ANQ au Sommet législatif de l'agriculture
- M. Scott McKay, député de L'Assomption et représentant de l'ANQ au Sommet législatif de l'agriculture
- Mme Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.

CONTEXTE

- Créé en 2003, le Sommet législatif de l'agriculture est un forum qui regroupe principalement les présidents des commissions de l'agriculture des Congrès des États américains et des provinces canadiennes, et les parlementaires intéressés par les questions agricoles.
- Parrainé à l'origine par le *Council of State Governments* (CSG) et la *National Conference of State Legislatures* (NCSL), le Sommet législatif de l'agriculture est devenu, en janvier 2006, une organisation à but non lucratif distincte. Son secrétariat est situé à Lexington, au Kentucky.
- Sa principale mission est de faire connaître les enjeux et les plus récents développements en matière agricole aux parlementaires du Canada et des États-Unis.
- Au fil des années, ce sommet est devenu un évènement incontournable du monde agricole et rural aux États-Unis et au Canada.

THÈMES

- Série de rencontres à la Maison-Blanche concernant l'agriculture, le développement rural, la conservation des ressources et la protection de l'environnement
- *How state/provincial policy makers can support our producers and communities*
- *Nutriment Management and Water Quality*
- *Trade: A Federal-State partnership*
- *Valuation and taxation of farmlands*
- *State/Provincial Meat Inspection Programs*

THÈMES (SUITE)

- *Where is rural energy headed?*
- *Invasive Species*
- *Building Trust in our Food System*
- *Rural Communities : Challenges and Opportunities*
- *Update on Food Safety and Certification Programs for Producers.*

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Poursuivre le développement d'un réseau de contacts auprès de décideurs provenant de toutes les régions des États-Unis et de la capitale américaine.
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec en matière d'agriculture.
- Mieux connaître les politiques agricoles en vigueur aux États-Unis et les tendances pour les prochaines années.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les représentants de l'ANQ à cette conférence ont été informés des derniers développements en matière de politiques agricole et rurale aux États-Unis, où les décideurs s'apprêtent à adopter la politique agricole 2012 (*Farm Bill*).
- Dans le cadre de cette activité, les représentants de l'ANQ ont soutenu l'adoption d'une résolution demandant à l'Administration américaine de se conformer au jugement rendu par l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce dans l'affaire concernant les prescriptions en matière d'étiquetage indiquant le pays d'origine (*COOL – Country of Origin Labelling*). Cette résolution, présentée par un parlementaire du Manitoba, a pour objectif premier de faciliter les échanges commerciaux de bétail entre le Canada et les États-Unis.
- Cette mission a par ailleurs permis aux membres de la délégation québécoise de discuter des principaux défis agricoles et ruraux du Québec avec des parlementaires des différents États américains qui font face à des enjeux similaires. En plus d'élargir leur réseau de contacts, les membres de la délégation ont eu l'occasion de découvrir plusieurs projets législatifs innovateurs et inspirants pour les travaux législatifs de l'année à venir.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	1 359,74 $
- Transport	2 885,17 $
Total	**4 244,91 $**

[1] Une partie des frais de séjour des députés a été assumée par l'organisation hôte.

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA *NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES* (NCSL)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Kiawah Island (Caroline du Sud) - 19 au 21 janvier 2012
PARTICIPANTS	- M. Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, président délégué de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la *National Conference of State Legislatures* (NCSL) - Mme Christiane Bérubé, secrétaire administrative de la DANREU.
CONTEXTE	- Depuis avril 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation nationale américaine bipartisane réunissant des parlementaires des 50 États fédérés. - Le Comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions. - Depuis août 2005, l'ANQ occupe un poste sans droit de vote au Comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance. - L'Assemblée nationale a été l'hôte de la réunion du Comité exécutif en mai 2003 et en octobre 2011. Il s'agit des deux seules occasions où la NCSL a tenu des réunions de ses instances à l'extérieur des États-Unis. - Le Groupe de travail sur les relations internationales, dont l'Assemblée nationale fait partie, s'est réuni dans le cadre de cette activité.
THÈMES	- Comité exécutif : Préparation de l'assemblée annuelle 2012 et affaires courantes - Travaux du Comité des programmes et de la planification, et du Comité du budget et des finances - Réunion du Groupe de travail sur les relations internationales : • Les étudiants étrangers • Planification des prochaines réunions.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Participer activement aux travaux du Comité exécutif, aux réunions des sous-comités ainsi qu'à l'atelier du groupe de travail sur les relations internationales.
- Présenter un bref bilan de la dernière rencontre du Comité exécutif de la NCSL qui a eu lieu à Québec, du 29 septembre au 2 octobre 2011.
- Présenter la vision et la stratégie du Québec à l'égard des étudiants étrangers.
- Renforcer le réseau de contacts privilégiés de l'Assemblée nationale avec les parlementaires et les membres du personnel administratif qui participent aux réunions du Comité exécutif de la NCSL.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président délégué de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la NCSL a activement pris part aux réunions du Comité exécutif de la NCSL, du sous-comité des programmes et de la planification, du sous-comité du budget et des finances ainsi que du groupe de travail sur les relations internationales.
- Il a remercié les membres du Comité exécutif pour leur participation à la réunion de Québec, qui a eu lieu du 29 septembre au 2 octobre 2011, en présentant un bref bilan des activités tenues dans le cadre de cet évènement. Les participants ont d'ailleurs formulé plusieurs commentaires positifs à l'égard de l'accueil dispensé par l'Assemblée nationale.
- Les membres du Groupe de travail sur les relations internationales ont participé à un atelier sur les étudiants étrangers. Le représentant de l'ANQ a présenté un portrait des étudiants étrangers au Québec ainsi que la vision et la stratégie du Québec pour favoriser l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers et faciliter les démarches d'immigration pour les diplômés du Québec. Cette présentation ainsi que celle faite par l'*Institute of International Education* ont permis aux participants de comparer la situation et les initiatives entreprises de part et d'autre de la frontière afin d'alimenter leur réflexion sur les bénéfices de la mobilité étudiante.
- Cette mission a permis au représentant de l'ANQ au Comité exécutif d'échanger sur diverses thématiques de l'actualité politique américaine, notamment les primaires républicains, ainsi que d'informer les parlementaires américains de l'actualité québécoise.

COÛT

- Per diem et autres frais	1 770,66 $
- Transport	2 272,74 $
Total	**4 043,40 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DES COMITÉS SUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET SUR LES BUDGETS DE L'*EASTERN REGIONAL CONFERENCE* (ERC) DU *COUNCIL OF STATE GOVERNMENTS* (CSG)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU) - Atlantic City (New Jersey) - 9 mars 2012
PARTICIPANT	- M. Richard Daignault, secrétaire administratif adjoint de la DANREU.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est membre international affilié de l'ERC depuis 1990. Des représentants de l'ANQ siègent au sein des principales instances de gouvernance de l'ERC et occupent des postes de responsabilité au sein de la Commission des relations entre les provinces canadiennes et les États américains membres de l'ERC, la Commission sur l'énergie et l'environnement ainsi que la Commission des transports. - L'ANQ a accueilli l'Assemblée annuelle de l'ERC en août 1995 et en août 2007. - L'ANQ a assuré la présidence de l'ERC de janvier 2007 à janvier 2008. - Les parlementaires québécois membres du Comité exécutif ont droit de vote. Ils participent également aux travaux des comités sur l'Assemblée annuelle, sur la planification stratégique et sur le budget.
THÈMES	- La planification des activités de l'ERC - La préparation de la 52e Assemblée annuelle de l'ERC et les thèmes de travail.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Proposer des thèmes conformes aux intérêts du Québec en vue de l'Assemblée annuelle qui aura lieu à Atlantic City, au New Jersey, du 20 au 23 juillet 2012. - Planifier une visite à Québec des dirigeants de l'ERC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Les thèmes prioritaires pour les parlementaires québécois ont été proposés afin qu'ils puissent être inclus dans le programme de l'Assemblée annuelle. Ces thèmes concernent le périmètre de sécurité nord-américain ainsi que les questions d'énergie, d'agriculture et de transport. - Les dirigeants de l'ERC souhaitent effectuer une visite à Québec, notamment en vue de renforcer la collaboration entre cette organisation et l'ANQ, et préparer le programme de l'Assemblée annuelle de juillet 2012.	
COÛT	- Per diem et autres frais	319,30 $
	- Transport	2 219,91$
	Total	**2 539,21 $**

DANRBA

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la Bavière**

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) pour l'année 2011-2012.

Les relations interparlementaires entre la Bavière et le Québec ont été institutionnalisées en 2002 par la signature d'une entente instituant la création de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Cette entente prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences respectives à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.

Au cours de l'année 2011-2012, la DANRBA a tenu trois activités :

- l'accueil à Québec de la 6e Session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière, du 4 au 6 octobre 2011 sur les thèmes : les politiques d'immigration et d'intégration, et les stratégies de communication publique des parlements;
- la visite à Québec d'une délégation de la Commission du travail et des affaires sociales du Bundestag (Allemagne), le 6 octobre 2011 sur le thème : les politiques d'immigration et d'intégration;
- la visite à Québec d'une délégation de la Commission G10 du Landtag de Bavière, le 21 mars 2012 sur le thème : les mesures législatives relatives à la lutte contre la corruption et la collusion.

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la 7e session de la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière se tiendra Munich, en octobre 2012.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

CLAUDE BACHAND
Député d'Arthabaska
Vice-président de la DANRBA

STÉPHANE BERGERON
Député de Verchères
Vice-président de la DANRBA

p. j. Fiches synthèses (3)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VIe SESSION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE QUÉBEC-BAVIERE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Québec (Québec)
- 4 au 6 octobre 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- Mme Lucie Charlebois, whip en chef du gouvernement et vice-présidente de la DANRBA
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et membre de la DANRBA
- Mme Noëlla Champagne, députée de Champlain et membre de la DANRBA
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANRBA
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRBA
- Mme Catherine Vachon, conseillère en protocole.

Délégation bavaroise

- Mme Barbara Stamm, présidente du Landtag
- M. Reinhold Bocklet, premier vice-président
- M. Franz Maget, deuxième vice-président
- M. Peter Meyer, troisième vice-président
- M. Jörg Rohde, cinquième vice-président
- Mme Sylvia Stierstorfer, députée, membre du Bureau
- M. Walter Nadler, député, membre du Bureau
- M. Peter Worm, secrétaire général
- M. Huber Miller, secrétaire général adjoint
- M. Josef Hasler, directeur de cabinet de la présidente
- Mme Heidi Wolf, chargée des communications
- Mme Mathilde Stamm, directrice du protocole et des relations internationales.

CONTEXTE

- En raison de leurs similitudes, l'ANQ et le Landtag de Bavière entretiennent depuis mai 1999 des relations institutionnalisées dans le but d'intensifier leur dialogue interparlementaire.
- En avril 2002, l'ANQ et le Parlement bavarois ont renforcé leurs liens à la suite de la signature d'une entente instituant une commission parlementaire mixte.
- Cet accord prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se rencontrent sur une base annuelle pour échanger et mettre en perspective leurs expériences respectives à l'égard de différentes politiques publiques, d'enjeux de société et de thèmes d'actualité.
- Les sessions de la Commission ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.
- La Ve Session a eu lieu à Munich, du 22 au 26 février 2010. À cette occasion, les parlementaires ont eu l'occasion d'échanger sur les politiques et initiatives mises en place sur leurs territoires respectifs en matière de formation professionnelle et technique de même que d'énergies renouvelables.
- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'information.

THÈMES

- Les politiques d'immigration et d'intégration
- Les stratégies de communication publique des parlements.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les différentes stratégies mises en oeuvre par l'ANQ en matière de communication publique, notamment celles visant à rapprocher les citoyens des institutions démocratiques (tournée de la présidence dans les écoles secondaires, site Internet, programmation du canal de l'Assemblée, simulations parlementaires, etc.).
- Identifier les pratiques originales du Landtag de Bavière à cet égard.
- Par des séances de travail entre parlementaires, faire état des compétences du Québec en matière d'immigration et d'intégration des immigrants et présenter les initiatives législatives et gouvernementales en la matière.
- S'informer des politiques relatives au thème de l'immigration et de l'intégration des nouveaux arrivants en Bavière ainsi que des débats qui ont cours présentement à ce propos.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Landtag de Bavière.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur les mesures visant à rapprocher les institutions démocratiques des citoyens ont permis aux députés du Québec et de Bavière de faire état des initiatives de leur Parlement respectif en ce domaine.
- En plus de discuter avec leurs homologues des principales causes de la désaffection d'une partie de la population à l'égard des institutions démocratiques, la délégation québécoise a présenté les dispositions les plus novatrices mises en place dans la foulée de la réforme parlementaire adoptée en 2009 et visant à rapprocher les citoyens de l'ANQ.
- Un accent particulier a été mis sur l'introduction des pétitions électroniques, sur le site Internet de l'ANQ, sur l'introduction de la visioconférence en commission parlementaire et sur l'organisation de consultations publiques itinérantes.
- Les députés de l'ANQ ont par ailleurs fait valoir l'expérience du Québec dans l'adoption et la mise en œuvre de la Loi sur le lobbyisme et du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Les députés bavarois se sont montrés particulièrement intéressés par les attributions du Commissaire à l'éthique et à la déontologie et par le contenu même du Code.
- Dans le cadre de présentations et d'une période d'échanges avec trois directeurs de l'administration de l'ANQ, les députés bavarois ont pu s'enquérir notamment du plan de communication de l'ANQ, de la mission de sa direction de l'éducation à la démocratie parlementaire et des divers aspects touchant à la programmation du Canal de l'Assemblée.
- La délégation bavaroise a quant à elle eu l'occasion de présenter l'essentiel de ses initiatives de relations publiques, notamment celles relatives aux communications, à l'accompagnement pédagogique ainsi qu'aux événements dédiés à certains groupes cibles (personnes handicapées, écoliers, etc.).
- Le thème de l'immigration et de l'intégration des immigrants a pour sa part été abordé tout d'abord lors d'une séance de travail entre parlementaires, lors de laquelle la délégation québécoise a pu mettre en évidence les particularités du fédéralisme canadien et des compétences du Québec dans ce domaine. Les parlementaires de l'ANQ ont fait état, entre autres, des diverses dispositions législatives adoptées au Québec en matière d'immigration et du déroulement de la récente consultation parlementaire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- La délégation bavaroise s'est par ailleurs entretenue avec la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec des représentants du Ministère. Les élus bavarois se sont ainsi familiarisés avec les particularités des catégories d'immigration au Québec, les processus de sélection ainsi que les diverses mesures relatives à l'intégration des immigrants, dont celles visant la francisation et l'accès au marché du travail. - Des représentants de l'organisme Option-Travail et du Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail ont présenté à la délégation bavaroise l'offre québécoise de services aux nouveaux arrivants et la coordination de cette offre entre les différents organismes et le Ministère. La Bavière ne possédant pas de ministère sectoriel exclusivement dédié à l'immigration et à l'intégration, cette rencontre a été particulièrement d'intérêt pour la délégation et a permis de mettre en valeur la pratique et l'expertise québécoise en cette matière. - Cette VIe Session de la Commission parlementaire mixte aura finalement permis de renforcer les liens institutionnels entre le Landtag de Bavière et l'ANQ. La VIIe Session de la Commission, qui devrait se tenir à Munich en 2012, marquera par ailleurs le 10e anniversaire de l'entente signée en 2002.	
COÛT	**Total**	**22 672,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES DU BUNDESTAG (ALLEMAGNE)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Québec (Québec)
- 6 octobre 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- Mme Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale (ANQ)
- Mme Lucie Charlebois, whip en chef du gouvernement et vice-présidente de la DANRBA
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
- M. Yves-François Blanchet, député de Drummond
- M. Emmanuel Dubourg, député de Viau
- M. Vincent Auclair, député de Vimont
- Mme Pascale Langlois, conseillère et responsable p.i. du Service des affaires bilatérales et européennes
- Mme Linda Laplante, conseillère en protocole.

Délégation allemande

- M. Karl Schiewerling, député
- M. Matthias Zimmer, député
- Mme Gabriele Hiller-Ohm, députée
- Mme Gabriele Lösekrug-Möller, députée
- M. Reiner Deutschmann, député
- Mme Sabine Zimmermann, députée
- Mme Cornelia Möhring, députée
- M. Martin Frey, secrétaire de la Commission du travail et des affaires sociales.

CONTEXTE

- La Commission du travail et des affaires sociales, constituée de parlementaires du Bundestag (Chambre basse) de la République fédérale allemande, a effectué une visite au Canada du 2 au 12 octobre 2011. Cette visite a amené les membres de la Commission à Ottawa, Québec, Montréal et Vancouver. À leur demande, les membres de la Commission ont souhaité échanger avec des parlementaires québécois sur le thème de l'immigration et de l'intégration. La Commission du travail et des affaires sociales est l'une des 22 commissions permanentes du Bundestag.

CONTEXTE (SUITE)	- Depuis les années 2000, plusieurs délégations parlementaires issues de commissions sectorielles et du Groupe d'amitié germano-canadien du Bundestag ont été reçues par l'ANQ. Des rencontres au niveau des présidences ont également eu lieu entre l'ANQ et les deux chambres du Parlement fédéral allemand. - L'ANQ entretient par ailleurs une relation privilégiée avec l'un des Länder allemands, la Bavière. En mai 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière. Cette entente prévoit que les présidents des deux assemblées, accompagnés d'une délégation de parlementaires, se réunissent sur une base annuelle pour échanger sur des thèmes d'intérêt commun. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Bavière. - La Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA) couvre également les relations qu'entretient l'ANQ avec le Parlement fédéral et les autres parlements régionaux de la République fédérale d'Allemagne.
THÈME	- Les politiques d'immigration et d'intégration.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Présenter la politique québécoise d'immigration, en faisant état des spécificités de la situation québécoise. - S'enquérir des enjeux et des défis de l'intégration des immigrants en Allemagne. - Étudier les différentes mesures mises en place, tant au Québec qu'en Allemagne, au regard de l'intégration des immigrants sur le marché du travail. - Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Bundestag.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Dans le cadre d'une séance de travail portant sur l'immigration et l'intégration des immigrants, la délégation québécoise a pu souligner les particularités du fédéralisme canadien et des compétences du Québec dans ce domaine. Les parlementaires de l'ANQ ont présenté, entre autres, diverses dispositions législatives adoptées au Québec en matière d'immigration et les faits saillants de la récente consultation parlementaire sur la planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015. - Les députés québécois ont par ailleurs pu s'enquérir et échanger avec leurs homologues des enjeux et des débats qui ont cours au sein de leur société respective relativement à l'immigration et à l'intégration des immigrants. - Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires ont approfondi leur expertise dans la matière à l'étude tout en renforçant les liens institutionnels entre l'ANQ et le Bundestag.
COÛT	**Total** **1 529,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE DE LA COMMISSION G10 DU LANDTAG DE BAVIÈRE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Bavière (DANRBA)
- Québec (Québec)
- 21 mars 2012

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et vice-président de la DANRBA
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et vice-président de la DANRBA
- M. Guy Ouellette, député de Chomedey et membre de la DANRBA
- Mme Stéphanie Vallée, députée de Gatineau
- M. Olivier Lemieux Périnet, conseiller en relations interparlementaires et internationales
- Mme Carole Boies Lara, agente de protocole.

Délégation bavaroise

- M. Manfred Weiß, président de la Commission G10
- M. Peter Paul Gantzer, vice-président de la Commission
- M. Ernst Weidenbusch, membre de la Commission
- M. Wolf-Dieter Remmele, sous-ministre adjoint, ministère de l'Intérieur de l'État de Bavière
- Mme Sima Maria Qamar, conseillère au Landtag de Bavière.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient des liens étroits depuis plus de dix ans avec le Landtag de Bavière.
- En effet, la Bavière est l'une des régions prioritaires identifiées par l'ANQ comme partenaire d'intérêt pour des échanges interparlementaires en raison des nombreuses similitudes entre le Québec et ce Land allemand.
- En mai 2002, les présidents des deux assemblées législatives ont signé une entente instituant la Commission parlementaire mixte Québec-Bavière.
- Cette entente prévoit la rencontre des présidents sur une base annuelle. Ceux-ci peuvent être accompagnés d'une délégation de parlementaires. Les réunions ont lieu alternativement au Québec et en Bavière.

CONTEXTE (SUITE)	- En plus des rencontres de la Commission parlementaire mixte, l'ANQ reçoit régulièrement des commissions parlementaires sectorielles du Landtag de Bavière qui viennent au Québec en mission d'information sur des thèmes relevant de leurs sphères de compétences. - La Commission G10 du Landtag de Bavière est l'organe qui, sur le territoire bavarois et en vertu de la Constitution allemande, répond aux demandes d'autorisation judiciaires et aux plaintes des citoyens concernant les questions de protection de la vie privée. Elle compte trois membres désignés par Landtag pour la durée d'une législature.
THÈME	- Les mesures législatives relatives à la lutte contre la corruption et la collusion.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Échanger sur les différentes mesures législatives mises en place, tant au Québec qu'en Bavière, en matière de lutte contre la corruption et la collusion. - Mieux connaître le fonctionnement et les attributions de la Commission G10 du Landtag de Bavière. - Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Landtag de Bavière.
COMMENTAIRES/CONCLUSION	- La séance de travail entre députés québécois et allemands aura permis de présenter à la délégation du Landtag les diverses pièces législatives visant à contrer la corruption et la collusion qui ont été adoptées par l'ANQ au cours des dernières années. - Une partie significative de cette séance a porté sur la démarche ayant mené à l'adoption du *Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ* et sur les dispositions de ce dernier. Les députés de la Commission G10 se sont montrés très intéressés par les attributions du Commissaire à l'éthique et à la déontologie et par le contenu même du Code. - Cette séance de travail a par ailleurs permis aux députés québécois de mieux comprendre le système de justice en Bavière et la relation particulière qui existe entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire en matière de protection de la vie privée. - Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires québécois et bavarois ont approfondi leurs connaissances à l'égard de leurs institutions respectives tout en renforçant les liens entre l'ANQ et le Landtag de Bavière.
COÛT	**Total** **2 118,00 $**

DANRB

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/ Région wallonne/Belgique

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB) pour l'année 2011-2012.

Les relations interparlementaires entre les francophones de Belgique et le Québec ont été institutionnalisées en 1979, avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique, désigné aujourd'hui sous l'appellation « Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ».

Cette relation fut élargie en 2003 avec la création du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, permettant ainsi d'étendre l'horizon des travaux de la DANRB à l'ensemble des compétences détenues par les entités fédérées francophones de Belgique.

La DANRB a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec les parlementaires francophones de Belgique.

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Au cours de l'année 2011-2012, la DANRB a tenu trois activités :

- la Ve session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon s'est tenue à Québec, du 10 au 13 mai 2011, sur les thèmes suivants : mesures de rapprochement entre parlements et citoyens; travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité; aide aux personnes aînées; financement des entités fédérées;

- la DANRB a également accueilli une délégation de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande de la Région de Bruxelles-Capitale à Québec, le 28 septembre 2011 sur les thèmes suivants: fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec; politiques linguistiques en matière d'éducation et de culture;

- en outre, la XXIIe session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est tenue à Bruxelles, du 10 au 15 octobre 2011, sur les thèmes suivants: défis de l'enseignement professionnel et technique; promotion de la santé et évaluation d'impact sur la santé des politiques publiques; sensibilisation des jeunes à la démocratie parlementaire.

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la DANRB a participé à une première activité en 2012-2013. De fait, la VIe session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon, portant sur l'occupation dynamique des territoires et la gestion forestière, s'est tenue à Namur (Belgique), du 7 au 11 mai 2012.

Les dates et thèmes de la XXIIIe session du Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles demeurent à définir.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

FRANÇOIS GENDRON
Troisième vice-président de l'Assemblée nationale
Président délégué de la DANRB

MICHEL MATTE
Député de Portneuf
Vice-président de la DANRB

p. j. Fiches synthèses (3)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Ve SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/PARLEMENT WALLON

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB)
- Québec (Québec)
- 10 au 13 mai 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRB
- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRB
- Mme Noëlla Champagne, députée de Champlain et membre de la DANRB
- Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull
- M. Germain Chevarie, député des Îles-de-la-Madeleine et membre de la DANRB
- Mme Véronique Hivon, députée de Joliette et membre de la DANRB
- M. Nicolas Marceau, député de Rousseau
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRB
- Mme Catherine Vachon, conseillère en protocole.

Délégation de la Communauté française de Belgique

- Mme Emily Hoyos, présidente du Parlement wallon
- Mme Isabelle Simonis, députée, présidente de groupe (PS)
- M. Jean-Claude Maene, député (PS)
- Mme Annick Saudoyer, députée (PS)
- Mme Sybille de Coster-Bauchau, députée (MR)
- Mme Christine Defraigne, députée (MR)
- M. Luc Tiberghien, député (ECOLO)
- M. Dimitri Fourny, député (CDH)
- M. Frédéric Janssens, secrétaire général du Parlement wallon
- M. Olivier De Decker, attaché aux relations extérieures.

CONTEXTE

- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement wallon a été institué par la signature d'une entente entre la présidente de l'Assemblée nationale du Québec et le président du Parlement wallon, le 6 février 2003 à Québec.
- Le Comité mixte vise à développer un dialogue interparlementaire entre les deux assemblées en vue d'un renforcement des liens d'amitiés entre Wallons et Québécois. Il a également pour but d'encourager la coopération entre le Québec et la Wallonie dans les matières relevant de leurs compétences respectives.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Namur, capitale de Wallonie et siège du Parlement wallon, du 30 septembre au 2 octobre 2007. Les parlementaires y ont discuté de politique énergétique dans un cadre de développement durable.

THÈMES

- Mesures de rapprochement entre parlements et citoyens
- Travaux de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité
- Aide aux personnes aînées
- Financement des entités fédérées
- Réseaux d'entreprises (créneaux d'excellence).

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis les dernières élections générales et appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en Wallonie.
- S'enquérir des mesures visant à favoriser la participation citoyenne aux travaux parlementaires mises de l'avant par le Parlement wallon, et faire état des initiatives de l'Assemblée nationale visant à rapprocher la population de ses institutions démocratiques.
- S'enquérir de l'expérience de la Région wallonne en matière d'aide aux personnes aînées et présenter la situation et les stratégies québécoises en ce domaine.
- S'enquérir du système de financement des entités fédérées en Belgique ainsi que de la teneur d'une éventuelle réforme du fédéralisme fiscal belge, et présenter les mécanismes canadiens de financement des entités fédérées au Canada que sont le système de péréquation et les transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux.
- Promouvoir, par le moyen de rencontres avec des experts et des représentants du milieu des affaires et de l'industrie, la stratégie québécoise de développement économique régional basée sur la création de réseaux d'entreprises (créneaux d'excellence).
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'Assemblée nationale et le Parlement wallon.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur les mesures visant à favoriser la participation citoyenne aux travaux parlementaires ont permis aux députés du Québec et de Wallonie de faire état des initiatives de leurs Parlements respectifs en ce domaine.
- La délégation québécoise a présenté les dispositions les plus novatrices mises en place dans la foulée de la récente réforme parlementaire et visant à rapprocher les citoyens de l'Assemblée nationale. Un accent particulier a été mis sur l'introduction des pétitions électroniques, via le site Internet de l'Assemblée nationale, ainsi que sur l'introduction de la visioconférence en commission parlementaire. Les députés du Québec ont également fait état du fonctionnement et du déroulement des travaux de la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité*, une expérience inédite qui constitue la démarche québécoise la plus achevée de consultation publique itinérante.
- Quant à la délégation du Parlement wallon, elle a, notamment, dépeint un projet de participation citoyenne mis en œuvre en 2006 et connu sous l'appellation *Panel de citoyens wallons sur l'avenir de la ruralité*.
- La séance de travail portant sur l'aide aux personnes aînées a permis à la délégation québécoise de faire état des programmes et stratégies gouvernementales en ce domaine et, plus spécifiquement, en ce qui a trait à la lutte contre la maltraitance, au maintien à domicile, à la construction de logements sociaux et communautaires ainsi qu'au soutien des proches aidants. La démarche *Municipalité amie des aînés* a également fait l'objet d'une présentation. Les discussions ont permis aux parlementaires wallons et québécois de dégager des objectifs et défis communs relativement à l'offre de soins et services aux personnes aînées, et de s'entendre sur le rôle fondamental que doit jouer l'État en matière d'aide aux personnes aînées dans un contexte de vieillissement démographique et d'accroissement des besoins.
- Les membres de la délégation wallonne ont eu l'occasion de visiter des complexes d'habitations pour personnes aînées vulnérables, en perte d'autonomie ou en situation de précarité financière. Les complexes visités ont été sélectionnés en raison de leur caractère novateur, de leurs attributs architecturaux visant l'optimisation des services et de leur formule permettant la cohabitation intergénérationnelle. Ces visites ont permis de promouvoir des initiatives québécoises originales en matière de logements pour personnes aînées.
- Lors de la séance de travail consacrée au financement des entités fédérées, au cours de laquelle un représentant du ministère des Finances du Québec, expert du fédéralisme fiscal canadien, a été auditionné, les membres des deux délégations ont eu l'occasion de se familiariser avec les mécanismes de transferts et de redistribution en vigueur chez leurs vis-à-vis. Ils ont ainsi pu comparer les deux modèles de fédéralisme fiscal dans l'objectif de mieux appréhender l'évolution annoncée de leurs réalités respectives en ce domaine.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Dans la foulée d'une rencontre avec un intervenant du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'exportation (MDEIE), les membres de la délégation wallonne se sont familiarisés avec *le projet ACCORD* (Action concertée de coopération régionale de développement), qui vise la création de *créneaux d'excellence*, regroupements d'entreprises et de gens d'affaires qui, au sein d'une même région, sont actifs dans des secteurs d'activité connexes et interdépendants. Cette rencontre a été l'occasion de mettre en valeur une pratique québécoise en matière de développement régional et de faire ressortir la grande proximité entre les conceptions et les stratégies du Québec et de la Wallonie dans ce domaine.	
COÛT	**Total**	**14 043,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VISITE D'UNE DÉLÉGATION DE L'ASSEMBLÉE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FLAMANDE (RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE – BELGIQUE)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB)
- Québec (Québec)
- 28 septembre 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRB
- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRB
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska
- Mme Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles
- M. Gilles Robert, député de Prévost
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRB.

Délégation de la Commission communautaire flamande

- Mme Carla Dejonghe, présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande (Open VLD)
- Mme Annemie Maes, vice-présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande (Groen!)
- Mme Els Ampe, présidente de groupe (Open VLD)
- M. Fouad Ahidar, président de groupe (sp.a)
- Mme Brigitte De Pauw, présidente de groupe (CD&V)
- Mme Greet Van Linter (Vlaamse Democraten)
- M. Daniël Buyle, secrétaire général de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande
- Mme Patricia Coppens, directrice des services parlementaires.

CONTEXTE

- Les commissions communautaires participent à l'exercice des compétences communautaires (culture, enseignement, santé publique et aide sociale) dans la Région de Bruxelles-Capitale (Belgique).

CONTEXTE (SUITE)

- La Commission communautaire flamande est compétente à l'égard des institutions relevant exclusivement de la Communauté flamande. Ce faisant, elle est la plaque tournante politique d'une série de services néerlandophones à Bruxelles : écoles et bibliothèques, clubs de sport et terrains de jeux, accueil de la petite enfance et soins aux personnes âgées, salles de théâtre et de concerts.
- L'Assemblée est l'organe législatif de la Commission communautaire flamande.
- Une délégation de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande, dirigée par la présidente de cette Assemblée, a effectué une visite officielle à Québec et Montréal du 27 septembre au 2 octobre 2011. Les membres de cette délégation ont souhaité échanger avec des parlementaires québécois à propos du fonctionnement de l'Assemblée nationale et des politiques linguistiques en vigueur au Québec en matière d'éducation et de culture.
- L'ANQ recevait pour la première fois une délégation de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande.
- L'ANQ n'entretient aucune relation bilatérale formelle avec des assemblées législatives néerlandophones belges. L'ANQ a toutefois reçu une délégation de membres de la Commission de l'économie, du travail et de l'économie sociale du Parlement flamand en octobre 2007.
- La Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB) couvre les relations officielles et ponctuelles qu'entretient l'ANQ avec le Parlement fédéral et les parlements des entités fédérées (Communautés et Régions) de Belgique.

THÈMES

- Fonctionnement de l'Assemblée nationale du Québec et de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande
- Politiques linguistiques en matière d'éducation et de culture.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les rouages et les spécificités procédurales de l'Assemblée nationale du Québec.
- S'enquérir du fonctionnement et des compétences de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande.
- Dépeindre la situation et les enjeux démolinguistiques du Québec.
- Présenter l'historique et exposer les objectifs généraux de la politique linguistique québécoise (Charte de la langue française).
- Aborder de façon plus particulière le volet de la politique linguistique du Québec consacré à l'enseignement.
- Présenter les politiques et les programmes qui visent à promouvoir et à soutenir la création et la production de biens et services culturels en langue française.
- S'enquérir des enjeux liés à la promotion et à la préservation du néerlandais en Belgique et plus spécifiquement dans la Région de Bruxelles-Capitale.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Dans le cadre d'une séance de travail portant, d'une part, sur le fonctionnement de l'ANQ et de l'Assemblée de la Commission communautaire flamande et, d'autre part, sur les politiques linguistiques en matière d'éducation et de culture, la délégation de l'ANQ a pu présenter en détail les particularités québécoises en matière de parlementarisme et de protection de la langue française. Les parlementaires québécois ont, entre autres, exposé et explicité les dispositions de la Charte de la langue française relatives à la langue de l'enseignement. - Les députés québécois ont par ailleurs pu s'enquérir et échanger avec leurs homologues des enjeux et débats qui ont cours au sein de leur société respective relativement à la promotion et à la préservation de la langue. - Par ces échanges de vues et d'expériences, les parlementaires québécois ont approfondi leur expertise sur la matière à l'étude, tout en renforçant leur connaissance et leur compréhension de la structure politique et parlementaire de l'État belge et plus spécifiquement, de la Région de Bruxelles-Capitale.
COÛT	**Total** **1 056,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XXIIe SESSION DU COMITÉ MIXTE ASSEMBLÉE NATIONALE/PARLEMENT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec la Communauté française de Belgique/Région wallonne/Belgique (DANRB)
- Bruxelles (Belgique)
- 10 au 15 octobre 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale et président délégué de la DANRB
- M. Michel Matte, député de Portneuf et vice-président de la DANRB
- M. Claude Bachand, député d'Arthabaska et membre de la DANRB
- Mme Noëlla Champagne, députée de Champlain et membre de la DANRB
- Mme Francine Charbonneau, députée des Mille-Îles
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRB

Délégation de la Communauté française de Belgique

- M. Jean-Charles Luperto, président du Parlement de la Communauté française de Belgique
- M. Léon Walry, président de groupe (PS)
- Mme Françoise Bertieaux, président de groupe (MR)
- M. Alain Onkelinx, député (PS)
- Mme Florine Pary-Mille, députée (MR)
- M. Jacques Morel, député (Ecolo)
- M. Michel Lebrun, député (CDH)
- M. Xavier Baeselen, secrétaire général du Parlement de la Communauté française de Belgique
- Mme Julie Bolette, attachée aux relations extérieures.

CONTEXTE

- Le Comité mixte Assemblée nationale/Parlement de la Communauté française de Belgique a été institué par la signature d'une entente entre le président de l'Assemblée nationale du Québec et le président du Conseil culturel de la Communauté française, le 2 octobre 1979 à Québec.
- Les statuts du Comité mixte furent actualisés par une nouvelle entente, signée le 1er juillet 2002 à Bruxelles, par la présidente de l'Assemblée nationale et le président du Parlement de la Communauté française.
- Le Comité mixte vise à développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées ainsi qu'à renforcer les liens d'amitié entre Québécois et francophones de Belgique.
- Les sessions du Comité mixte se tiennent alternativement au Québec et en Belgique. La dernière session a eu lieu à Québec, du 8 au 13 novembre 2010. Les parlementaires y ont discuté de décrochage scolaire, de laïcité et d'accommodements raisonnables.
- L'année 2009 marquait le trentième anniversaire de la création du Comité mixte. Le Comité mixte ne s'étant pas réuni en 2009, la XXIe session a été l'occasion de souligner ces trente ans de relations parlementaires.

THÈMES

- Actualité politique et parlementaire et suivi des accords de coopération gouvernementale
- Défis de l'enseignement professionnel et technique
- Promotion de la santé et évaluation d'impact sur la santé des politiques publiques
- Sensibilisation des jeunes à la démocratie parlementaire.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise depuis les dernières élections générales.
- Appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire en communauté française de Belgique.
- S'enquérir des mesures et récentes réformes, mises en oeuvre en Communauté française de Belgique, visant à revaloriser l'enseignement professionnel et technique et à mieux articuler la relation entre la formation et le marché du travail.
- Faire état des défis que doit relever le Québec en matière de formation professionnelle et technique et présenter les stratégies préconisées pour relever ces défis.
- Favoriser l'échange d'expertise sur les meilleures pratiques pédagogiques à développer pour favoriser la sensibilisation des jeunes à la démocratie parlementaire.
- Présenter les outils pédagogiques développés par l'Assemblée nationale dans le cadre de sa mission d'éducation à la démocratie parlementaire.
- S'enquérir des stratégies et pratiques en promotion de la santé privilégiées par la Communauté française de Belgique.
- Présenter l'expertise québécoise en matière d'évaluation d'impacts sur la santé des politiques publiques.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la Communauté française de Belgique de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la XXIe session du Comité mixte (Québec, novembre 2010).
- La délégation québécoise a mis un accent particulier sur l'entrée en vigueur du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Les députés de la Communauté française se sont montrés extrêmement intéressés par la démarche et le contenu même du Code.
- La séance de travail sur les défis de l'enseignement professionnel et technique a permis à la délégation québécoise de se renseigner au sujet de la plus récente réforme de l'enseignement qualifiant en Communauté française, laquelle prévoit la mise en place d'un dispositif de certification par unités (CPU) à compter de la présente année scolaire (2011-2012). Une représentante du cabinet de la ministre de l'Éducation de la Communauté française a présenté le nouveau dispositif, en plus d'en définir les objectifs et de décrire le processus d'intégration de la CPU dans le réseau de l'enseignement qualifiant.
- Dans le cadre de cet échange, la délégation québécoise a également brossé un portrait général du système de formation professionnel et technique au Québec, en plus de faire une description des défis à relever et des actions envisagées pour y arriver. Les membres des deux délégations ont souligné la nécessité de remettre en valeur l'enseignement professionnel et technique en inscrivant celui-ci dans une dynamique positive qui valorise les acquis plutôt que de sanctionner les échecs.
- La visite d'un centre de formation professionnel et technique offrant la CPU a permis à la délégation québécoise d'échanger avec des intervenants et enseignants qui vivent très concrètement l'implantation du nouveau dispositif. Par ailleurs, les intervenants rencontrés ont reconnu dans la présente réforme une initiative qui permettra de favoriser la persévérance scolaire, faisant ainsi un parallèle avec le thème du décrochage scolaire abordé lors du XXIe Comité mixte. Une visite des installations a enfin permis aux parlementaires de comparer celles-ci avec les équipements disponibles dans les centres de formation québécois.
- Lors de la séance de travail sur la promotion de la santé, les députés de l'ANQ ont présenté les législations et programmes qui encadrent la pratique de la santé publique et la promotion de la santé au Québec. Ils ont également fait valoir l'expérience du Québec en matière d'action intersectorielle favorable à la santé ainsi qu'en matière d'évaluation d'impact sur la santé des politiques publiques (EIS).

- Les parlementaires de la Communauté française ont, quant à eux, présenté le dispositif de promotion de la santé et ses difficultés d'application dans la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ont, par ailleurs, fait part de leur volonté d'intégrer à leur dispositif un processus d'évaluation d'impact sur la santé (EIS) s'inspirant de la pratique québécoise.
- La visite de la maison médicale de Jette (quartier de Bruxelles) a permis à la délégation québécoise de se familiariser avec le programme *Bruxelles, Ville-Région en santé*. Cette initiative transversale (participation des pouvoirs publics et du milieu communautaire) vise l'amélioration de la santé des citoyens d'une agglomération par la mise en œuvre d'un plan de développement, lui-même issu d'un diagnostic socio-sanitaire réalisé par les habitants du territoire visé avec le soutien et l'encadrement d'intervenants communautaires.
- Les membres des deux délégations ont également traité de l'importance de sensibiliser les jeunes à la démocratie et au parlementarisme. Cette séance de travail a permis aux élus québécois d'exposer les programmes d'éducation à la démocratie parlementaire ainsi que la stratégie jeunesse élaboré et mis en œuvre par l'Assemblée nationale. Cette rencontre a donc été l'occasion de mettre en valeur les pratiques et l'expertise de l'ANQ en cette matière.
- La délégation québécoise a également pu entendre les témoignages des président et vice-présidente du Parlement jeunesse de la Communauté française relativement à l'organisation et aux objectifs de cette structure, de même qu'aux motifs de leur engagement politique et citoyen.
- Les discussions et témoignages qui ont eu cours lors de cette séance de travail ont permis au Comité mixte de mieux appréhender l'évolution de la conception et de la pratique de l'engagement politique des jeunes, tant au Québec qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles.

COÛT

- Per diem et autres frais	2 691,06 $
- Transport	7 922,29 $
Total	**10 613,35 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec la l'Assemblée nationale française**

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF) pour l'année 2011-2012.

Les relations interparlementaires entre la France et le Québec ont été institutionnalisées en 1979 avec la création de la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ). Cette dernière a pour objet le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées sur les plans législatif, culturel, économique et technique.

La DANRANF a comme principal objectif de renforcer la relation bilatérale privilégiée que l'Assemblée nationale du Québec a su développer au fil des ans avec l'Assemblée nationale française, laquelle constitue la seule Assemblée législative d'un État national avec laquelle les élus québécois maintiennent des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire.

Au cours de l'année 2011-2012, la DANRANF a tenu deux activités :

- elle a accueilli à Québec la XXVIe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise, du 13 au 18 février 2012, sur les thèmes : gestion des systèmes d'éducation; offre et financement des services aux personnes aînées en perte d'autonomie et personnes handicapées;

- elle a participé à la XXVe session de la Commission interparlementaire franco-québécoise, en Guyane française, du 5 au 9 septembre 2011, sur les thèmes : télésanté; occupation et développement du territoire;

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Chacune de ces activités fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la prochaine session de la CIFQ, qui portera sur l'éthique et la déontologie dans la vie politique ainsi que sur le développement des régions éloignées, se tiendra en France, en 2013.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

VINCENT AUCLAIR
Député de Vimont
Vice-président de la DANRANF

ALEXANDRE CLOUTIER
Député de Lac-Saint-Jean
Vice-président de la DANRANF

p. j. Fiches synthèses (2)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XXVe SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
- Guyane française
- 5 au 9 septembre 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Vincent Auclair, député de Vimont et vice-président de la DANRANF
- M. Gilles Lehouillier, député de Lévis et membre de la DANRANF
- M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet et membre de la DANRANF
- M. Marjolain Dufour, député de René-Lévesque
- M. Stéphane Bergeron, député de Verchères et membre de la DANRANF
- Mme Catherine Durepos, secrétaire administrative de la DANRANF.

Délégation française

- M. Pierre Lasbordes, député de l'Essonne et président du Groupe d'amitié France-Québec
- M. René Dosière, député de l'Aisne et vice-président du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Serge Poignant, député de la Loire-Atlantique et vice-président du Groupe d'amitié France-Québec
- Mme Annick Girardin, députée de Saint-Pierre-et-Miquelon et vice-présidente du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Richard Mallié, député des Bouches-du-Rhône et membre du Groupe d'amitié France-Québec
- Mme Chantal Berthelot, députée de la Guyane
- M. Jean-Gérald Renard, secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Québec.

CONTEXTE

- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
- Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France.

CONTEXTE (SUITE)

- L'ANF constitue la seule Assemblée législative d'un État national avec laquelle l'ANQ maintient des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire institutionnalisée.
- L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.
- Le programme de la XXVe session de la CIFQ a été conçu en fonction des thèmes identifiés lors de la dernière rencontre tenue à Québec, en septembre 2010.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en France et au Québec
- L'accès aux soins de santé en régions : regard particulier sur la télésanté
- Les politiques de la ruralité et de dynamisation des territoires.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les faits saillants de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis le début de l'année et, réciproquement, appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.
- Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, et comme convenu lors de la dernière session de la CIFQ, s'informer mutuellement des plus récentes initiatives reliées au développement durable en France et au Québec.
- En analysant le cas de la Guyane, s'enquérir de l'expérience française dans le domaine de l'accès aux soins de santé en régions et, plus particulièrement, de l'utilisation de la télésanté comme outil privilégié de service aux populations éloignées.
- Informer la délégation française de la situation québécoise de l'accès aux soins de santé en régions de même que de l'état d'avancement de l'utilisation de la télésanté au Québec en tant qu'outil facilitant l'offre de soins et de services de santé.
- S'enquérir des législations et des initiatives françaises visant le développement et la dynamisation des territoires et promouvoir les expériences québécoises dans le domaine, notamment en ce qui a trait aux politiques de la ruralité.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'ANF en dégageant des pistes de collaboration éventuelle.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Il s'agissait de la première fois que le Groupe d'amitié France-Québec de l'ANF recevait la CIFQ ailleurs qu'en France métropolitaine.
- Les échanges portant sur l'actualité politique et parlementaire au Québec et en France ont permis aux élus de la Commission d'être au fait de l'actualité politique dans leurs États respectifs, et d'en saisir l'impact sur les travaux parlementaires au sein des deux assemblées nationales.
- Dans le cadre de ces discussions, la présentation par la délégation québécoise de l'adoption du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ a donné lieu à des échanges nourris sur l'enjeu du rapprochement des institutions démocratiques avec les citoyens.
- La délégation québécoise a par ailleurs fait état des principaux développements en matière de développement durable qui ont eu cours au Québec depuis septembre 2010, notamment en ce qui concerne la publication du 5e bilan annuel du Plan d'action gouvernemental 2006-2012 sur les changements climatiques et le dépôt du rapport pour l'année 2010-2011 du commissaire au développement durable.
- Sur le thème de la télésanté, les députés prenant part à la Commission ont pu s'informer de l'état d'avancement et du recours à la télésanté tant en France qu'au Québec et présenter les dispositions les plus novatrices mises en œuvre en cette matière.
- Dans la foulée, les élus français et québécois ont abordé les enjeux d'accès aux soins de santé sur l'ensemble du territoire québécois et français et ont ainsi pu dégager des recommandations communes en cette matière.
- Dans le cadre de rencontres avec des représentants du Centre hospitalier André Rosemont de Cayenne et lors d'une visite du Centre sanitaire de Maripasoula, les techniques de diagnostic à distance élaborées et expérimentées dans des centres médico-sociaux de communes isolées de la Guyane ont été présentées à la délégation québécoise.
- Sur le thème de l'occupation et du développement des territoires, les délégations québécoise et française ont échangé sur les politiques de la ruralité. Les élus québécois se sont familiarisés avec l'intercommunalité, soit les différentes formes de coopération existant entre les communes françaises, et son implication dans les enjeux touchant le monde rural.
- Cette séance de travail a permis aux élus québécois d'exposer la politique nationale de la ruralité ainsi que les stratégies du Québec visant à encourager la dynamisation des communautés.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- En plus d'adopter deux résolutions relatives aux thèmes étudiés, les membres de la Commission ont convenu d'aborder, lors de la XXVIe Session qui se tiendra à Québec, le thème de l'offre et du financement des services aux personnes vulnérables et dépendantes de même que celui de la gestion des systèmes d'éducation (financement, programmes et organisation).
- En outre, la Commission a convenu que le thème de l'actualité politique et parlementaire comprendra, lors de la prochaine Session, un suivi des résolutions signées par les délégations françaises et québécoises depuis 2007.
- Par l'étude des thèmes identifiés et dans le cadre de diverses rencontres avec certaines personnalités politiques de la Guyane (maires, préfet, président et vice-présidents du Conseil régional), la délégation québécoise a approfondi sa connaissance de l'organisation politique et administrative française et a contribué à renforcer la collaboration franco-québécoise en promouvant les expériences novatrices et les particularités du Québec sur des enjeux variés.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 287,38 $
- Transport	15 469,43 $
Total	**19 756,81 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XXVIe SESSION DE LA COMMISSION INTERPARLEMENTAIRE FRANCO-QUÉBÉCOISE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec l'Assemblée nationale française (DANRANF)
- Québec (Québec)
- 13 au 18 février 2012

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- M. Vincent Auclair, député de Vimont et vice-président de la DANRANF
- M. Alexandre Cloutier, député de Lac-Saint-Jean et vice-président de la DANRANF
- M. Gilles Lehouillier, député de Lévis et membre de la DANRANF
- M. Pierre Reid, député d'Orford et membre de la DANRANF
- M. Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe et membre de la DANRANF
- M. Olivier Lemieux Périnet, secrétaire administratif de la DANRANF
- Mme Caroline Côté, conseillère en protocole.

Délégation française

- M. Pierre Lasbordes, député de l'Essonne et président du Groupe d'amitié France-Québec
- M. René Dosière, député de l'Aisne et vice-président du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Richard Mallié, député des Bouches-du-Rhône, Questeur de l'Assemblée nationale et membre du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Dominique Bussereau, député de Charente-Maritime et membre du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Yves Deniaud, député de l'Orne et membre du Groupe d'amitié France-Québec
- Mme Chantal Berthelot, députée de la Guyane et membre du Groupe d'amitié France-Québec
- M. Jean-Gérald Renard, secrétaire administratif du Groupe d'amitié France-Québec.

CONTEXTE

- La Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées.
- Les sessions annuelles se tiennent alternativement au Québec et en France.

CONTEXTE (SUITE)

- L'ANF constitue la seule Assemblée législative d'un État national avec laquelle l'ANQ maintient des liens bilatéraux au sein d'une commission interparlementaire institutionnalisée.
- La DANRANF est compétente pour les relations que l'ANQ entretient avec la Chambre basse du Parlement français.
- L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de parlementaires français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les députés québécois sur des sujets d'intérêt commun.
- Le programme de la XXVIe session de la CIFQ a été conçu en fonction des thèmes identifiés lors de la dernière rencontre tenue en Guyane française, en septembre 2011.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en France et au Québec
- L'actualité en matière de développement durable et de lutte contre les changements climatiques
- L'offre et le financement des services aux personnes dépendantes (personnes aînées en perte d'autonomie et personnes handicapées)
- La gestion du système d'éducation.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise depuis septembre 2011 et, réciproquement, appréhender les récents enjeux de l'actualité politique et parlementaire française.
- Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, et comme convenu lors de la XXIVe de la CIFQ, s'informer mutuellement des plus récents développements en matière de développement durable en France et au Québec.
- Dans le cadre de la séance de travail prévue à cette fin, et comme convenu lors de la dernière session de la CIFQ, effectuer un suivi des résolutions signées par les membres de la CIFQ depuis 2007.
- S'enquérir de l'expérience française en matière d'offre et de financement des services aux personnes dépendantes.
- De manière analogue, informer la délégation française de la situation québécoise en matière d'offre et de financement des services aux personnes dépendantes, en mettant un accent particulier sur les personnes aînées en perte d'autonomie et les personnes handicapées.
- S'enquérir de l'organisation et du modèle de gestion du système scolaire français, de même que sur le partage des responsabilités en matière d'élaboration des programmes éducatifs.
- Promouvoir les expériences québécoises dans le domaine de l'organisation et de la gestion scolaire.
- Ce faisant, renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'ANF en dégageant de pistes de collaboration éventuelle.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de la France de présenter et de mettre en contexte les travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que les débats politiques marquants ayant eu cours depuis la XXVe session de la CIFQ (Guyane, septembre 2011).
- En outre, la présentation de la loi octroyant six nouveaux pouvoirs professionnels aux pharmaciens, adoptée par l'ANQ à l'automne 2011, a suscité l'intérêt des parlementaires français et a donné lieu à des échanges sur le sujet.
- La délégation québécoise a par ailleurs fait état des principaux développements en matière de développement durable qui ont eu cours au Québec depuis septembre 2011, mentionnant notamment l'adoption, par le gouvernement, du règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre basé sur les règles établies par la *Western Climate Initiative*.
- La séance de travail portant sur l'offre et le financement des services aux personnes dépendantes a permis à la délégation québécoise de faire état des programmes et stratégies gouvernementales en ce domaine. Les discussions ont permis aux parlementaires français et québécois de dégager des objectifs et défis communs relativement à l'offre de service aux personnes aînées en perte d'autonomie et aux personnes handicapées, et de s'entendre sur le rôle fondamental que doit jouer l'État en cette matière dans un contexte de vieillissement démographique et d'accroissement des besoins.
- Les députés prenant part à la Commission ont également profité de cette séance de travail pour auditionner un représentant du ministère de la Santé et de Services sociaux du Québec (MSSS). Les membres des deux délégations ont ainsi pu se familiariser avec les services offerts dans le cadre du *programme-service perte d'autonomie liée au vieillissement (PALV)* du MSSS, de même qu'avec les coûts globaux du programme et la ventilation des dépenses entre les différentes catégories de service.
- Les membres de la Commission ont eu l'occasion de visiter la Résidence Wilfrid-Lecours, un complexe d'habitations à loyer modique (HLM) pour personnes aînées en perte d'autonomie et à mobilité réduite. Dans la foulée de cette visite, une intervenante a présenté les services offerts aux résidents, de même que le projet *Action-autonomie*, visant à permettre aux locataires de vieillir dans un milieu qui favorise leur autonomie et leur maintien à domicile. Cette visite a permis de promouvoir une initiative québécoise originale en matière de logements pour personnes aînées en perte d'autonomie.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres de la Commission ont été reçus aux locaux de la Société d'habitation du Québec (SHQ), où leur ont été présentés les différents programmes destinés aux personnes aînées en perte d'autonomie et personnes handicapées mis en œuvre par cet organisme gouvernemental, tel que le programme AccèsLogis Québec, dont l'un des volets prévoit le financement de logements sociaux et communautaires pour une clientèle aînée en légère perte d'autonomie.
- La séance de travail portant sur la gestion des systèmes d'éducation a permis aux élus québécois et français de brosser un portrait général du système en vigueur dans leur État respectif (structure de l'enseignement obligatoire, trajectoires de formation offertes, rôles et compétences des différents paliers gouvernementaux, financement de l'éducation). Les échanges ont également portés sur les défis que doivent relever les sociétés québécoise et française en matière d'éducation, sur l'enjeu que représente la réussite scolaire, tant en France qu'au Québec, ainsi que sur les orientations et perspectives d'avenir en éducation.
- Dans la foulée d'une rencontre avec le président du Conseil des commissaires et la directrice générale de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy (Trois-Rivières), les membres de la délégation de l'Assemblée nationale française ont pu se familiariser avec les rouages politique et administratif d'une commission scolaire, de même qu'avec les rôles et compétences attribués aux élus scolaires. Cette rencontre également a été l'occasion pour les députés français de se familiariser avec le contexte et les défis éducatifs de la Mauricie, et, ce faisant, d'approfondir leurs connaissances des différentes réalités régionales du Québec.
- Par ailleurs, à la demande de la délégation française, particulièrement interpellée par l'enjeu de l'intégration des immigrants, un volet de cette rencontre a été consacré aux programmes de francisation offerts dans les écoles et centres de formation de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, destinés aux élèves non francophones issus de l'immigration.
- En plus d'adopter deux résolutions relatives aux thèmes étudiés, les membres de la Commission ont convenu d'aborder, lors de la XXVIIe Session qui se tiendra à Paris, le thème de l'éthique et de la déontologie dans la vie politique de même que celui du développement des régions éloignées.

COÛT

Total **21 200,00 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

**Délégation de l'Assemblée nationale pour
les relations avec le Sénat français**

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous fais rapport des activités de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF) pour l'année 2011-2012.

Les contacts entre les députés québécois et les sénateurs français ont pris leur essor au début des années 90. En 2003, une entente a été conclue entre le Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec du Sénat français (GIAFQ) et la Délégation de l'Assemblée nationale du Québec pour les relations avec la France. Forts d'une relation fondée sur le partage des valeurs communes dans le domaine de la démocratie et de l'État de droit ainsi que dans le renforcement d'une francophonie active et solidaire, les parlementaires québécois et français souhaitent contribuer au rapprochement des deux peuples sur la base du partenariat et de l'échange d'expériences.

Les thèmes qui ont été abordés à ce jour concernent notamment l'énergie, la recherche, l'innovation, les transferts technologiques en région, la santé, le développement industriel, la gestion et l'industrie forestières, la formation professionnelle et technique, ainsi que l'intégration des jeunes en région.

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Au cours de l'année 2011-2012, la DANRSF a tenu une activité :

- la VIIe Session annuelle Assemblée nationale du Québec/Sénat de la République française qui s'est tenue à Québec, du 20 au 24 mars 2012 sur les thèmes : la gestion et l'industrie forestières; la formation professionnelle et technique; et l'intégration des jeunes en région.

Cette activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

Je demeure à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Marie Malavoy

MARIE MALAVOY
Députée de Taillon
Vice-présidente de la DANRSF

p. j. Fiche synthèse (1)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

VIIe RÉUNION ANNUELLE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC – SÉNAT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Délégation pour les relations avec le Sénat de la République française (DANRSF)
- Québec (Québec)
- 20 au 24 mars 2012

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Mme Marie Malavoy, vice-présidente de la DANRSF et députée de Taillon
- M. Michel Matte, député de Portneuf
- M. Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup
- M. Denis Trottier, député de Roberval
- Mme Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales
- Mme Catherine Vachon, conseillère au protocole.

Délégation française

- M. Jean-Claude Carle, président du Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec et sénateur de la Haute Savoie
- M. Jean-Marc Todeschini, vice-président du Groupe et sénateur de la Moselle
- M. Jean-François Humbert, vice-président du Groupe et sénateur du Doubs
- M. André Gattolin, secrétaire du Groupe et sénateur des Hauts-de-Seine
- M. Bernard Fournier, membre du Groupe et sénateur de la Loire
- Mme Anne-Laure Saint-Dizier, secrétaire exécutive du Groupe.

CONTEXTE

- En vertu du protocole d'accord entre le Sénat de la République française et l'ANQ, signé en 2003, des réunions regroupant les élus de ces deux institutions se tiennent annuellement, en alternance au Québec et en France.
- La dernière réunion annuelle a eu lieu en France, en décembre 2009. Le thème de la formation professionnelle et continue avait été abordé dans le cadre de cette rencontre.

CONTEXTE (SUITE)	- La DANRSF est compétente pour les relations que l'ANQ entretient avec la Chambre haute du Parlement français, alors que le Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec coordonne les relations que le Sénat maintient avec les députés québécois. - L'ANQ reçoit par ailleurs de façon ponctuelle des délégations de sénateurs français en mission d'études au Québec et désirant échanger avec les élus de l'ANQ sur des sujets relevant de leurs compétences.
THÈMES	- La gestion et l'industrie forestières - La formation professionnelle et technique, et l'intégration des jeunes en région.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- S'enquérir de l'expérience française en matière de gestion forestière et de l'état de l'industrie du bois en France. - Présenter le processus législatif relatif à la refonte du régime forestier québécois et les enjeux qui ont été débattus dans ce contexte. - Dans le cadre de rencontres avec divers intervenants et de visites techniques, faire connaître le rôle, les mandats, les positions et l'expertise des principaux acteurs du milieu de la gestion et de l'industrie forestières au Québec. - Faire connaître le système québécois de formation professionnelle ainsi que ses principaux enjeux et défis. - Promouvoir les initiatives d'intégration des jeunes travailleurs québécois, notamment le programme « Place aux jeunes en région ». - Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et le Sénat de la République française.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Dans le cadre d'une séance de travail conjointe, les parlementaires québécois participants à cette réunion ont pu s'enquérir de la façon dont les forêts françaises sont gérées et des défis relatifs à l'industrie forestière en France. Ce fut également l'occasion pour les députés québécois de rendre compte du processus ayant mené à l'adoption de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* et des étapes à franchir d'ici l'entrée en vigueur, en avril 2013, du nouveau régime forestier institué par cette loi. - Les rencontres, les visites et les entretiens inscrits au programme de cette réunion annuelle ont ensuite permis, tant aux députés québécois qu'aux sénateurs français, d'approfondir leur connaissance de l'état de situation et des enjeux du régime et de l'industrie forestière au Québec. Des rencontres avec les représentants du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, avec le Forestier en chef et avec le président-directeur général du Conseil de l'industrie forestières ont permis d'apporter des éclairages additionnels et complémentaires au thème étudié.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Des rencontres avec des représentants du milieu de la recherche et de l'éducation, en l'occurrence à la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique et de l'Université Laval et à l'École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay, ont été l'occasion d'aborder les enjeux de l'industrie forestière québécoise sous l'angle de la formation, du recrutement de la main d'œuvre et de la valorisation des produits du bois. Ce faisant, les sénateurs français ont pu prendre connaissance de l'expertise québécoise dans le secteur de l'industrie forestière.
- Les députés québécois et les sénateurs français ont reconnu que la valorisation de l'utilisation des produits du bois, notamment dans les projets de construction, et que la diffusion de l'information sur les bienfaits d'une saine exploitation des forêts constituaient des enjeux communs à la France et au Québec.
- La visite de l'École de foresterie et de technologie du bois de Duchesnay a également permis aux parlementaires de la délégation d'appréhender le système de formation professionnelle au Québec et de s'enquérir des mesures mises en place afin de favoriser l'arrimage entre les besoins de l'industrie et la formation de la main d'oeuvre.
- Intéressés par les initiatives québécoises en matière d'attraction, de rétention et d'intégration des jeunes en régions, les parlementaires québécois et français ont pu s'entretenir avec des représentants de l'organisme « Place aux jeunes en région », dont l'objectif est de favoriser le développement régional par la migration, le maintien et l'engagement social de la jeune main d'œuvre dans des territoires plus éloignés des grands centres urbains.
- Par l'étude de ces thèmes, cette 7e réunion annuelle, en plus de contribuer à renforcer la relation institutionnelle entre l'ANQ et le Sénat de la République française, aura permis d'approfondir la connaissance des élus français des différentes réalités régionales du Québec et de ses secteurs d'excellence.

COÛT

Total **15 908,00 $**

APOQ

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Section du Québec de
l'Association parlementaire Ontario-Québec

Le 31 mai 2012

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire part des activités de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) pour l'année 2011-2012.

Fondée le 1er juin 1991 à Toronto, l'Association parlementaire Ontario-Québec se réunit annuellement et a pour but de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées, notamment sur les plans législatif, culturel, économique, scientifique et technologique et, de façon plus générale, de renforcer les liens d'amitié entre députés ontariens et québécois. Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à mettre en oeuvre une politique de coopération.

Au fil des ans, les parlementaires québécois et ontariens ont abordé des thèmes tels que la mobilité de la main-d'œuvre, les programmes d'assurance et de financement agricole, les relations avec les autochtones, la situation énergétique et les services de secours à la frontière.

Au cours de l'année 2011-2012, l'APOQ a tenu une seule activité, soit l'accueil à Québec de la XVIIIe Assemblée générale de l'Association parlementaire Ontario-Québec, du 5 au 7 mai 2011 sur les thèmes suivants : les soins de santé adaptés aux aînés et le maintien à domicile et la lutte à la pauvreté.

Cette activité fait l'objet d'une fiche synthèse, que vous trouverez en annexe de la présente correspondance.

...2

Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires
6e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-7391
Télécopieur : 418 643-1865

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la prochaine Assemblée générale de l'APOQ se tiendra à Toronto, à l'automne 2012.

Nous restons à votre disposition pour discuter de ce rapport et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

MARC CARRIÈRE
Député de Chapleau
Président délégué de la
Section du Québec de l'Association
parlementaire Ontario-Québec

DENISE BEAUDOIN
Députée de Mirabel
Vice-présidente de la
Section du Québec de l'Association
parlementaire Ontario-Québec

p. j. Fiche synthèse (1)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

XVIIIe ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC (APOQ)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Section du Québec de l'APOQ
- Québec (Québec)
- 5 au 7 mai 2011

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Marc Carrière, député de Chapleau, président délégué de la Section du Québec de l'APOQ
- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de l'APOQ
- Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull
- M. François Rebello, député de La Prairie
- M. Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet
- M. Raymond Bernier, député de Montmorency
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Marie-Astrid Ospina, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APOQ.

Délégation ontarienne

- M. Steve Peters, président de l'Assemblée législative de l'Ontario
- M. Dave Levac, député de Brant, vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. Peter Shurman, député de Thornhill, vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- Mme France Gélinas, députée de Nickel Belt, vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ
- M. John O'Toole, député de Durham
- Mme Donna Cansfield, députée de Etobicoke-Centre
- M. Jean-Marc Lalonde, député de Glengarry-Prescott-Russell
- Mme Maggie Head, adjointe du président
- Mme Roula Dimakarakos, chef du protocole.

CONTEXTE

- L'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) a pour objectif le développement de la coopération interparlementaire entre les deux assemblées et le renforcement des liens d'amitié et de compréhension.
- Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.

Les réunions se tiennent en alternance entre le Québec et l'Ontario.

La dernière Assemblée générale a eu lieu à Toronto du 18 au 20 novembre 2010. Les thèmes abordés ont été : l'actualité politique et parlementaire de l'Ontario et du Québec depuis 2009, l'énergie et ses enjeux et l'intégration des immigrants au marché du travail.

L'APOQ existe depuis 1991. L'assemblée générale de cette année constitue donc l'occasion de souligner le 20e anniversaire de la création des relations interparlementaire entre le Québec et l'Ontario.

THÈMES

- L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec depuis novembre 2010
- Les soins de santé adaptés aux aînés et le soutien à domicile
- La lutte à la pauvreté.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Entretenir des relations étroites entre les parlementaires de l'Ontario et du Québec qui font face à des problématiques et des enjeux semblables dans un cadre politique également similaire.
- Souligner le 20e anniversaire de l'APOQ dans le but de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux assemblées.
- Présenter les moments significatifs de l'actualité parlementaire québécoise des derniers mois.
- Faire état des enjeux et des débats entourant l'avenir du système de santé québécois en lien avec les besoins grandissants des personnes âgées.
- Partager les bonnes pratiques en matière de soins de santé adaptés aux aînés et plus précisément sur le soutien à domicile.
- Identifier les moyens pour lutter contre la pauvreté au Québec et en Ontario, en particulier sur le plan parlementaire.
- Faire état du mode de fonctionnement et des conclusions de la Commission de la santé et des services sociaux concernant le mandat spécial qui lui a été confié en 2009 sur l'itinérance au Québec.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La célébration du 20e anniversaire a permis de réaffirmer l'engagement des parlementaires québécois et ontariens envers le renforcement des échanges entre les deux parlements.
- Les députés québécois ont pu s'enquérir des solutions concrètes adoptées par l'Ontario pour adapter leur système de santé aux personnes âgées. Il a été notamment question de la stratégie pour le soutien à domicile en vigueur en Ontario.
- Une rencontre avec trois experts québécois de la santé des personnes âgées a donné la chance aux parlementaires de se familiariser avec les résultats d'études de terrain récentes.
- Les défis liés à la reprise économique, notamment dans le domaine de l'emploi, et les solutions préconisées ont été évoqués lors du débat sur la lutte à la pauvreté.
- Les députés québécois ont pu expliquer à leurs homologues la pertinence de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité en plus de faire mention de son fonctionnement et des premières constatations qui se dégagent des audiences publiques.
- Les députés ont discuté par ailleurs de la pérennité des régimes de retraites dans les secteurs public et privé dans le contexte du vieillissement de la population et des faillites des compagnies. Ils ont convenu que ce thème pourrait être mis à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée générale pour en approfondir l'étude.
- Les députés ont adopté une déclaration sur les appels faits au 911 à la frontière entre le Québec et l'Ontario à l'aide de téléphones cellulaires dans le but d'informer les autorités compétentes de problèmes pour rejoindre les services d'urgence qui ont été rapportés par des citoyens.

COÛT

Total **11 394,00 $**

COOP

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec - Libreville (Gabon) - 23 au 26 août 2011
PARTICIPANTS	- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - Mme Ariane Mignolet, directrice de la procédure et des affaires parlementaires.
CONTEXTE	- Lors de l'Assemblée générale de 2010, le secrétaire général de l'ANQ a été élu au poste de secrétaire-trésorier de l'association pour un mandat de deux ans. Il est ainsi devenu membre du Bureau. - L'Assemblée générale de l'ASGPF se réunit une fois par année. Elle constitue un lieu d'échange et de partage d'expériences pour les secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints sur toutes les questions relevant de leurs compétences. Les membres y ont également l'occasion de faire le bilan de l'année passée et d'identifier les actions et les thèmes sur lesquels ils voudraient travailler dans l'année à venir. - Le Bureau de l'ASGPF tient deux réunions par année : une à la veille de l'Assemblée générale et une autre généralement au mois de janvier. Le Bureau se réunit afin de faire le point sur les travaux en cours et de planifier ses activités pour l'année à venir. - L'ASGPF est composée des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints des sections membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec qui elle collabore, notamment dans le cadre des travaux de sa Commission des affaires parlementaires.

THÈMES

- Projet de séminaire sur le statut du personnel parlementaire et financement
- Situation financière de l'Association
  Relations avec l'APF
- Bilan du colloque sur « Les commissions parlementaires dans l'espace francophone : diversité / modèles »
- Point sur les travaux du RAPP et de l'ASGP
- Financement auprès d'organisations internationales
- Partenariat avec l'Institut de la Banque mondiale
- Thématiques de contenu :
  - Le système parlementaire au Gabon
  - Le Parlement et les tribunaux
  - La mutation de la Communauté française de Belgique en Fédération Wallonie-Bruxelles
  - La coopération du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec les assemblées provinciales de la République démocratique du Congo
  - Les outils documentaires en matière de procédure parlementaire
  - Le renforcement du pouvoir des commissions
  - Le contrôle parlementaire
  - La création d'une fonction publique parlementaire : expérience du Burkina Faso
  - Le rôle politique du Secrétaire général d'une Assemblée : cas du Bénin
  - Le fondement et l'organisation de la première séance de l'Assemblée nationale : cas de la 5e législature du parlement centrafricain.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Favoriser un partage d'expertises entre les membres qui peut être inspirant pour la recherche de solutions aux défis rencontrés dans l'organisation du travail et le fonctionnement de l'Assemblée nationale.
- Faire valoir l'expertise de l'ANQ sur le thème des outils documentaires en matière de procédure et les autres thématiques à l'ordre du jour.
- Faire valoir la position et le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités par l'Assemblée générale, notamment sur le projet de séminaire sur le statut du personnel parlementaire.
- Démontrer l'importance qu'accorde l'ANQ à la Francophonie multilatérale et le rôle important qu'elle entend continuer à y jouer, en particulier en matière de coopération interparlementaire.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- L'Assemblée générale s'est tenue pour la première fois en Afrique, ce qui a permis une participation accrue des secrétaires généraux des parlements de ce continent.
- En tant que secrétaire-trésorier, le secrétaire général a présenté les états financiers de l'association pour l'année 2010-2011. Il a par ailleurs proposé une nouvelle démarche, adoptée par les membres, afin de recueillir systématiquement les cotisations annuelles, de manière à ce que l'association dispose de plus de moyens pour réaliser les activités qu'elle souhaite mettre à son agenda.
- Le Bureau a étudié la demande d'adhésion du parlement wallon à titre d'observateur et lui a accordé ce statut.
- Les présentations sur les divers thèmes ont suscité un grand intérêt des participants par leur diversité et leur exhaustivité. En particulier, la présentation du Québec sur les outils documentaires a été appréciée pour son apport très concret dans la gestion des procédures parlementaires.
- Le secrétaire général a réaffirmé la volonté de l'ANQ de jouer un rôle prépondérant dans la Francophonie parlementaire. À cet effet, il a annoncé qu'il souhaitait accueillir la prochaine Assemblée générale de l'ASGPF à Québec, dans le cadre de laquelle se tiendrait un colloque sur le statut du personnel administratif des parlements.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 113,38 $
- Transport	12 489,91 $
Total	**15 603,29 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ACCUEIL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME DU MAROC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Québec (Québec)
- 7 au 9 novembre 2011

PARTICIPANTS

- M. Najib El Khadi, secrétaire général de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc (CRRM)
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'ANQ
- M. Jacques Jobin, secrétaire général adjoint à l'administration
- Mme Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires
- M. Frédéric Fortin, directeur général des affaires institutionnelles, du protocole et de l'accueil
- M. Marc Painchaud, directeur du secrétariat du Bureau et adjoint du secrétaire général
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- La CRRM est un partenaire de coopération de l'Assemblée nationale depuis 2003. Quatre activités ont été réalisées à ce jour.
- Les Marocains ont récemment voté en faveur d'une réforme constitutionnelle prévoyant le renforcement des pouvoirs des élus et du parlement.
- Dans cette mouvance, l'Assemblée nationale souhaite collaborer au renforcement des institutions marocaines, en particulier de la CRRM.
- Le Président de l'Assemblée nationale a réalisé une mission à Rabat, du 27 au 31 août 2011. Les présidents de l'ANQ et de la CRRM ont procédé à cette occasion à la signature formelle d'une entente de coopération entre les deux parlements. Cette entente établit un cadre général et jette les bases d'une coopération qui sera précisée d'un commun accord pour répondre aux besoins des partenaires.
- La première étape dans la mise en œuvre de cette entente s'est traduite le 6 octobre 2011 par l'invitation du secrétaire général de la CRRM par le secrétaire général de l'ANQ, invitation à laquelle M. El Khadi répondait favorablement le 12 octobre.

CONTEXTE (SUITE)	- Le programme d'accueil comportait des séances de travail avec les hauts cadres de l'Assemblée nationale du Québec oeuvrant dans les secteurs des affaires parlementaires et de la procédure, des affaires institutionnelles et des affaires administratives. Il ouvrait également une opportunité pour échanger sur les pistes possibles de coopération entre les Parlements du Maroc et du Québec.
THÈMES	- La coopération interparlementaire entre les deux institutions - Le fonctionnement général de l'ANQ et du système parlementaire québécois - Déroulement d'une séance, procédure parlementaire, réforme parlementaire et outils documentaires - Accueil des nouveaux députés et réglementation sur leurs conditions de travail - Les affaires administratives : ressources humaines, ressources financières et sécurité - Les affaires institutionnelles - Observation du déroulement des travaux parlementaires, tant à l'Assemblée qu'en commissions parlementaires.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Jeter les bases d'une collaboration pérenne entre les deux institutions. - Témoigner de l'engagement de l'ANQ dans le développement de relations privilégiées avec les institutions parlementaires d'un pays du Maghreb francophone. - Assurer le positionnement de l'ANQ en tant qu'acteur du renforcement institutionnel des parlements de la Francophonie. - Contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire.
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le secrétaire général de l'ANQ ainsi que les directeurs rencontrés ont brossé un portrait précis et complet des différents secteurs d'activités de l'ANQ, qu'il s'agisse des travaux parlementaires, des services aux députés, de la gestion administrative, des affaires institutionnelles, etc. Ils ont exposé les différents processus, la méthodologie et le cadre normatif qui définissent le fonctionnement de l'ANQ. - Le secrétaire général de l'ANQ a pu réitérer la vision de l'ANQ en matière de coopération basée sur l'échange d'informations et de bonnes pratiques à la fois entre les parlementaires et entre le personnel administratif spécialisé des parlements.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	Au terme des rencontres, le secrétaire général de la CRRM a identifié quatre points dont il fera mention à ses autorités et qui pourraient se transformer éventuellement en secteurs de collaboration : ▪ L'utilisation d'outils électroniques pour diffuser, archiver et faciliter les travaux parlementaires, notamment grâce au site web de l'ANQ; ▪ L'organisation des services dédiés aux affaires juridiques et aux travaux parlementaires; ▪ Les stratégies pour rapprocher les députés de la population élaborées par la direction des communications et par la direction de l'éducation à la démocratie parlementaire; ▪ Le programme d'accueil et de formation des nouveaux députés offert par le personnel administratif de l'ANQ. - Le secrétaire général de la CRRM, qui s'est dit très satisfait de la qualité des présentations, a invité le secrétaire général de l'ANQ à effectuer une mission d'évaluation au Maroc. Il serait par la suite possible d'élaborer un plan d'action concret de coopération dans des secteurs précis qui pourront être déterminés notamment en fonction des besoins exprimés sur le terrain par les autorités de la CRRM.
COÛT	**Total** **1 638,27 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DES PARLEMENTS FRANCOPHONES (ASGPF) ET RENCONTRE DE TRAVAIL À L'ASSEMBLÉE NATIONALE FRANÇAISE

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec - Paris (France) - 9 au 13 janvier 2012
PARTICIPANTS	- M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Siegfried Peters, coordonnateur au service des affaires parlementaires.
CONTEXTE	- Le Bureau de l'ASGPF tient deux réunions par année, à savoir une à la veille de l'Assemblée générale de l'Association et une autre à l'hiver. Le Bureau se réunit afin d'élaborer les stratégies de l'Association, de faire le point sur les travaux en cours et de planifier ses activités. La rencontre de janvier permet également de préparer l'Assemblée générale qui se tient habituellement à l'automne. - Depuis 2010, le secrétaire général de l'ANQ est membre du Bureau de l'ASGPF à titre de secrétaire-trésorier de l'association. - L'ASGPF est composée des secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints des sections membres de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), avec qui elle collabore, notamment dans le cadre des travaux de sa Commission des affaires parlementaires. - L'ASGPF constitue un lieu de partage d'expériences pour les secrétaires généraux et secrétaires généraux adjoints, sur toutes les questions relevant de leurs compétences. C'est également un forum de discussion privilégié pour les membres qui peuvent échanger sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions et partager des solutions.

CONTEXTE (SUITE)

- En partenariat avec l'Assemblée nationale française, l'ANQ travaille à l'élaboration d'un projet de cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec. Ce projet implique aussi la participation de la Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval. Le projet consiste à proposer une formation de niveau universitaire sur le fonctionnement et le travail parlementaires tels qu'ils se concrétisent dans deux systèmes parlementaires relevant de deux traditions juridiques différentes. Il s'agit de contribuer à la formation des clientèles cibles issues du milieu universitaire (étudiants, chercheurs, etc.) ou de la communauté parlementaire francophone (députés, fonctionnaires, etc.).

THÈMES

- Projet de séminaire sur le statut du personnel parlementaire et partenariat
- Situation financière de l'Association
- Démarches entreprises auprès d'autres organisations internationales dont l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
- Partenariat avec l'Institut de la Banque mondiale et conclusions sur la formation en ligne « Parlements et budgets »
- Projet de cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre le Québec et la France
- Rapport d'activités de l'Association

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir la position et le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités par l'Association, notamment sur le projet de séminaire sur le statut du personnel administratif, et proposer au Bureau que ce dernier ait lieu à Québec.
- Démontrer l'importance qu'accorde l'ANQ à la Francophonie multilatérale et le rôle important qu'elle entend continuer à y jouer, en particulier en matière de coopération interparlementaire.
- Tenir des rencontres de travail avec les homologues de l'Assemblée nationale française afin de déterminer les prochaines étapes et la manière de procéder dans l'élaboration du projet de cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec.
- Présenter le projet de cours aux membres du Bureau de l'ASGPF et obtenir un accord de principe.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Préalablement à la réunion du Bureau, plusieurs rencontres de travail ont eu lieu afin de discuter de l'état d'avancement des travaux et des étapes restantes dans l'élaboration de la formation en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec. Le secrétaire général de l'ANQ a tenu une rencontre avec son homologue de l'Assemblée nationale française à ce sujet, où il a pu obtenir un engagement ferme pour la livraison du projet du côté français et où l'échéancier des travaux a été confirmé.
- En tant que trésorier, le secrétaire général de l'ANQ a fait une proposition pour systématiser la perception des cotisations qui a été acceptée par le Bureau et qui sera présentée aux membres lors de la prochaine Assemblée générale.
- Les membres du Bureau ont accepté qu'un nouveau poste de vice-président soit créé au Bureau pour un membre de la Région Asie-Pacifique. Le poste sera attribué lors des prochaines élections du Bureau lors de l'Assemblée générale de 2012.
- Le projet de formation en ligne sur le parlementarisme comparé a été présenté au Bureau de l'ASGPF qui l'a reçu très positivement et qui a donné son accord pour soutenir le projet dans ses prochaines étapes.
- Par ailleurs, le même projet a fortement intéressé les représentants de l'Institut de la Banque mondiale présents, qui souhaitent discuter d'une collaboration possible avec l'ANQ et l'Assemblée nationale française pour faciliter sa diffusion en Afrique francophone.
- Le secrétaire général a pu affirmer sa volonté de faire rayonner l'expertise administrative de l'ANQ par le biais de l'ASGPF en développant les contenus du séminaire sur le statut du personnel administratif et en proposant qu'il se tienne à Québec à l'automne 2012 en marge de la prochaine assemblée générale de l'association. Cette proposition a été acceptée par le Bureau.

COÛT

- Per diem et autres frais	3 146,04 $
- Transport	2 152,61 $
Total	**5 298,65$**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

SÉMINAIRE D'ÉCHANGES DESTINÉ AUX NOUVEAUX PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - Porto-Novo (Bénin) - 23 au 27 janvier 2012
PARTICIPANTS	- M. François Gendron, troisième vice-président de l'Assemblée nationale - Mme Danielle St-Amand, députée de Trois-Rivières - Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère en coopération interparlementaire.
CONTEXTE	- Conformément à l'objectif d'une « participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité », l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a entrepris des actions de coopération avec le Bénin, un pays bien engagé dans sa consolidation démocratique et jouant un rôle de stabilisateur dans la région de l'Afrique de l'Ouest. - À la suite de la mission exploratoire réalisée par l'ANQ en octobre 2009 à l'Assemblée nationale du Bénin, un plan de développement institutionnel a été élaboré et approuvé conjointement par les présidents des deux institutions. - Le plan de développement comportait la tenue d'un séminaire d'échanges destiné aux nouveaux parlementaires béninois à la suite des dernières élections législatives. - Ces élections ont eu lieu le 30 avril 2011 et ont été jugées transparentes par les observateurs internationaux. - Outre les fonctions traditionnellement dévolues aux députés, il a été convenu que le séminaire porterait de plus sur les privilèges, immunités et règles d'éthique des parlementaires, ainsi que sur le rôle des députés dans le processus budgétaire.

THÈMES

- Le séminaire comprenait 4 modules regroupant 6 thèmes distincts :
- Module 1 :
  Le fonctionnement d'une assemblée parlementaire : le cas québécois
- Module 2 :
  Les fonctions dévolues aux parlementaires
  - Thème A : Le député en tant que législateur
  - Thème B : Le député en tant que contrôleur de l'action gouvernementale
  - Thème C : Le député en tant que représentant de la population
- Module 3 :
  Privilèges, immunités et règles sur l'éthique : l'indépendance de l'Assemblée nationale et de ses membres
- Module 4 :
  Le processus budgétaire
- Conclusion et évaluation du séminaire.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre le partage des expériences parlementaires de chacun et contribuer à ce que les nouveaux parlementaires béninois soient mieux outillés pour remplir les mandats découlant de leur fonction.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie représentative au Bénin en partageant les bonnes pratiques parlementaires en vigueur au Québec.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie, plus particulièrement en matière de coopération liée au renforcement des capacités et des compétences.
- Favoriser un rayonnement accru de la société québécoise et la valorisation de son savoir-faire à l'étranger.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation québécoise a rencontré le président de l'Assemblée nationale béninoise, M. Mathurin Coffi Nago. Ce dernier a affirmé que le séminaire arrivait à point pour inspirer les autorités de l'Assemblée qui coordonnent actuellement un processus de réforme des textes fondamentaux de l'institution : règlement intérieur, organisation administrative, etc.
- En moyenne, une trentaine de députés de divers groupes parlementaires ont pris part aux ateliers, ce qui représente environ 40% des élus de l'Assemblée nationale béninoise. Une vingtaine de fonctionnaires ont aussi assisté aux travaux.
- Les députés béninois ont apprécié cet exercice de comparaison avec leur système parlementaire et ont mentionné avoir pris note de plusieurs pratiques qui pourraient être adoptées chez eux dans le cadre des réformes en cours. En particulier, il a été question d'accorder un poste de vice-président à un membre de l'opposition, de tenir des périodes de questions orales, d'assurer une plus grande collaboration entre l'Assemblée et les institutions de contrôle ou de garantir une complète autonomie financière du parlement.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)	- Une rencontre avec le directeur des services législatifs a permis de convenir de l'organisation du prochain séminaire en matière de légistique qui aura lieu au mois de mars 2012. - Les députés québécois ont pu réaffirmer auprès des autorités béninoises la volonté du Québec de maintenir son rôle de partenaire privilégié en matière de coopération interparlementaire dans la Francophonie. - Par leurs interventions, les députés québécois ont pu faire rayonner les bonnes pratiques de la démocratie représentative québécoise et, en cela, contribuer à la construction d'une image positive du Québec à l'international.	
COÛT	- Per diem et autres frais	6 538,49$
	- Transport	23 652,70 $
	Total	**30 191,19 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

SÉMINAIRE DE PERFECTIONNEMENT EN MATIÈRE DE LÉGISTIQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Porto Novo (Bénin)
- 5 au 8 mars 2012

PARTICIPANTES

- Mme Catherine Morin, avocate et coordonnatrice aux affaires juridiques et à l'accès à l'information
- Mme Évelyne Gagné, avocate en droit parlementaire.

CONTEXTE

- Conformément à l'objectif d'une « participation active de l'Assemblée nationale à l'édification d'une communauté mondiale fondée sur la démocratie, la paix, la justice et la prospérité », l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a entrepris des actions de coopération avec le Bénin, un pays bien engagé dans sa consolidation démocratique et jouant un rôle de stabilisateur dans la région de l'Afrique de l'Ouest.
- À la suite de la mission exploratoire réalisée par l'ANQ en octobre 2009 à l'Assemblée nationale du Bénin, un plan de développement institutionnel a été élaboré et approuvé conjointement par les présidents des deux institutions.
- Le plan de développement prévoyait la tenue de 4 activités de coopération, dont la dernière qui consistait en un séminaire en matière de légistique destiné aux cadres et professionnels de la direction des services législatifs affectés aux travaux des commissions et des séances plénières.

THÈMES

- Le séminaire a été structuré en ateliers portant sur les thèmes suivants :
    1. Interprétation des lois
    2. Recherches préalables à la rédaction d'un projet de loi et structure d'un texte de loi
    3. Vocabulaire et phraséologie
    4. Formulation des amendements
    5. Technique de l'étude détaillée d'un projet de loi
    6. Simulation de la rédaction d'un projet de loi et de son étude détaillée
    7. Évaluation et synthèse

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Permettre le partage des expériences pratiques de chacun et contribuer à ce que les fonctionnaires béninois soient mieux outillés pour remplir les mandats découlant de leur fonction.
- Contribuer à la consolidation de la démocratie représentative au Bénin en partageant les bonnes pratiques en vigueur au Québec dans le domaine précis de la légistique.
- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie, plus particulièrement en matière de coopération liée au renforcement des capacités et des compétences.
- Favoriser un rayonnement accru de la société québécoise et la valorisation de son savoir-faire à l'étranger.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La délégation québécoise a rencontré les hautes autorités administratives de l'Assemblée nationale du Bénin, dont le secrétaire général administratif, le directeur des services législatifs et le directeur de la questure. Ceux-ci ont manifesté leur enthousiasme envers cette nouvelle occasion d'échanges entre les fonctionnaires béninois et la délégation québécoise et ils ont pris part aux ateliers dès que leur horaire le permettait.
- Une trentaine de fonctionnaires ont participé activement au séminaire. Les participants occupaient principalement des fonctions liées directement aux travaux parlementaires, tels les assistants de commissions, les transcripteurs de débats et le réviseur des comptes-rendus intégraux.
- Les fonctionnaires ont apprécié les échanges et les exercices pratiques, qui ont permis de saisir les similitudes et les différences entre les systèmes parlementaires du Bénin et du Québec. L'intérêt des participants était particulièrement manifeste lors des exercices, qui leur ont permis de mettre en pratique les connaissances acquises lors des présentations.
- Les thèmes *Vocabulaire et phraséologie* et *Technique de l'étude détaillée d'un projet de loi* ont spécialement intéressé les participants, qui ont dit vouloir s'inspirer de certaines de nos façons de faire afin d'enrichir les leurs. L'utilisation de termes précis en légistique (utilisation des verbes devoir et pouvoir, par exemple) et la méthode d'attribution de cote et de numérotation des amendements sont des exemples d'éléments qui ont retenu leur attention et qui pourraient s'adapter facilement à leur système.
- Les fonctionnaires béninois ont exprimé à plusieurs reprises, tant verbalement que par écrit, une grande satisfaction à l'égard du séminaire. Ils ont de plus souligné que l'amélioration des compétences des fonctionnaires permet de renforcer les capacités des députés.

COÛT

- Per diem et autres frais	4 154,70 $
- Transport	15 118,24 $
Total	**19 272,94 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION EXPLORATOIRE DE COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE AUPRÈS DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DU ROYAUME DU MAROC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - Rabat (Maroc) - 12 au 14 mars 2012
PARTICIPANTS	- Mme Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale - M. Michel Bonsaint, secrétaire général - M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- La Chambre des représentants du Royaume du Maroc (CRRM) est un partenaire de coopération de l'Assemblée nationale depuis 2003. - En août 2011, les présidents de l'ANQ et de la CRRM ont procédé à la signature formelle d'une entente de coopération entre les deux assemblées. Cette entente établit un cadre général et jette les bases d'une coopération qui sera établie d'un commun accord dans les domaines politique et administratif. - En novembre 2011, des élections législatives ont eu lieu au Maroc. Un nouveau gouvernement a été formé à la suite de ces élections. - Le 19 décembre, les Représentants ont élu M. Karim Ghellab à la présidence de leur Assemblée.
THÈMES	- La mise en œuvre de l'entente de coopération entre les deux assemblées et l'identification des secteurs d'intervention prioritaires - La situation politique et institutionnelle au Maroc et au Québec - Entretiens avec les présidents des deux chambres du parlement marocain - Entretien avec le chef du gouvernement du Royaume du Maroc

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Promouvoir et offrir l'expertise de l'ANQ en matière de coopération interparlementaire.
- Établir un diagnostic actualisé du processus de renforcement du Parlement marocain, ainsi que de la situation politique marocaine à la suite des élections législatives de novembre 2011.
- Évaluer les besoins en formation et en perfectionnement pour permettre à l'ANQ de développer un plan d'intervention sur mesure adapté aux besoins exprimés.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- La chef de la délégation s'est entretenue avec le nouveau président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc (CRRM), qui s'est d'emblée félicité de l'entente de coopération entre les deux assemblées. Le président a ensuite souligné qu'en vertu des dispositions prévues dans la nouvelle constitution, le Parlement marocain avait le devoir d'améliorer son action. La refonte du règlement intérieur et l'ouverture du Parlement à la population (particulièrement les jeunes) sont deux des axes prioritaires des réformes qu'il souhaite réaliser. À ce sujet, le cadre de l'entente entre le CRRM et l'ANQ favorise le partage d'expertise.
- C'est dans cette perspective que la chef de la délégation a assuré son interlocuteur marocain de la disponibilité de l'ANQ à offrir un accompagnement adapté aux priorités établies par ce dernier, tant sur le plan parlementaire qu'administratif. Elle a ensuite invité, au nom du président de l'ANQ, le président de la CRRM à réaliser prochainement une visite officielle à Québec. Elle a finalement rappelé que l'entente signée avec la CRRM était la première pour l'ANQ avec un parlement d'un pays du monde arabo-musulman.
- Le secrétaire général de l'ANQ a rencontré son homologue de la CRRM afin d'établir les secteurs prioritaires de coopération au niveau administratif.
- Le président de la Chambre des conseillers a fait valoir, lors d'un entretien, toute l'importance pour le Maroc des changements survenus ces derniers mois sur les plans constitutionnel et politique. Il a souligné l'importance pour le Maroc de poursuivre sur la voie du renforcement institutionnel et de la mise en œuvre des dispositions prévues dans la nouvelle constitution, notamment l'adoption d'une vingtaine de lois organiques. Le président a également informé la chef de délégation québécoise du processus électoral et régional qui mènera à l'élection de la nouvelle Chambre des conseillers, en octobre 2012.
- Lors d'une séance de travail avec des représentants des groupes parlementaires de la Chambre des représentants, la délégation québécoise a présenté les différents rôles du député au Québec ainsi que les services administratifs qui lui sont offerts par l'Assemblée nationale.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Lors d'une séance de travail, la chef de la délégation québécoise a pu informer la présidente du Réseau des femmes parlementaires marocaines de la condition féminine au Québec en général et d'initiatives prises à l'Assemblée nationale pour permettre aux femmes parlementaires québécoises de se concerter et réaliser des actions communes.
- La délégation s'est également entretenue avec le chef du gouvernement du Maroc, qui lui a exposé les priorités d'action de son gouvernement. La chef de la délégation québécoise a fait valoir l'importance de la coopération entre les deux assemblées parlementaires et l'attention qui devrait être accordée au renforcement du Parlement marocain. Elle a également fait valoir la force des liens qui unissent les sociétés marocaine et québécoise, notamment en raison de l'importance de l'immigration marocaine au Québec. Elle a également exprimé toute l'importance qui doit être accordée à la promotion et l'avancement de la condition féminine dans toutes les sociétés.

COÛT

- Per diem et autres frais	945, 00 $
- Transport	9 459,92 $
Total	**10 404,92 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

ATELIER SUR LE PROCESSUS D'ADOPTION DES PROJETS DE LOI ET SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUDIENCES PUBLIQUES DES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC POUR DES MEMBRES D'UNE DÉLÉGATION DU BURKINA FASO

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de coopération interparlementaire de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- Québec (Québec)
- 28 mars 2012

PARTICIPANTS

Délégation québécoise

- Mme Maryse Gaudreault, députée de Hull
- M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean
- M. François Arsenault, directeur des travaux parlementaires
- Mme Marie-Astrid Ospina, conseillère en coopération interparlementaire.

Délégation du Burkina Faso

- Mme Kadiatou Korsaga, députée de l'Assemblée nationale du Burkina Faso
- Mme Christine Lompo, représentante de la ministre de la Promotion de la Femme du Burkina Faso
- M. Dakiri Sawadogo, président du Réseau ouest africain des jeunes leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, section Burkina Faso (ROJALNU-OMD/BF)
- Mme Micheline Kaboré, présidente de l'Organisation des jeunes filles de Ouagadougou
- M. Lallé Mohamed Traoré, Conseil régional de la jeunesse du centre Burkina Faso
- Mme Ginette Karirekinyana, directrice générale de l'ACECI.

CONTEXTE

- L'ACECI est une ONG québécoise qui dirige un projet au Burkina Faso et au Niger visant à traduire les Objectifs du Millénaire pour le développement en une loi-type visant la réduction de la pauvreté.
- L'ACECI et l'Institut d'administration publique de Québec ont travaillé de concert à l'organisation d'une mission à Québec pour une délégation du Burkina Faso, formée de divers acteurs impliqués dans le projet d'élaboration de la loi-type, qui est venue s'enquérir de l'ensemble des étapes qui ont mené à l'adoption de la loi québécoise visant la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, et de l'application actuelle de cette loi.

CONTEXTE (SUITE)	- Dans le cadre de cette mission d'étude, l'ANQ a été sollicitée afin de tenir une séance de travail avec la délégation sur les aspects de l'élaboration de la loi et des suivis effectués qui touchent précisément les travaux parlementaires et les mandats des députés. - L'Assemblée nationale du Burkina Faso est un partenaire régulier de coopération bilatérale avec l'Assemblée nationale. Depuis 2000, un total de sept activités de coopération ont été réalisées conjointement. Les deux institutions entretiennent aussi des liens par le biais de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).
THÈMES	- Le fonctionnement général de l'ANQ et du système parlementaire québécois - Les processus d'adoption des lois en vigueur au Québec - Le mode de fonctionnement des audiences et consultations publiques à l'ANQ - Les procédures de contrôle parlementaire découlant de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires de la Francophonie, particulièrement sur le plan du renforcement institutionnel. - Contribuer au rayonnement de l'Assemblée nationale sur la scène internationale ainsi qu'à la promotion de la démocratie parlementaire dans les pays en consolidation démocratique. - Faire la promotion des textes législatifs québécois qui sont reconnus pour leur caractère innovant, dans ce cas la loi québécoise visant la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale
COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Le directeur des travaux parlementaires a fait une présentation introductive qui a permis à la délégation de comprendre le processus d'adoption d'un projet de loi au Québec, en faisant ressortir en particulier les outils qui sont à la portée des députés pour consulter la population et auditionner des experts à diverses étapes du processus. - Les députés québécois ont pu faire valoir auprès de la délégation l'importance d'inclure dans la loi-type des mécanismes de reddition de comptes et de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale, tels qu'ils existent au Québec. - Les députés québécois ont décrit en quoi la mise sur pied de commissions parlementaires itinérantes, qui permettent aux élus d'aller à la rencontre de la population, peut être bénéfique et utile lorsqu'il est question de se pencher sur un thème aussi transversal et complexe que la lutte à la pauvreté.
COÛT	**Total** **36,24 $**

ADHOC

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT FRANÇAIS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Mission du président auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français
- Paris (France)
- 11 au 14 juillet 2011

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- M. Michel Bonsaint, secrétaire général
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet
- Mme Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient, depuis plus de 30 ans, une relation étroite, directe et privilégiée avec les deux chambres du Parlement français, et plus particulièrement avec leur groupe interparlementaire d'amitié France-Québec.
  En effet, la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées. Elle réunit sur une base annuelle des délégations de députés québécois et français qui mènent des séances de travail sur des sujets d'intérêt commun.
- De la même manière, et conformément au protocole d'accord signé en 2003 par le groupe d'amitié France-Québec du Sénat français et l'ANQ, sénateurs français et députés québécois se rencontrent annuellement, en alternance au Québec et en France.
- Depuis l'élection à la présidence de l'ANQ du président actuel, aucune rencontre bilatérale n'avait eu lieu entre élus français et québécois.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Établir des liens avec les présidents de l'ANF et du Sénat ainsi qu'avec les présidents de leur groupe d'amitié France-Québec et réitérer l'engagement de l'ANQ dans le renforcement de ses relations avec ces institutions.
- Fixer les paramètres des prochaines rencontres de députés québécois avec les groupes d'amitié France-Québec du Sénat et de l'ANF. Ces rencontres sont prévues pour 2012.
- Faire la promotion du colloque sur la démocratie, les députés et les médias qui aura lieu à l'hôtel du Parlement les 26 et 27 octobre prochain.
- Faire un bilan, avec les partenaires institutionnels et avec le secrétaire général de la Francophonie, de la 37e Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et de la présidence québécoise de l'APF (2009-2011).

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ a été reçu en entretien par ses deux homologues.
- Dans les deux cas, il a invité les présidents à former des délégations de parlementaires qui prendraient part au colloque sur la démocratie, les députés et les médias dont l'ANQ sera l'hôte en octobre 2011.
- À l'ANF, le président de l'ANQ a notamment fait le point sur l'état d'avancement de la mise sur pied d'un cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec, dont les deux assemblées sont partenaires.
- Les deux présidents ont par ailleurs discuté des conclusions de la 37e session de l'APF qui s'est tenue à Kinshasa, en République démocratique du Congo, et dont le président de l'ANQ a dirigé les travaux.
- Au Sénat, les deux présidents ont échangé sur les nouveaux pouvoirs octroyés à cette Chambre en vertu de la réforme constitutionnelle de 2008.
- Il a également été convenu, avec le président du Groupe d'amitié France-Québec du Sénat, que le thème de la gestion forestière serait abordé dans le cadre de prochaine réunion annuelle ANQ/Sénat français qui se tiendrait à Québec.
- En entretien avec le secrétaire général de la Francophonie, le président de l'ANQ a assuré l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de l'appui des parlementaires québécois au Réseau francophone de compétences électorales (RECEF), mis sur pied en partenariat avec le Québec et dont le lancement est prévu pour août 2011.

COÛT[1]

- Per diem et autres frais	6 182,54 $
- Transport	4 400,37 $
Total	**10 582,91 $**

[1] Les frais de transport de MM. Chagnon et Bonsaint et de Mme Whittom ont été imputés à la XXXVIIe Session de l'APF (Kinshasa, 4 au 8 juillet 2011).

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION DU PRÉSIDENT AU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Mission du président au Parlement du Canada - Ottawa (Ontario) - 12 et 13 décembre 2011
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec - M. Michel Bonsaint, secrétaire général - Mme Johanne Witthom, directrice de cabinet du président - Mme Ariane Mignolet, directrice générale des affaires juridiques et parlementaires - M. Dominic Toupin, directeur des relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- M. Chagnon a été élu président de l'Assemblée nationale du Québec le 5 avril 2011. - L'Honorable Andrew Scheer a été élu président de la Chambre des communes le 2 juin 2011. - L'Honorable Noël Kinsella a été nommé président du Sénat du Canada le 8 février 2006. - Il est de coutume que le président de l'Assemblée nationale du Québec rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique.
THÈMES	- Les principaux enjeux reliés au travail parlementaire qui retiennent l'attention de la présidence du Sénat du Canada et de la Chambre des communes - Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada - Les relations entre la Confédération parlementaire des Amériques et ParlAmericas.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Permettre une prise de contact entre le président de l'ANQ et ses homologues au Sénat et à la Chambre des communes. - Renforcer les liens de collaboration entre le président de l'ANQ et les parlementaires fédéraux canadiens occupant des postes de responsabilité au sein d'organisations interparlementaires. - Promouvoir les activités de relations interparlementaires de l'ANQ, notamment la 50e Conférence régionale canadienne de l'APC, qui aura lieu à Québec, du 15 au 21 juillet 2012.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Il s'agissait d'une première visite du président de l'Assemblée nationale du Québec auprès de ses homologues du Parlement du Canada. Les entretiens ont permis d'échanger sur diverses questions relatives à la conduite des travaux parlementaires réalisés dans les assemblées respectives.
- Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale du Québec a profité de l'occasion pour rencontrer des parlementaires fédéraux qui assument des responsabilités au sein d'organisations interparlementaires internationales pour discuter des priorités d'action et des activités à venir. Il a notamment été question de l'ordre du jour de la prochaine réunion du Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et des prochaines activités que réalisera l'organisation ParlAméricas.

COÛT

- Per diem et autres frais	425,00 $
- Transport	2 610,12 $
Total	**3 035,12 $**

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION DU PRÉSIDENT
EN ISRAËL ET DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Mission du président en Israël et dans les territoires palestiniens - Jérusalem et Tel-Aviv (Israël), Ramallah (Territoires palestiniens) - 15 au 19 janvier 2012
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M. Lawrence S. Bergman, député de D'Arcy-McGee - M. Sylvain Simard, député de Richelieu - M. Richard Daignault, conseiller en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- Le président de l'ANQ a reçu le 3 novembre 2011 une invitation du président de la Knesset à réaliser une mission en Israël. Il a également souhaité se rendre dans les Territoires palestiniens.
THÈMES	- Le système parlementaire et électoral en Israël - Le système parlementaire et électoral dans les Territoires palestiniens - Les relations internationales et interparlementaires des parlements concernés - La coopération interparlementaire - La situation politique en Israël et dans les Territoires palestiniens.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Se familiariser avec les systèmes parlementaire et électoral en Israël et dans les Territoires palestiniens. - Échanger avec des parlementaires de la Knesset et du Conseil législatif palestinien sur des questions d'intérêt commun. - Se renseigner sur les principaux enjeux auxquels font face les parlementaires de la Knesset et au Conseil législatif palestinien.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Cette mission exploratoire s'est effectuée en deux temps, soit d'abord auprès de la Knesset en Israël, et ensuite dans les Territoires palestiniens en Cisjordanie.
- Une première portion du programme s'est déroulée à Jérusalem, au cours de laquelle les membres de la délégation québécoise ont visité le mémorial de l'Holocauste « Yad Vashem » et ont déposé une gerbe de fleurs lors d'une brève cérémonie.
- La délégation québécoise s'est entretenue avec le président de la Knesset ainsi qu'avec un député du parti Travailliste. Les discussions ont porté sur des thèmes parlementaires ainsi que sur la possibilité d'un rapprochement entre les deux parlements sous la forme de rencontres interparlementaires.
- À Tel-Aviv, la délégation québécoise a eu de nombreuses rencontres de haut niveau avec divers intervenants des milieux universitaire, gouvernemental et économique.
- En Cisjordanie, la délégation québécoise a pu constater l'état de la situation et s'est entretenue avec un député de la minorité chrétienne et le ministre de la justice.
- Cette mission exploratoire a été caractérisée par des échanges extrêmement enrichissants entre les parlementaires sur les thèmes abordés. Les séances de travail tenues en Israël et dans les Territoires palestiniens ont en outre démontré l'importance pour l'ANQ de se familiariser avec les enjeux propres à ces parlements et de comparer ses propres pratiques, contribuant ainsi à l'exercice d'une démocratie saine et efficace.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	4 414,66 $
- Transport	16 010,90 $
Total	**20 425,56 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon incluent ceux de la mission du président auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français (Paris, 19 au 26 janvier 2012).

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

MISSION DU PRÉSIDENT AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET DU SÉNAT FRANÇAIS

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Mission du président auprès de l'Assemblée nationale et du Sénat français
- Paris (France)
- 19 au 26 janvier 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale
- Mme Catherine Durepos, conseillère en relations interparlementaires et internationales.

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) entretient, depuis plus de 30 ans, une relation étroite, directe et privilégiée avec les deux chambres du Parlement français, et plus particulièrement avec leur groupe interparlementaire d'amitié France-Québec respectif.
- En effet, la Commission interparlementaire franco-québécoise (CIFQ) a été instituée en 1979 par les présidents de l'Assemblée nationale française (ANF) et de l'ANQ en vue de développer la coopération interparlementaire entre les deux assemblées. Elle réunit sur une base annuelle des délégations de députés québécois et français qui mènent des séances de travail sur des sujets d'intérêt commun.
- De la même manière, et conformément au protocole d'accord signé en 2003 par le groupe d'amitié France-Québec du Sénat français et l'ANQ, sénateurs français et députés québécois se rencontrent annuellement, en alternance au Québec et en France.
- Depuis les élections sénatoriales d'octobre 2011, et dans la foulée de l'élection du nouveau président du Sénat français, M. Jean-Claude Bel, aucune rencontre bilatérale n'avait eu lieu entre élus français et québécois.
- À la suite de la formation du nouveau Groupe interparlementaire d'amitié France-Québec du Sénat, le sénateur Jean-Claude Carle a été reconduit dans sa fonction de président.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Établir des liens avec le président du Sénat de la République française et renforcer ceux déjà établis avec le président de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec les présidents de leur groupe d'amitié France-Québec respectif.
- Réitérer l'engagement de l'ANQ dans le renforcement de ses relations avec ces institutions.
- Fixer les paramètres de la prochaine réunion annuelle ANQ/Sénat français, qui devrait avoir lieu en 2012.
- Faire le point, avec le président de l'Assemblée nationale française, de l'état d'avancement du projet de cours à distance sur le parlementarisme comparé France-Québec.
- À titre de vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), faire le point sur les préparatifs en vue de la réunion du Bureau qui aura lieu à Phnom Penh.
- S'enquérir du déroulement de la campagne présidentielle et de ses conséquences potentielles sur l'organisation des forces politiques françaises en vue des législatives de juin 2012.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le président de l'ANQ a été reçu en entretien par ses deux homologues.
- À l'ANF, le président de l'ANQ a notamment fait le point sur l'état d'avancement de la mise sur pied d'un cours en ligne sur le parlementarisme comparé entre la France et le Québec, pour lequel les deux assemblées sont partenaires.
- Le président de l'ANQ a également été reçu par le Groupe d'amitié France-Québec de l'ANF.
- Au Sénat, les deux présidents ont échangé sur les pistes de collaboration et les thèmes d'intérêts à aborder dans le cadre de la collaboration interparlementaire entre les deux institutions.
- Il a également été convenu, avec le président du Groupe d'amitié France-Québec du Sénat, que la prochaine réunion annuelle entre les deux assemblées aurait lieu à Québec, au printemps 2012.
- Des rencontres ont par ailleurs eu lieu avec la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative, avec laquelle il a notamment été question de l'approche québécoise en matière d'intégration des étudiants étrangers.
- En entretien avec le secrétaire général administratif et le secrétaire général parlementaire de l'APF, le président de l'ANQ s'est informé de l'état d'avancement des préparatifs en vue de la réunion du Bureau et, plus tard cette année, de la Session annuelle.

COÛT [1]

- Per diem et autres frais	5 571,23 $
- Transport	4 988,43 $
Total	**10 559,66 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon ont été imputés à la mission du président en Israël et dans les territoires palestiniens (15 au 19 janvier 2012).